



Chambre des Députés

L U X E M B O U R G

Rapport d'activité de la session parlementaire 2007-2008

L'année parlementaire 2007 / 2008

53 séances publiques.
Plus de 185 heures de débats en séance plénière. 83 projets de loi évacués.
749 réunions de commissions.
859 questions parlementaires adressées aux membres du Gouvernement - sans parler des 6 heures de question au Gouvernement en séance publique avec leurs 60 questions, des 24 questions urgentes, des 11 questions avec débat; des 13 heures d'actualité, des six interpellations etc.

Ces quelques chiffres-clé de la session 2007/2008 seront développés - parmi tant d'autres - dans le présent rapport d'activité qui fournit un compte rendu détaillé des travaux parlementaires depuis l'ouverture de la session 2007/2008 le 9 octobre 2007 jusqu'à sa clôture le 14 octobre 2008.



Appartenance politique des membres de la Chambre des Députés

Session 2007-2008

CSV	24 députés
LSAP	14 députés
DP	10 députés
Déi Gréng	7 députés
ADR	4 députés
Indépendant	1 député



Appartenance politique des membres de la Chambre des Députés par circonscription électorale

Députés de la Circonscription du Sud

ANDRICH-DUVAL Sylvie
ARENDT Nancy
BODRY Alex
BRAZ Felix
CASTEGNARO John
DALL'AGNOL Claudia
DOERNER Christine
ERR Lydie
GIBERYEN Gaston
GLESENER Marcel
GRETHEN Henri *
HAUPERT Norbert
HUSS Jean
JAERLING Aly
MEISCH Claude
MUTSCH Lydia
NEGRI Roger
ROTH Gilles
SCHREINER Roland
SPAUTZ Marc
SPAUTZ Vera
SUNNEN Fred
WOLTER Michel

TOTAL: 23 députés

Appartenance politique

CSV
CSV
LSAP
Déi Gréng
LSAP
LSAP
CSV
LSAP
ADR
CSV
DP
CSV
Déi Gréng
Indépendant
DP
LSAP
LSAP
CSV
LSAP
CSV
LSAP
CSV
CSV
9 CSV
8 LSAP
2 Déi Gréng
2 DP
1 ADR
1 Indépendant

Députés de la circonscription du Centre

ADAM Claude
ANGEL Marc
BAUSCH François
BETTEL Xavier
BRASSEUR Anne
DIEDERICH Fernand
FAYOT Ben
FLESCH Colette
GANTENBEIN-KOULLEN Marie-Thérèse
HELMINGER Paul
HENCKES Jacques-Yves
KLEIN Jean-Pierre
KRIEPS Alexandre
LOSCHETTER Viviane
MEYERS Paul-Henri
MOSAR Laurent
OBERWEIS Marcel
SANTER Patrick
SAUBER Marcel
STEIN-MERGEN Martine
THIEL Lucien

TOTAL: 21 députés

Appartenance politique

Déi Gréng
LSAP
Déi Gréng
DP
DP
LSAP
LSAP
DP
CSV
DP
ADR
LSAP
DP
Déi Gréng
CSV
CSV
CSV
CSV
CSV
CSV
8 CSV
5 DP
4 LSAP
3 Déi Gréng
1 ADR

Députés de la Circonscription du Nord

CALMES Emile **
GIRA Camille
GOERENS Charles
KAES Ali
KOEPP Jean-Pierre
SCHAAF Jean-Paul
SCHANK Marco
SCHNEIDER Romain
WEILER Lucien

TOTAL: 9 députés

Appartenance politique

DP
Déi Gréng
DP
CSV
ADR
CSV
CSV
LSAP
CSV
4 CSV
2 DP
1 Déi Gréng
1 LSAP
1 ADR

* remplacé le 19/12/2007 par Eugène Berger

** remplacé le 19/12/2007 par Fernand Etgen



Députés de la Circonscription de l'Est

CLEMENT Lucien
FRANK Marie-Josée
HETTO-GAASCH Françoise
KOX Henri
MEHLEN Robert
SCHEUER Jos
WAGNER Carlo

TOTAL: 7 députés

Appartenance politique

CSV
CSV
CSV
Déi Gréng
ADR
LSAP
DP
3 CSV
1 Déi Gréng
1 DP
1 LSAP
1 ADR

	2003	2004	2005	2006	2007
Professions indépendantes	28	28	23	23	22
avocat / notaire	11	11	7	7	7
médecin / vétérinaire / pharmacien	2	2	1	1	1
commerçant / industriel / indépendant / artisan	4(2)	4(2)	11(1)	11(1)	11(1)
agriculteur / viticulteur	1	1	2	2	2
sans profession et autres (p.ex: TIJ)	10	10	2	2	2
Salariés secteur privé	10	10	11	11	11
ouvrier	0	0	0	0	0
syndicaliste	2(1)	2(1)	2	2	2
journaliste	1	1	0	0	0
ingénieur	0	0	0	0	0
autres employés	7(1)	7(1)	9(3)	9(3)	9(3)
Salariés secteur public	22	22	26	26	27
ouvrier de l'Etat	0	0	0	0	0
agent CFL	2	2	4	4	3
agent secteur parastatal	0	0	0	0	0
agent secteur communal	5	5	0	0	0
fonctionnaire	15(1)	15(1)	22(1)	22(1)	24(1)
TOTAL	60	60	60	60	60

(*) = nombre de retraités dans le total

L'organisation de la Chambre des Députés

Le fonctionnement de la Chambre est réglé par un certain nombre de dispositions contenues dans la Constitution et dans la loi électorale ainsi que par le Règlement intérieur, élaboré par la Chambre elle-même.

Une session ordinaire est la période d'un an pendant laquelle la Chambre des Députés se réunit. Elle débute le deuxième mardi du mois d'octobre et se clôture le deuxième mardi d'octobre de l'année suivante. Chaque législature comporte, en principe, cinq sessions ordinaires. Toute session est ouverte et close par le Grand-Duc en personne, ou bien en son nom par un fondé de pouvoirs nommé à cet effet et qui est, en général, le Premier Ministre.

Au début de chaque législature, la Chambre institue, pour organiser ses travaux, son Bureau, une commission nommée Conférence des Présidents.

Le Président de la Chambre

Les fonctions du Président de la Chambre des Députés sont de représenter la Chambre, de maintenir l'ordre, de faire observer le règlement, de juger de la recevabilité en la forme des textes, des motions et autres propositions, d'accorder la parole, de poser les questions et de les mettre aux voix, d'annoncer le résultat des votes et des scrutins, de prononcer les décisions de la Chambre, de porter la parole en son nom et conformément à son vœu.

Les Vice-Présidents de la Chambre exercent les mêmes attributions que le Président, lorsqu'ils le remplacent. A défaut de Président et de Vice-Présidents, le député le plus âgé - le Doyen d'âge - préside la Chambre.

Le Bureau

L'article 8 du Règlement interne de la Chambre des Députés dispose que:

«Art. 8.- (1) Le Bureau représente la Chambre sur le plan na-

tional et international. Il décide de la composition des délégations, sauf en ce qui concerne celles aux assemblées internationales.

(2) Le Bureau règle les questions financières et d'organisation concernant les députés, le Parlement et ses organes, à l'exception de l'ordre du jour de la Chambre qui est de la compétence de la Conférence des Présidents.

(3) Le Bureau s'occupe de la gestion des affaires de la Chambre et prend toutes les décisions relatives à l'organisation et à la discipline du personnel.

(4) Le Bureau peut confier à un ou plusieurs de ses membres des tâches générales ou particulières relevant de la compétence du Bureau. En même temps sont fixées les modalités d'exécution de ces tâches.»

Le Bureau de la Chambre s'est réuni dix-huit fois au cours de la session 2007-2008.

Le Bureau s'est composé comme suit: M. Lucien Weiler, Président; M. Jos Scheuer, Mme Colette Flesch et Laurent Mosar, Vice-Présidents; MM. Michel Wolter, Ben Fayot, Charles Goerens, François Bausch, Lucien Clement et Alex Bodry, membres; M. Claude Frieseisen, Secrétaire général.

D'après les missions qui lui sont confiées par le Règlement interne, le Bureau a représenté sur le plan international la Chambre des Députés dans le cadre de visites parlementaires et gouvernementales.

Les activités internationales du Bureau se sont présentées comme suit:

a) Rencontres avec hôtes internationaux

Son Excellence Monsieur Thongsing Thammavong, Président de l'Assemblée nationale de la République Démocratique Populaire Lao, accompagné d'une délégation parlementaire (du 7 au 11 novembre 2007)

Son Excellence Monsieur Herman Van Rompuy, Président de la Chambre des Représentants du Royaume de Belgique (11 septembre 2008)

Son Excellence Madame Regina Van Dinther, Présidente du Landtag de la Rhénanie du Nord Westphalie, R.F.A, accompagnée par ses Vice-Présidents (du 11 au 12 septembre 2008)

b) Visites officielles à l'étranger

Son Excellence Monsieur Lucien Weiler, Président de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg, a été reçu en visite officielle à Sofia sur invitation de Monsieur Georges Pirinsky, Président de l'Assemblée nationale de la République de Bulgarie (du 6 au 7 février 2008)

Son Excellence Monsieur Lucien Weiler, Président de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg, accompagné par des membres du Bureau, a été reçu en visite officielle à Berlin sur invitation de Monsieur le Professeur Docteur Norbert Lammert, Président du Bundestag de la République fédérale d'Allemagne (du 5 au 6 mars 2008)

Des membres du Bureau de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg, sous la conduite de Monsieur Jos Scheuer et de Monsieur Laurent Mosar, Vice-Présidents, ont été reçus en visite officielle à Paris sur invitation de Monsieur Céleste Lett, Président du Groupe d'amitié parlementaire France-Luxembourg de l'Assemblée nationale de la République de France (du 26 au 27 mai 2008)

Des membres du Bureau de la Chambre des Députés, sous la conduite de Monsieur Jos Scheuer, Vice-Président, ont été reçus en visite officielle à Sarreguemines sur invitation de Monsieur Céleste Lett, Président du Groupe d'amitié parlementaire France-Luxembourg de l'Assemblée nationale de la République de France (du 25 au 26 septembre 2008)

c) Gestion de l'administration parlementaire

Au niveau des missions internes qui lui sont confiées par le Règlement de la Chambre, le Bureau règle les questions financières et d'organisation concernant les députés, le Parlement et ses organes et s'occupe de façon générale de la gestion des affaires de la Chambre des Députés.

A part du traitement des questions de gestion journalière, le Bureau a notamment acquiescé en sa réunion du 12 novembre 2007 à un nouveau concept de l'émission hebdomadaire «Chamber aktuell» lequel fut lancé le 11 février 2008. A partir de cette date la production de l'émission s'est faite dans un studio professionnel, ce qui per-



met un programme plus varié, comme par exemple l'organisation de tables rondes. L'émission se présente désormais dans un nouveau décor qui tient compte du look du nouveau site Internet et est désormais diffusée les lundis à 20 heures avec une rediffusion en boucle du mardi au vendredi de 20 à 22 heures.

La Conférence des Présidents

La Conférence des Présidents de la Chambre se compose du Président de la Chambre ainsi que des Présidents de chaque groupe politique. Elle a pour mission de décider des questions relatives à l'organisation des travaux de la Chambre, de proposer l'ordre du jour de la Chambre et de donner son avis au sujet des projets de règlement grand-ducal pour lesquels son assentiment est requis en vertu d'une disposition légale.

La Conférence des Présidents se compose comme suit: M. Lucien Weiler, Président de la Chambre des Députés, M. Michel Wolter, Président du

groupe politique CSV, M. Ben Fayot, Président du groupe politique LSAP, M. Charles Goerens, Président du groupe politique DP et M. François Bausch, Président du groupe politique DÉI GRÉNG.

Au cours de la session 2007-2008, la Conférence des Présidents s'est réunie 27 fois pour régler les questions administratives de la Chambre et pour aviser 26 projets de règlement grand-ducal.

Les commissions parlementaires réglementaires, permanentes et spéciales

Pour faciliter et pour rationaliser ses travaux parlementaires, la Chambre institue des commissions réglementaires, des commissions permanentes et des commissions spéciales dont elle fixe le nombre, la dénomination et les attributions. Au sein des commissions il est tenu compte de la représentation proportionnelle des groupes politiques.

Les commissions sont chargées d'examiner les projets et propositions de loi, les amendements et motions que le Président de la Chambre leur renvoie. Elles ont le droit de présenter elles-mêmes des propositions et des amendements. Elles ont également pour mission de préparer des débats, d'organiser des auditions publiques et non publiques ainsi que des visites et de poursuivre toute activité rentrant dans le cadre de leurs attributions.

Les commissions s'occupent en outre des dossiers européens qui concernent leur domaine de compétence.

Les travaux parlementaires en commission sont non public.

Liste alphabétique des Commissions parlementaires

Commissions réglementaires

Commission des Comptes

Commission du Contrôle parlementaire du Service de Renseignement de l'Etat

Commission des Pétitions

Commission du Règlement

Commissions permanentes

Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration

Commission des Affaires intérieures et de l'Aménagement du Territoire

Commission de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural

Commission des Classes moyennes, du Tourisme et du Logement

Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire

Commission de l'Economie, de l'Energie, des Postes et des Sports

Commission de l'Education nationale et de la Formation professionnelle

Commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Culture

Commission de l'Environnement

Commission de la Famille, de l'Egalité des chances et de la Jeunesse

Commission des Finances et du Budget

Commission de la Fonction publique et de la Réforme administrative, des Media et des Communications

Commission des Institutions et de la Révision constitutionnelle

Commission juridique

Commission de la Santé et de la Sécurité sociale

Commission des Transports

Commission du Travail et de l'Emploi

Commission des Travaux publics





Synthèse des travaux des commissions parlementaires

Commissions réglementaires

Commission des Pétitions



Président: Gira Camille (Déi Gréng)
 Vice-Présidents: Gantenbein-Koullen Marie-Thérèse (CSV)
 Err Lydie (LSAP)
 Membres: CSV: Doerner Christine, Santer Patrick,
 Schank Marco
 LSAP: Diederich Fernand, Spautz Vera
 DP: Bettel Xavier, Brasseur Anne
 ADR: Koepp Jean-Pierre

Au cours de la session parlementaire 2007-2008, la Commission des Pétitions s'est réunie à 9 reprises.

Lors de sa réunion du 18 octobre 2007, la Commission a procédé à un échange de vues avec une délégation turque de la «Human Rights Presidency» sur la répartition des rôles respectifs entre la Commission des Pétitions et le Médiateur.

Au cours de la réunion du 15 novembre 2007, les membres de la Commission ont, d'une part, procédé à un échange de vues sur le rapport d'activité annuel du Médiateur et, d'autre part, examiné la pétition n°285 revendiquant l'égalité pour toutes les carrières de niveau BAC+3.

Le 10 décembre 2007, les membres de la Commission des Pétitions ont commencé la préparation du débat d'orientation sur le rapport d'activité du Médiateur (document parlementaire n°5804), en nommant notamment M. Camille Gira Rapporteur. Elle a ensuite statué sur la recevabilité de deux nouvelles pétitions.

Lors de la réunion du 24 janvier 2008, la Commission des Pétitions a continué la préparation du débat d'orientation sur le rapport d'activité du Médiateur. Elle a ensuite examiné la pétition n°287 contre la construction d'un nouveau foyer d'accueil pour toxicomanes dans la rue Dernier Sol.

Au cours de la réunion du 14 février 2007, la Commission des Pétitions a encore continué la préparation du débat d'orientation sur le rapport d'activité du Médiateur.

Lors de la réunion du 06 mars 2008, les membres de la Commission ont poursuivi la préparation du débat d'orientation sur le rapport d'activité du Médiateur. Il a par ailleurs été procédé à l'examen de la pétition n°288 «en vue d'actions à poursuivre afin d'obtenir un redressement des criantes inégalités discriminatoires qui entachent notre régime fiscal sur le revenu».

Lors de la réunion du 18 mars 2008, les membres de la Commission ont achevé la préparation du débat d'orientation sur le rapport d'activité du Médiateur en adoptant notamment le projet de rapport leur soumis par M. Camille Gira.

Lors de la réunion du 25 juin 2008, la Commission des Pétitions a procédé à un échange de vues avec M. Marc Fischbach au sujet des conclusions à tirer du débat d'orientation sur le rapport d'activité du Médiateur. Elle a ensuite examiné la pétition n°289 concernant l'inscription de la langue luxembourgeoise en tant que langue officielle dans la Constitution et revendication d'une reconnaissance officielle de la langue luxembourgeoise par l'Union européenne. Par ailleurs, elle a examiné le courrier de M. le Ministre des Finances Jean-Claude Juncker au sujet de la pétition n°288 ayant pour objet «de faire entreprendre des actions afin d'obtenir un redressement de criantes inégalités discriminatoires qui entachent notre régime fiscal de l'impôt sur le revenu». Pour finir, elle a examiné les recommandations du Médiateur n°31-2008 relative à la rectification des actes de l'état civil des transsexuel(le)s et n°32-2008 relative aux principes régissant l'inscription d'une personne au registre de la population.

Au cours de la réunion du 7 octobre 2008, la Commission des Pétitions a examiné la documentation fournie par M. le Médiateur au sujet de la recommandation n°32-2008 relative aux principes régissant l'inscription d'une personne au registre de population et procédé à un échange de vues quant à la suite à réserver à cette recommandation. Elle a par ailleurs fait le point sur les dossiers en suspens.

Commission du Règlement

Président: Gybérien Gaston (ADR)
 Vice-Présidents: Santer Patrick (CSV)
 Angel Marc (LSAP)
 Membres: CSV: Andrich-Duval Sylvie,
 Glesener Marcel, Wolter Michel
 LSAP: Fayot Ben, Schreiner Roland
 DP: Bettel Xavier, Flesch Colette
 Déi Gréng: Bausch François

La Commission du Règlement a consacré l'essentiel de ses six réunions à une modification radicale de la procédure relative aux propositions de loi. Le but des travaux de la commission est de valoriser le droit d'initiative législative des députés. Le texte préparé par le président-rapporteur Gast Gibéryen prévoit que dorénavant les propositions de loi, une fois déposées, devront figurer à l'ordre du jour d'une commission parlementaire et d'une séance publique de la Chambre dans un délai de

six mois. Après la présentation du texte par le député qui en est l'auteur, il appartient à la Chambre de décider par un vote si la procédure législative concernant la proposition de loi sera poursuivie ou si cette dernière sera classée sans suites. En cas de poursuite de la procédure, la proposition de loi sera soumise pour avis au Conseil d'Etat afin d'être examinée par après par la commission parlementaire compétente et d'être éventuellement adoptée par la Chambre.

Commission de Contrôle parlementaire du Service de Renseignement de l'Etat



Le contrôle parlementaire du Service de Renseignement de l'Etat fut mis en place par la loi du 15 juin 2004 portant organisation du Service de Renseignement de l'Etat et plus particulièrement par les articles 14 et 15 de la loi précitée:

«Art. 14.- Mise en place d'un contrôle parlementaire

Sans préjudice des contrôles et inspections organisés en vertu des dispositions légales et réglementaires, les activités du

Service de Renseignement sont soumises au contrôle d'une Commission de Contrôle parlementaire composée des présidents des groupes politiques représentés à la Chambre des Députés.

Chaque membre y dispose d'un nombre de voix égal au nombre des membres du groupe qu'il représente. Les règles de fonctionnement de la Commission sont définies par le règlement d'ordre intérieur de la Chambre des Députés.



Art. 15.- Fonctionnement de la Commission de Contrôle parlementaire

(1) Les réunions de la Commission se tiennent à huis clos. Les délibérations au sein de la Commission sont secrètes.

(2) Le Directeur du Service de Renseignement informe la Commission sur les activités générales de son service, y compris les relations avec les services de renseignement et de sécurité étrangers.

(3) La Commission peut procéder à des contrôles portant sur des dossiers spécifiques. A cette fin, la Commission est autorisée à prendre connaissance de toutes les informations et pièces qu'elle juge pertinentes pour l'exercice de sa mission, à l'exception d'informations ou de

pièces susceptibles de révéler l'identité d'une source du Service ou pouvant porter atteinte aux droits de la personne d'un tiers. La Commission peut entendre les agents du Service de Renseignement en charge du dossier sur lequel porte le contrôle.

(4) Lorsque le contrôle porte sur un domaine qui requiert des connaissances spéciales, la Commission peut décider, à la majorité des deux tiers des voix et après avoir consulté le Directeur du Service de Renseignement, de se faire assister par un expert.

(5) A l'issue de chaque contrôle, la Commission dresse un rapport final à caractère confidentiel qui inclut les observations, conclusions et recom-

mandations formulées par ses membres et, le cas échéant, les commentaires relatifs aux contrôles spécifiques définis au paragraphe (3). Ce rapport est adressé au Premier Ministre, Ministre d'Etat, au Directeur du Service de Renseignement et aux députés qui sont membres de la Commission de Contrôle parlementaire.

(6) Le Premier Ministre, Ministre d'Etat peut demander à la Commission d'élaborer un avis concernant des questions liées au fonctionnement et aux activités du Service de Renseignement. La Commission peut de même et de sa propre initiative émettre un avis concernant les questions visées à l'alinéa précédent.

(7) La Commission de Contrôle parlementaire est informée tous les six mois des mesures de surveillance des communications ordonnées par le Premier Ministre, Ministre d'Etat à la demande du Service de Renseignement.

(8) La Commission de Contrôle parlementaire soumet chaque année un rapport d'activités à la Chambre des Députés.»

La commission s'est composée durant la session visée de Monsieur Charles Goerens, Président, de Messieurs Michel Wolter, Ben Fayot et François Bausch, membres.

La Commission de Contrôle parlementaire du Service de Renseignement de l'Etat s'est réunie

vingt-cinq fois au cours de la session 2007-2008 en vue de s'acquitter des obligations de contrôle parlementaire lui dévolues par la loi.

La session 2007-2008 fut avant tout marquée par le contrôle de la commission des activités du réseau «stay behind» luxembourgeois et du rôle du service de renseignements d'antan dans le cadre des enquêtes relatives à l'affaire des attentats à l'explosif du 1984 à 1986.

Ces contrôles ont fait chacun l'objet d'un rapport portant la date du 7 juillet 2008, remis à Monsieur le Premier Ministre le 8 juillet 2008 et présenté à la presse le 10 juillet 2008.



Commissions permanentes

Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire

Président: Flesch Colette (DP)
Vice-Présidents: Wolter Michel (CSV)
Castegnaro John (LSAP)
Membres: CSV: Clement Lucien, Hauptert Norbert, Mosar Laurent
LSAP: Fayot Ben, Negri Roger
DP: Goerens Charles
Déi Gréng: Bausch François
ADR: Mehlen Robert

Au cours de la session parlementaire 2007-2008, la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire s'est réunie à 22 reprises, d'abord sous la présidence de M. Henri Grethen, puis, à partir de janvier 2008 sous la présidence de Mme Colette Flesch.

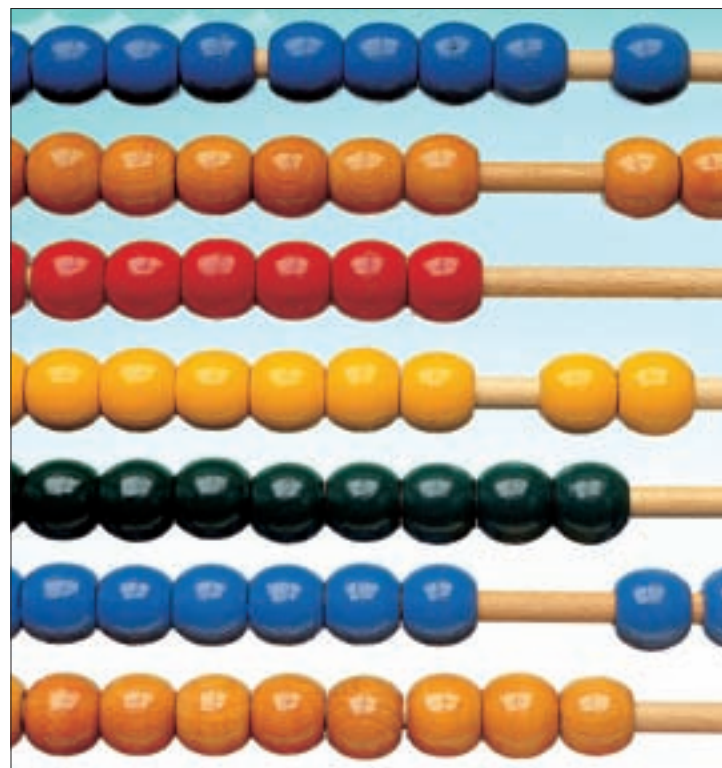
En date du 22 octobre 2007, Monsieur le Ministre de la Fonction publique et de la réforme administrative a présenté l'évolution du programme «eGouvernement» aux membres de la Commission.

Suite à l'examen d'une série de décisions de passer-oute, la Commission a eu une entrevue le 5 novembre 2007 avec Monsieur le Ministre du Travail et de l'Emploi au sujet de la situation de différentes asbl (initiatives sociales) susceptibles de rembourser une partie des montants qui leurs ont été versé par l'Etat. En date du 15 juillet 2008, le résultat de l'étude menée par l'IGF dans ce contexte a été présenté à la Commission. Au vu des explications fournies, la Commission a considéré que ce dossier était désormais clos.

Le 19 novembre 2007, Monsieur le Ministre des Travaux publics a présenté le bilan financier des grands chantiers aux membres de la Commission. Cet exercice a été réitéré le 16 juin 2008.

Suite à la présentation par Monsieur le Ministre des Transports du programme eGo le 20 novembre 2006 et du résultat de l'audit effectué par KPMG au cours de la réunion du 23 avril 2007, la Commission (après avoir soumis au vote en séance publique une motion concernant ce programme) a décidé de demander à la Cour des comptes d'élaborer un rapport spécial portant sur la gestion du projet eGo. Elle a discuté du contenu de ce futur rapport au cours des réunions du 22 octobre, du 19 novembre et du 3 décembre 2007.

Monsieur le Ministre des Travaux publics a été autorisé, au





cours de la réunion du 11 février 2008, à procéder immédiatement aux travaux d'assainissement de type 1 du Lycée Hubert Clement Esch-Alzette sans attendre le vote d'un projet de loi portant sur les travaux de type 2. Au cours de cette même réunion, les membres de la Commission ont accepté que le Ministre des Travaux publics entame une procédure de marché négocié concernant les pavillons provisoires du Lycée technique Nic Biever à Dudelange et ceux destinés au site de l'INS. Ils ont également donné leur accord à la poursuite immédiate des travaux relatifs à l'atelier thérapeutique sur le site du «Château de Schoenfels» sans devoir attendre le dépôt d'un projet de loi portant sur l'aménagement d'un centre d'accueil du Service de la Conservation de la Nature de l'Administration des Eaux et Forêts sur ce même site.

Le 25 février 2008, Monsieur le Ministre du Trésor et du Budget a présenté à la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire et à la Commission des Finances et du Budget les recettes et les dépenses provisoires de l'Etat pour l'exercice 2007.

En date du 7 avril 2008, Monsieur le Ministre du Trésor et du Budget a livré des précisions aux membres de la Commission quant à l'acquisition de 384 ha de parcelles forestières auprès de l'Administration des Biens de Son Altesse Royale le Grand-Duc. Au cours de cette même

réunion, les membres de la Commission ont approuvé la signature d'un bail de location sur trois à cinq ans d'un immeuble situé à Senningerberg et destiné à loger certains services de la police, ainsi que l'achat d'un immeuble destiné à abriter les bureaux et la résidence de l'ambassade du Luxembourg à New York (le coût de cet achat sera compensé par la vente de la résidence actuelle de l'ambassadeur à New York).

La Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire a décidé au cours de sa réunion du 21 avril 2008 d'autoriser Monsieur le Ministre des Travaux publics à procéder aux travaux de sécurisation de la cheminée du haut fourneau A et d'imputer le budget restant de la loi relative aux études et travaux préparatoires en vue de la réalisation d'un centre national de la culture industrielle sur le site des hauts fourneaux à Belval-Ouest à cet effet, à condition que l'enveloppe financière globale prévue par cette loi ne subisse aucun dépassement.

En coopération avec la Commission des Finances et du Budget, la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire a rencontré une délégation de la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire de l'Assemblée nationale de la République de Bulgarie le 26 juin 2008.

En présence de la Commission des Finances et du Budget, la

Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire a participé le 30 juin 2008 à la présentation des recettes et des dépenses de l'Etat des cinq premiers mois de l'exercice 2008 par Monsieur le Ministre du Trésor et du Budget.

Le 23 juillet 2008, la Commission a accueilli, en présence de la Commission des Finances et du Budget, une délégation de la Chambre des Comptes de la République du Cameroun.

Rapports spéciaux de la Cour des Comptes:

La Cour des Comptes a présenté à la Commission son rapport spécial sur le Bâtiment Tour B situé sur le Plateau du Kirchberg le 3 décembre 2007. M. François Bausch a été nommé rapporteur du rapport spécial.

La Cour des comptes a présenté son rapport spécial concernant les programmes quinquennaux d'équipement sportif et le Fonds d'équipement sportif national le 12 juin 2006. Monsieur le Ministre des Sports a procédé à un échange de vues avec les membres de la Commission le 24 juillet 2006. La Commission a adressé de nouvelles questions à Monsieur le Ministre des Sports au cours du mois de juillet 2007 et reçu les réponses afférentes du ministère le 9 octobre 2007.

La Cour des Comptes a présenté à la Commission son rapport spécial sur les établissements

publics - année 2005 le 28 janvier 2008.

La Cour des Comptes a présenté à la Commission son rapport spécial sur les établissements publics - année 2004 le 22 janvier 2007. Le rapport de M. Roger Negri a été adopté au cours de la réunion du 5 mai 2008.

Le rapport spécial de la Cour des Comptes sur le contrôle de la gestion des aides financières allouées par le ministère de la Culture pour le soutien d'activités culturelles a été présenté aux membres de la Commission en date du 2 juillet 2007. Madame la Secrétaire d'Etat à la Culture, à l'Enseignement supérieur et à la Recherche a présenté son point de vue au cours de la réunion du 1er octobre 2007. Le rapport de Mme Colette Flesch, contenant un certain nombre de recommandations, a été adopté le 2 juin 2008.

La Cour des comptes a procédé à la présentation de son rapport spécial sur le Musée de la Forteresse au cours de la réunion du 10 mars 2008. Suite à une entrevue avec Madame la Secrétaire d'Etat à la Culture, à l'Enseignement supérieur et à la Recherche en date du 2 juin 2008, la Commission a rencontré l'IGF au sujet des résultats de l'audit réalisé par un auditeur externe dans le cadre de l'établissement de l'état financier du projet du Musée de la Forteresse, ainsi que des constatations et conclusions de l'IGF. Cette rencontre a eu lieu le 21 juillet 2008.

Projets de loi:

Monsieur le Ministre du Trésor et du Budget a présenté le projet de loi 5740 portant règlement du compte général de l'exercice 2006 au cours de la réunion du 25 février 2008. La Cour des comptes a présenté son rapport général aux membres de la Commission le 19 mai 2008.

La Commission attend toujours les avis du Conseil d'Etat quant aux comptes généraux 2005 et 2006.

Le 15 septembre 2008 la Commission a examiné une série de décisions de passer-outre.

Le 29 septembre 2008 elle a eu un échange de vues avec M. le Ministre des Sports et M. le Ministre des Travaux publics au sujet du Centre national et sportif d'Coque. Elle a ensuite entendu les explications de M. le Ministre des Travaux publics concernant l'implantation d'une partie des services de l'ADEM sur la terrasse des hauts fourneaux sur le site d'Esch-Belval.

Le 13 octobre 2008 la Commission a eu un échange de vues avec M. Jeannot Krecké, Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, relatif au Pavillon luxembourgeois pour l'exposition universelle Shanghai Chine 2010. Elle a ensuite examiné la résolution adoptée par la Chambre des Députés le 21 mai 2004 sur le contrôle de la Cour des Comptes.

Commission de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural



Président: Oberweis Marcel (CSV)
 Vice-Présidents: Schneider Romain (LSAP)
 Goerens Charles (DP)
 Membres: CSV: Clement Lucien, Frank Marie-Josée,
 Schaaf Jean-Paul
 LSAP: Klein Jean-Pierre, Scheuer Jos
 DP: Wagner Carlo
 GRÉNG: Kox Henri
 ADR: Mehlen Robert

Sous la présidence de Monsieur Marcel Oberweis, la Commission de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural s'est réunie à 28 reprises.

Le début de la session 2007-2008 fut marqué par d'intenses travaux législatifs. La commission a ainsi pu porter au vote de la Chambre des Députés trois projets de loi d'une portée majeure.

Ainsi, le 31 janvier 2008, le projet de loi sur la commercialisation des semences et plants ainsi que sur la coexistence des cultures génétiquement modifiées, conventionnelles et biologiques (doc. parl. 5380) a pu être voté en séance publique. Le rapport fut présenté par Monsieur Jean-Paul Schaaf.

Il s'ensuivit, le 20 février 2008, le vote en séance publique du projet de loi relatif aux chiens (doc. parl. 4985), dont Monsieur Marcel Oberweis était le rapporteur.

Enfin, en date du 20 mars 2008, le projet de loi concernant le renouvellement du soutien au développement rural (doc. parl. 5762), a pu être porté au vote de

la Chambre. Monsieur Lucien Clement en était le rapporteur.

Par la suite, la commission a pu se consacrer davantage à des échanges de vues avec les acteurs du monde rural, de même qu'elle a su apporter son soutien public à diverses initiatives de promotion de produits du terroir.

Des échanges de vues ont ainsi eu lieu avec Madame Mariann Fischer Boel, Commissaire européenne chargée de l'agriculture et du développement rural, avec la Chambre d'Agriculture, avec la député du Parlement européen Madame Erna Hennicot-Schoepges, avec des représentants du Ministère de l'Environnement, avec une délégation de la société coopérative CONVIS, avec des représentants du Conseil Supérieur pour le Développement Durable, avec une délégation de la Lëtzebuerger Jongbaueren a Jongwënzer asbl, avec des représentants de la Lëtzebuerger Bauerejugend, avec des représentants de différentes ONG sur la problématique environnementale liée à la production de biocarburants, avec des représentants des Lëtzebuerger Mëllechbaueren, avec une délégation

de la Lëtzebuerger Natura Vulleschutzliga et du Mouvement écologique, avec M. le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural au sujet du «bilan santé» de la politique agricole commune, avec des responsables de l'association agricole Luxlait.

Des réunions externes ont amené la commission à Munsbach sur le site de l'Oikopolis afin de s'informer et d'informer sur les activités des associations Demeter, Bio-Label et BIOG, à visiter une exploitation agricole à élevage biologique de poulets à Sprinkange et à soutenir une action de promotion de la production fruitière régionale à Junglinster.

Finalement, la commission parlementaire a suivi de manière régulière les dossiers agricoles au niveau européen et a, en cas de nécessité, sollicité des prises de position afférentes de M. le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural ou de ses représentants.

Commission de l'Économie, de l'Énergie, des Postes et des Sports



Président:	Bodry Alex (LSAP)
Vice-Présidents:	Sauber Marcel (CSV), Flesch Colette (DP)
Membres:	CSV: Hetto-Gaasch Françoise, Schank Marco, Spautz Marc
	LSAP: Castegnaro John, Scheuer Jos
	DP: Eugène Berger,
	Brasseur Anne (pour le volet Sports)
Déi Gréng:	Jean Huss (pour le volet Sports), Kox Henri (sauf pour le volet Sports)
ADR:	Henckes Jacques-Yves (sauf pour le volet Sports), Jean-Pierre Koepp (pour le volet Sports)

Au courant de la session 2007-2008, la Commission de l'Économie, de l'Énergie, des Postes et des Sports s'est réunie à 33 reprises.

Ces réunions régulières, consacrées principalement à des travaux législatifs bien précis, ont permis de porter au vote de la Chambre des Députés huit projets de loi et une proposition de loi.

Ainsi, le 23 octobre 2007, la Chambre des Députés a adopté le projet de loi portant modification de la loi du 19 février 2004 portant transposition de la directive 2000/52/CE de la Commission du 26 juillet 2000 modifiant la directive 80/723/CEE relative à la transparence des relations financières entre les États membres et les entreprises publiques, ainsi qu'à la transparence financière dans certaines entreprises; transposition de la directive 2005/81/CE de la Commission du 28 novembre 2005 modifiant la directive 80/723/CEE précitée (doc. parl. 5599). Monsieur le Président de la commission parlementaire Alex Bodry a présenté ce projet à la plénière.

Le 20 novembre 2007 le projet de loi autorisant l'État à fournir une garantie bancaire pour la réalisation et l'exploitation d'un réseau de chaleur urbain (doc. parl. 5471) a été voté par la Chambre des Députés. Monsieur Alex Bodry en était le rapporteur.

Monsieur John Castegnaro était rapporteur du projet de loi relatif au développement économique régional (doc. parl. 5779), voté le 11 juin 2008 par la Chambre.

En date du 30 janvier 2008, le projet de loi portant modification de la loi du 17 mai 2004 relative à la concurrence (doc. parl. 5683) a été voté par la Chambre. Monsieur Jos Scheuer était rapporteur.

Le 30 janvier 2008 également, la proposition de loi relative à la modification de la loi modifiée du 20 juillet 1992 portant modification du régime des brevets d'invention (doc. parl. 5681) a pu être adoptée. Le rapporteur était Monsieur Henri Kox.

Le 20 février 2008, Monsieur le rapporteur Jos Scheuer a pu soumettre le projet de loi transposant la Directive 2005/35/CE du Parlement européen et du Conseil du 7 septembre 2005 relative à la pollution causée par les navires et à l'introduction de sanctions en cas d'infractions et la Décision-cadre 2005/667/JAI du Conseil du 12 juillet 2005 visant à renforcer le cadre pénal pour la répression de la pollution causée par les navires (doc. parl. 5686) au vote de la Chambre des Députés.

En date du 20 mars 2008, Monsieur Alex Bodry a présenté le rapport relatif au projet de loi



relative à la recherche et à la sanction des violations des droits des consommateurs (doc. parl. 5699), loi adoptée en cette même séance publique.

Les travaux concernant le projet de loi relatif à la création d'un Institut luxembourgeois de la normalisation, de l'accréditation, de la sécurité et qualité des produits et services, dit ILNAS (doc. parl. 5516), ont également pu être finalisés, de sorte que Monsieur John Castegnaro a pu présenter son rapport et que le projet a pu être voté le 24 avril 2008.

Le projet de loi ayant pour objet: 1) le développement économique de certaines régions du pays; 2) la modification de la loi modifiée du 27 juillet 1993 ayant pour objet 1. le développement et la diversification économiques, 2. l'amélioration de la structure générale et de l'équilibre régional de l'économie; de la loi du 22 février 2004 instaurant un régime d'aide à la protection de l'environnement, à l'utilisation rationnelle de l'énergie et à la production d'énergie de sources renouvelables (doc. parl. 5779), a pu être porté au vote de la Chambre. Monsieur John Castegnaro était rapporteur de la commission.

La commission a également pris position au sujet du rapport d'activité du Médiateur et a suivi les dossiers européens lui communiqués. Dans ce contexte, la commission a reçu, le 18 février 2008, une délégation du Conseil Economique et Social afin de faire le point sur la problématique des services d'intérêt général dans le contexte du marché communautaire et la position afférente de la Commission européenne.

Certaines réunions ont été consacrées à des sujets de politique économique générale, comme la stratégie de Lisbonne dans le cadre de laquelle la commission parlementaire examina, dans une première étape, le Rapport de mise en œuvre 2007 du Plan national pour l'innovation et l'emploi, et organisa ensuite deux auditions publiques, le 5 mars et le 10 avril 2008. Ces auditions ont permis de préparer l'élaboration du nouveau programme national de réforme pour le deuxième cycle triennal (2008-2010) de ladite stratégie de Lisbonne, programme qui a pu être dé-

battu en séance plénière le 16 octobre 2008.

Par la suite, le 20 juin 2008, la commission a eu un échange de vues approfondi avec une délégation de la Commission européenne au sujet des conclusions à tirer des deux auditions publiques précitées.

La commission a en outre suivi de près et dans le respect du secret des délibérations l'évolution du dossier du projet de fusion entre Cegedel, Soteg et Saar Ferngas.

La politique des consommateurs, et plus particulièrement son volet communautaire, a été le thème de l'entrevue de la commission parlementaire, le 21 avril 2008, avec la Commissaire européenne Madame Meglena Kuneva.

Lors d'une réunion jointe le 17 juin 2008 avec d'autres commissions parlementaires concernées, la Commission de l'Économie, de l'Énergie, des Postes et des Sports s'est informée en détail sur le plan d'action du Gouvernement «Technologies de la Santé».

L'objet d'autres réunions jointes était la problématique des règles d'affiliation et de cotisation à la Chambre de commerce, le système européen d'échange de quotas d'émissions de CO2 ainsi que l'évolution et l'avenir



des facultés de l'Université du Luxembourg notamment en ce qui concerne les activités de recherche.

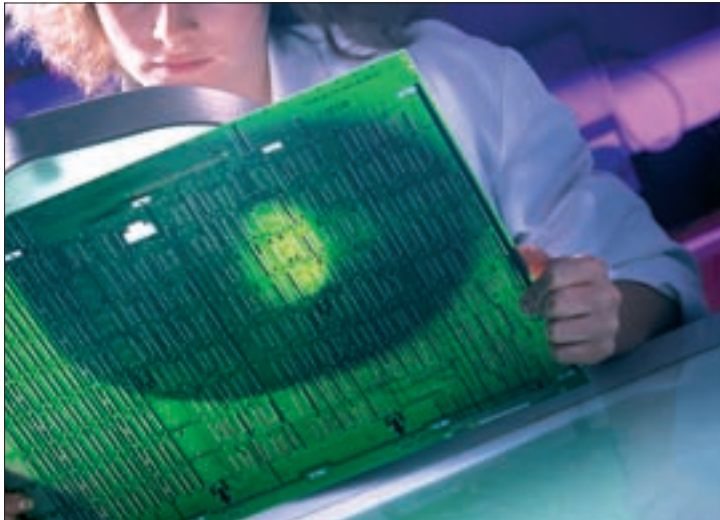
La session 2007-2008 se clôtura, sur l'arrière-fond d'une crise financière internationale, avec des préoccupations conjoncturelles. Les dernières réunions de la commission furent ainsi consacrées, le 23 septembre 2008, à un échange de vues avec le Président de la Banque centrale du Luxembourg sur l'état de la conjoncture luxembourgeoise et les prévisions économiques, suivi le 29 septembre, conjointement avec la Commission des Finances et du Budget, d'une entrevue avec le Gouvernement au sujet de la prise de participation dans le groupe bancaire Fortis.





Commission de l'Education nationale et de la Formation professionnelle

Président:	Scheuer Jos (LSAP)
Vice-Présidents:	Hetto-Gaasch Françoise (CSV) Brasseur Anne (DP)
Membres:	CSV: Gantenbein-Koullen Marie-Thérèse, Roth Gilles, Sunnen Fred LSAP: Castegnaro John, Diederich Fernand DP: Eugène Berger Déi Gréng: Adam Claude (sauf pour le volet Formation professionnelle), Viviane Loschetter (pour le volet Formation professionnelle) ADR: Mehlen Robert



Sujets d'intérêt général:

Donnant suite à une résolution déposée par Madame Anne Brasseur, la commission a mené une discussion sur le cours d'instruction religieuse et morale, le cours de formation morale et sociale et l'éducation aux valeurs dans le système scolaire luxembourgeois.

*

En vue de la préparation du débat de consultation sur les orientations de l'école primaire en matière de compétences linguistiques, sur le développement des compétences scientifiques de la jeunesse luxembourgeoise ainsi que sur les cadres à créer pour permettre à l'école luxembourgeoise de maintenir, voire de développer sa compétitivité, la commission a procédé à une analyse profonde des résultats de l'étude PIRLS (Progress in International Reading Literacy Study) et de l'étude PISA 2006 (OCDE - Programme for International Student Assessment).

*

Au niveau international la commission a eu, en réunion jointe avec la Commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Culture, une entrevue avec une délégation du Sénat de Roumanie.

Elle s'est déplacée à Perl (RFA) pour se renseigner sur place au sujet des modalités de fonctionnement et de l'infrastructure du Deutsch-Luxemburgisches Schengen-Lyzeum Perl.

Travaux législatifs:

La Commission de l'Education nationale et de la Formation

professionnelle a consacré la majeure partie de ses réunions à l'examen et à la discussion des projets de loi représentant la réforme scolaire. Il s'agit en l'occurrence des projets de loi 5758 relatif à l'obligation scolaire, dont les amendements ont été envoyés au Conseil d'Etat au cours du mois d'août, du projet de loi 5759 sur l'enseignement fondamental qui a également été modifié et du projet de loi 5760 sur le personnel enseignant.

Trois projets de loi ont pu être évacués, tous concernent des établissements scolaires.

Le projet de loi 5761 porte création d'une Ecole préscolaire et primaire de recherche fondée sur la pédagogie inclusive. Il s'agit en fait de la loi de base concernant le projet «Eis Schoul», une école primaire se proposant d'intégrer tous les enfants, de mieux gérer l'hétérogénéité, de différencier les apprentissages, d'impliquer les enfants comme auteurs de leurs apprentissages, d'aborder autrement le plurilinguisme, de repenser les formes d'évaluation, d'améliorer l'accompagnement péri- et parascolaire des enfants, de mieux informer et impliquer les parents, de rallier l'ensemble du corps enseignant d'une école à un projet pédagogique précis, de favoriser le travail d'une équipe multiprofessionnelle.

L'initiative de créer une école primaire de recherche fondée sur la pédagogie inclusive remontant à une initiative du Groupe Luxembourgeois d'Education Nouvelle (GLEN), fondé en décembre 2004, connaît son aboutissement en 2008. Elle ouvrira ses portes à la rentrée scolaire 2008-2009 et sera implantée à Luxembourg-Kirchberg.

Par un autre projet de loi (N° 5854) a été approuvé un Protocole additionnel au Protocole signé le 4 décembre 2006 à Perl entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le „Landkreis Merzig-Wadern“ sur les immeubles existants et sur le financement des projets immobiliers, ainsi que les dépenses courantes du „Deutsch-Luxemburgisches-Schengen-Lyzeum Perl“.

Au vu du succès que connaît l'offre scolaire du Schengen-Lycée, il est de mise de donner à un maximum d'élèves la possibilité d'en profiter. A cette fin, il y a lieu de revoir dès à présent la taille de l'immeuble abritant ce lycée. De ce fait, le projet de modernisation et d'extension de l'immeuble actuel a dû être ré-examiné complètement, avec comme conséquence évidente que le coût total de 12 millions d'euros pour les travaux initialement prévus doit également être reconsidéré

*

La création d'un lycée à Junglinster (projet de loi N° 5782) se fonde sur l'organisation scolaire telle qu'elle a été définie dans le plan directeur sectoriel „Lycées“ établissant quatre pôles d'enseignement sur le territoire national: Nord, Centre, Sud et Est, ce dernier comprenant les cantons d'Echternach, de Grevenmacher, ainsi que les communes de Heffingen et Larochette.

Le lycée est conçu pour accueillir entre 1.220 et 1.400 élèves. D'après le plan sectoriel „lycées“, cet effectif d'élèves est suffisant pour garantir une large diversité d'offres scolaires et pour permettre une gestion rationnelle des structures et infrastructures.

Il accueille ainsi les élèves de la classe de 7^e jusqu'à la classe de 9^e de l'enseignement secondaire technique, y compris le régime préparatoire, ainsi que les élèves de la classe de 7^e jusqu'à la classe de 4^e de l'enseignement secondaire.

Les auteurs du projet de loi ont prévu dès le départ l'offre d'une prise en charge qui va au-delà du temps d'enseignement. Ainsi, le lycée de Junglinster offrira un encadrement scolaire de 7.30 h à 18 h. L'encadrement comprendra, d'une part, des cours d'appui et des mesures de remédiation et, d'autre part, des activités culturelles, sportives et scientifiques, ainsi que des apprentissages complémentaires facultatifs.

*

Enfin, la commission a procédé à l'examen du projet de loi 5622 qui s'inscrit dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle et du projet de loi 5847 portant sur l'innovation et la recherche pédagogiques, projet dont la finalisation est prévue pour la session parlementaire 2008/2009.

Commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Culture

Président:	Sunnen Fred (CSV)
Vice-Présidents:	Fayot Ben (LSAP) Flesch Colette (DP)
Membres:	CSV: Oberweis Marcel, Stein-Mergen Martine, Thiel Lucien LSAP: Dall'Agnol Claudia, Mutsch Lydia DP: Brasseur Anne Déi Gréng: Adam Claude ADR: Mehlen Robert

1) Débats et sujets généraux

La commission parlementaire a préparé un débat d'orientation sur la Grande Région, dont le rapport est disponible comme document parlementaire 5831. La présidence luxembourgeoise de la Grande Région a montré une nouvelle fois que l'aménagement du territoire a un impact profond sur le comportement de la population. Il paraît dès lors souhaitable d'œuvrer en faveur d'une meilleure coordination des plans d'aménagement du territoire dans les communes frontalières. A travers un programme de travail qui s'échelonne sur 18 mois, la Présidence luxembourgeoise s'engage à assurer encore davantage une assise à la Grande Région en tant que modèle de coopération transfrontalière.

Le 9 avril 2008, les membres de la Commission parlementaire se sont entretenus avec des représentants du Fonds national de la Recherche sur les activités du Fonds et les développements possibles dans le domaine de la Recherche au Luxembourg. La commission s'est également entretenue avec des représentants de l'OCDE et du département de la Recherche du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Culture sur les suites accordées au rapport de l'OCDE sur la recherche à Luxembourg.

Deux entrevues ont eu lieu, les 18 et 22 septembre 2008, avec des représentants de l'Université du Luxembourg, dont le Recteur, M. Tarrach et les doyens des facultés MM. Prum, Malvetti et Margue sur le développement de l'Université et de ses facultés, ainsi que sur les formations

des enseignants luxembourgeois.

Fin 2007 des membres de la commission parlementaire ont participé à un voyage d'études à Sibiu en Roumanie.

En réunion jointe avec la Commission des Travaux publics, la commission parlementaire a été informée au sujet des travaux en cours à Belval-Ouest, site qui accueillera e.a. les nouvelles infrastructures de l'Université du Luxembourg.

2) Travaux législatifs

Le projet de loi 4715 concernant la protection et la conservation du patrimoine archéologique, historique, architectural et paysager continue à retenir l'attention de la commission parlementaire.

L'historique du projet de loi remonte au mois d'octobre 2000 où le texte a été déposé. Il a été modifié par plusieurs séries d'amendements et examiné autant de fois par le Conseil d'Etat qui a émis son dernier avis suite aux amendements parlementaires de la mi-2007. L'élaboration d'un projet de rapport s'est heurtée à des difficultés émanant du texte qui se trouve actuellement sur le bureau de la commission.

La commission parlementaire a évacué un certain nombre de projets de loi dont le projet 5733 relatif aux aides à la formation-recherche aura certainement un impact important sur la vie universitaire et les activités de recherche au Grand-Duché de Luxembourg.





Le projet de loi tend à favoriser la mise en place de nouveaux instruments pour le développement de la carrière des chercheurs et à créer en général des conditions plus favorables au déploiement de carrières durables et plus attrayantes dans le domaine de la recherche et du développement.

Le nouveau texte propose de réformer l'instrument des bourses de formation-recherche introduit par la loi du 9 mars 1987 ayant pour objet la recherche et le développement. Le nouveau mécanisme innove en ce qu'il lie, en règle générale, l'attribution de l'aide à la formation-recherche à l'établissement d'un contrat de travail entre le chercheur en formation et son établissement d'accueil.

Le projet de loi inclut par ailleurs, au-delà des dispositions ayant trait à la formation-recherche, également des dispositions visant la modification du Code du Travail, en vue d'y inscrire des dérogations concernant la conclusion de contrats à durée déterminée avec des chercheurs respectivement avec des étudiants.

* Deux autres projets concernent des conventions ou accords internationaux.

Le projet de loi 5550 portant adaptation du droit interne aux dispositions du Deuxième Protocole relatif à la Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé, signé à La Haye, le 2 mars 1999 a comme objet l'adaptation du droit pénal luxembourgeois aux dispositions du Deuxième Protocole relatif à la Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé, signé à La Haye le 26 mars 1999.

Le droit pénal luxembourgeois sanctionnera désormais le fait de s'attaquer dans le cadre d'un conflit armé à un bien culturel sous protection renforcée au sens de la Convention ou encore de l'utiliser à l'appui d'une action militaire, de détruire sur une grande échelle des biens culturels protégés par la

Convention, de commettre un vol, un pillage ou un détournement de biens culturels protégés par la Convention, de commettre des actes de vandalisme dirigés contre les biens en question, etc.

Par le projet de loi 5736 est soumis à l'approbation de la Chambre des députés l'accord de coopération conclu entre le gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le gouvernement de la République de Croatie dans le domaine de la culture, de l'éducation, de la science, de la jeunesse et du sport, signé à Zagreb, le 22 février 2007.



* La commission a également examiné un certain nombre de documents ayant trait à des dossiers d'envergure européenne, comme la mise en oeuvre de l'agenda de Lisbonne dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche, le transfert de connaissances entre les organismes de recherche et les entreprises à travers l'Europe vers l'innovation ouverte, les nanosciences et nanotechnologies, les activités de l'Union européenne en matière de recherche et de développement technologique, le 7e programme cadre de la recherche au niveau européen (2007-2013).

Commission de l'Environnement

Président: Negri Roger (LSAP)
Vice-Présidents: Oberweis Marcel (CSV)
Gira Camille (Déi Gréng)
Membres: CSV: Schaaf Jean-Paul, Schank Marco, Stein-Mergen Martine
LSAP: Angel Marc, Schneider Romain
DP: Berger Eugène, Goerens Charles
ADR: Mehlen Robert

Lors de la session parlementaire 2007-2008, la Commission de l'Environnement s'est réunie à 25 occasions.

Au cours de la réunion du 15 novembre 2007, les membres de la Commission ont procédé à un échange de vues sur les recours aux mécanismes flexibles du Protocole de Kyoto (projets MDP - mécanisme pour un développement propre - et MOC - mise en oeuvre conjointe -), afin d'accomplir les engagements internationaux pris par le Luxembourg dans le cadre de ce protocole. Ils ont ensuite procédé à un échange de vues sur la Conférence de Bali de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Pour finir, le deuxième avis complémentaire du Conseil d'Etat relatif au projet de loi 5453 modifiant et complétant la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés a été examiné.

Au cours de la réunion du 03 décembre 2007, le projet de rapport relatif au projet de loi 5453 modifiant et complétant la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés a été présenté et adopté. Par ailleurs, la Commission a entamé l'examen de deux projets de loi: le projet de loi 5731 relatif à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement et le projet de loi 5735 portant approbation du Protocole à la Convention sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière, relatif à l'évaluation stratégique environnementale, fait à Kiev (Ukraine), le 21 mai 2003. Enfin, la Commission a pris connaissance d'une série d'amendements gouvernementaux apportés au projet de loi 5732 1. modifiant la loi modifiée du 19 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles; 2. abrogeant la loi du 24 février 1928 concernant la protection des oiseaux.

En date du 04 décembre 2007, la Commission de l'Environnement s'est réunie conjointement avec la Commission des Affaires intérieures et de l'Aménagement du Territoire afin de procéder à un échange de vues concernant le Plan d'occupation du sol "aéroport et environs" et le jugement du tribunal administratif du 22 octobre 2007 qui annule le règlement grand-ducal du 17 mai 2006 déclarant obligatoire le POS.

Lors de la réunion du 11 décembre 2007, la Commission a examiné l'avis complémentaire du Conseil d'Etat relatif au projet de loi 5732 1. modifiant la loi modifiée du 19 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles; 2. abrogeant la loi du 24 février 1928 concernant la protection des oiseaux. Puis le Rapporteur du projet, Monsieur Roger Negri, a présenté son projet

de rapport, lequel a ensuite été adopté. Par ailleurs, les membres de la Commission ont poursuivi l'examen du projet de loi 5731 relatif à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement et du projet de loi 5735 portant approbation du Protocole à la Convention sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière, relatif à l'évaluation stratégique environnementale, fait à Kiev (Ukraine), le 21 mai 2003.

Lors de la réunion du 10 janvier 2008, la Commission a examiné et adopté une série d'amendements au projet de loi 5731 relatif à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement. Elle a par ailleurs poursuivi l'examen du projet de loi 5735 portant approbation du Protocole à la Convention sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière, relatif à l'évaluation stratégique environnementale, fait à Kiev (Ukraine), le 21 mai 2003 et de l'avis afférent du Conseil d'Etat. Pour finir, la Commission a élaboré une prise de position relative au Débat d'orientation sur le rapport d'activité du Médiateur (document parlementaire n° 5804).

Au cours de la réunion du 12 février 2008, il a été procédé à un échange de vues avec M. le Ministre de l'Environnement suite à la proposition de la Commission européenne concernant le "burden-sharing". L'examen du projet de loi 5818 concernant la gestion des déchets de l'industrie extractive a ensuite été entamé.

Lors de la réunion du 27 février 2008, la Commission a entamé l'examen du projet de loi 5819 a) concernant certaines modalités d'application et la sanction du règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) N° 793/93 du

Conseil et le règlement (CE) N° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE b) modifiant la loi modifiée du 15 juin 1994 - relative à la classification, l'emballage et l'étiquetage des substances dangereuses - modifiant la loi du 11 mars 1981 portant réglementation de la mise sur le marché et de l'emploi de certaines substances et préparations dangereuses c) modifiant la loi du 3 août 2005 relative à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses d) abrogeant la loi modifiée du 11 mars 1981 portant réglementation de la mise sur le marché et de l'emploi de certaines substances et préparations dangereuses. La Commission a par ailleurs examiné les documents européens suivants:

- COM (2007) 597: Communication de la Commission au Conseil concernant la participation de la Communauté européenne à la cinquième Conférence ministérielle pour la protection des forêts en Europe (Varsovie, 5-7 novembre 2007);
- COM (2007) 642: Communication de la Commission au Conseil et au Parlement Européen: Rapport de situation sur la stratégie 2007 en faveur du développement durable;
- COM (2007) 707: Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions relative au réexamen de la recommandation 2001/331/CE prévoyant des critères minimaux applicables aux inspections environnementales dans les Etats membres;
- COM (2007) 757: Communication de la Commission: Progrès accomplis dans la réalisation des objectifs assignés au titre du Protocole de Kyoto (en application de la décision n° 250/2004/CE du Parlement européen et du Conseil relative à un mécanisme pour surveiller les émissions de gaz à effet de serre dans la Communauté et mettre en oeuvre le protocole de Kyoto);
- COM (2007) 723: Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions: Un plan stratégique européen pour les technologies énergétiques (Plan Set) Pour un avenir moins pollué par le carbone.

En date du 14 mars 2008, la Commission de l'Environnement, conjointement avec la





Commission de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural, a procédé à un échange de vues avec des représentants du Conseil Supérieur pour le Développement Durable (CSDD) sur l'utilisation de la biomasse.

Lors de la réunion du 08 avril 2008, la Commission de l'Environnement a procédé à un échange de vues avec M. le Ministre de l'Environnement concernant la cartographie du bruit à élaborer par le Luxembourg en application de la directive 2002/49/CE du Parlement européen et du Conseil du 25 juin 2002 relative à l'évaluation et à la gestion du bruit dans l'environnement. Elle a ensuite examiné l'avis complémentaire du Conseil d'Etat sur le projet de loi 5731 relatif à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement. De même, elle a poursuivi l'examen du projet de loi 5735 portant approbation du Protocole à la Convention sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière, relatif à l'évaluation stratégique environnementale, fait à Kiev (Ukraine), le 21 mai 2003. Par ailleurs, elle a entamé l'examen de deux nouveaux projets de loi: le projet de loi 5818 concernant la gestion des déchets de l'industrie extractive et le projet de loi 5826 autorisant le Gouvernement à participer au financement des travaux de renouvellement des infrastructures d'élimination des déchets ménagers et assimilés du SIDOR.

Au cours de la réunion du 09 avril 2008, la Commission a procédé à un échange de vues avec des représentants du Centre de Ressources des Technologies pour l'Environnement (CRTE) à propos du Paquet "REACH".

Lors de la réunion du 17 avril 2008, le Rapporteur M. Roger Negri a présenté à la commission parlementaire ses projets de rapports concernant le projet de loi 5731 relatif à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement, le projet de loi 5735 portant approbation du Protocole à la Convention sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière, relatif à l'évaluation stratégique environnementale, fait à Kiev (Ukraine), le 21 mai 2003 et le projet de loi 5826 autorisant le Gouvernement à participer au financement des travaux de renouvellement des infrastructures d'élimination des déchets ménagers et assimilés du SIDOR. Ces trois projets de rapport ont été adoptés.

Le 05 mai 2008, la Commission de l'Environnement a examiné les documents européens suivants:

- COM (2007) 794: Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Deuxième rapport sur l'utilisation des ressources financières destinées au démantèlement des installations nucléaires, au combustible usé et aux déchets radioactifs;
- COM (2007) 844: Proposition de DIRECTIVE DU PARLEMENT EUROPEEN ET DU

CONSEIL relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution);

- COM (2007) 843: COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU CONSEIL, AU PARLEMENT EUROPEEN, AU COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL EUROPEEN ET AU COMITE DES REGIONS - Amélioration de la politique en matière d'émissions industrielles;
- COM (2008) 30: COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPEEN, AU CONSEIL, AU COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL EUROPEEN ET AU COMITE DES REGIONS - Deux fois 20 pour 2020: Saisir la chance qu'offre le changement climatique;
- COM (2008) 19: Proposition de DIRECTIVE DU PARLEMENT EUROPEEN ET DU CONSEIL relative à la promotion de l'utilisation de l'énergie produite à partir de sources renouvelables;



- COM (2008) 18: Proposition de DIRECTIVE DU PARLEMENT EUROPEEN ET DU CONSEIL relative au stockage géologique du dioxyde de carbone et modifiant les directives 85/337/CEE et 96/61/CE du Conseil, ainsi que les directives 2000/60/CE, 2001/80/CE, 2004/35/CE, 2006/12/CE et le règlement (CE) n° 1013/2006;
- COM (2008) 17: Proposition de DÉCISION DU PARLEMENT EUROPEEN ET DU CONSEIL relative à l'effort à fournir par les États membres pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre afin de respecter les engagements de la Communauté en matière de réduction de ces émissions jusqu'en 2020;
- COM (2008) 16: Proposition de DIRECTIVE DU PARLEMENT EUROPEEN ET DU CONSEIL modifiant la directive 2003/87/CE afin d'améliorer et d'étendre le système communautaire d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre;
- COM (2008) 13: COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPEEN, AU CONSEIL, AU COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL EUROPEEN ET AU COMITE DES REGIONS - Promouvoir une démonstration à brève échéance de la production durable d'énergie à partir de combustibles fossiles;
- COM (2008) 11: COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU CONSEIL ET AU PARLE-

- MENTE EUROPEEN SUR LA PREMIERE ÉVALUATION DES PLANS NATIONAUX D'ACTION EN MATIÈRE D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE EXIGÉE PAR LA DIRECTIVE 2006/32/CE RELATIVE À L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS LES UTILISATIONS FINALES ET AUX SERVICES ÉNERGÉTIQUES - PROGRESSER ENSEMBLE SUR L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE;
- COM (2008) 6: RAPPORT DE LA COMMISSION AU CONSEIL ET AU PARLEMENT EUROPEEN sur la mise en œuvre de l'action Forest Focus conformément au règlement (CE) n° 2152/2003 du Parlement européen et du Conseil du 17 novembre 2003 concernant la surveillance des forêts et des interactions environnementales dans la Communauté;
- COM (2008) 46: COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU CONSEIL, AU PARLEMENT EUROPEEN, AU CO-

MENT EUROPEEN SUR LA PREMIERE ÉVALUATION DES PLANS NATIONAUX D'ACTION EN MATIÈRE D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE EXIGÉE PAR LA DIRECTIVE 2006/32/CE RELATIVE À L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS LES UTILISATIONS FINALES ET AUX SERVICES ÉNERGÉTIQUES - PROGRESSER ENSEMBLE SUR L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE;

MITE DES REGIONS - Vers un système de partage d'informations sur l'environnement (SEIS).

Le 20 mai 2008, la Commission de l'Environnement, conjointement avec la Commission de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural a procédé à un échange de vues avec des représentants de différentes ONG sur les problèmes environnementaux liés à la production de carburants à partir de sources d'énergies renouvelables et, en particulier, à partir de la biomasse.

Lors de la réunion du 21 mai 2008, la Commission de l'Environnement a continué l'échange de vues avec des représentants du Centre de Ressources des Technologies pour l'Environnement (CRTE) à propos du Paquet "REACH"

Au cours de la réunion du 29 mai 2008, les membres de la Commission ont entamé l'examen du projet de loi 5818 concernant la gestion des déchets de l'industrie extractive, ainsi que de l'avis du Conseil d'Etat y afférent. Ils ont par ailleurs analysé les documents européens suivants:

- COM (2008)113: Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen sur une filière bois innovatrice et durable dans l'UE - Contribution à la stratégie de l'UE pour la croissance et l'emploi;
- SEC (2008) 85: Commission staff working document Annex to the impact assessment Document accompanying the Package of Implementation

measures for the EU's objectives on climate change and renewable energy for 2020.

Lors de la réunion du 12 juin 2008, la Commission a poursuivi l'examen du projet de loi 5818 concernant la gestion des déchets de l'industrie extractive, en adoptant une série d'amendements parlementaires. Par ailleurs, elle a poursuivi l'examen du projet de loi 5819 a) concernant certaines modalités d'application et la sanction du règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) N° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) N° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE b) modifiant la loi modifiée du 15 juin 1994 - relative à la classification, l'emballage et l'étiquetage des substances dangereuses - modifiant la loi du 11 mars 1981 portant réglementation de la mise sur le marché et de l'emploi de certaines substances et préparations dangereuses c) modifiant la loi du 3 août 2005 relative à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses d) abrogeant la loi modifiée du 11 mars 1981 portant réglementation de la mise sur le marché et de l'emploi de certaines substances et préparations dangereuses.

En date du 17 juin 2008, M. le Ministre de l'Environnement a présenté le projet de loi 5888 relative à la chasse aux membres de la commission parlementaire.

Le 24 juin 2008, la Commission de l'Environnement, conjointement avec la Commission de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural a procédé à un échange de vues avec des représentants de la Lëtzebuerger Natur- a Vulleschutzliga et du Mouvement écologique au sujet de projets de remboursement, de la prime d'entretien du paysage "plus" et de la biodiversité.

Toujours en date du 24 juin 2008, la Commission de l'Environnement a poursuivi l'examen du projet de loi 5888 relative à la chasse, et plus précisément elle a pris connaissance de la liste des projets de règlement grand-ducal à prendre en exécution de la future loi. Elle a ensuite procédé à un échange de vues concernant les aspects environnementaux de la stratégie renouvelée de Lisbonne.

Au cours de la réunion du 09 juillet 2008, la Commission de l'Environnement et la Commission de l'Economie, de l'Energie, des Postes et des Sports ont procédé à un échange de vues concernant la motion relative au système européen d'échange de quotas d'émissions de CO₂, déposée en séance publique le 11 juin 2008.

Toujours en date du 09 juillet 2008, la Commission a élaboré sa prise de position concernant les aspects environnementaux de la stratégie renouvelée de

Lisbonne et l'élaboration du nouveau Plan national de réforme du Gouvernement. Elle a ensuite entamé l'examen du projet de loi 5855 relatif aux piles et accumulateurs ainsi qu'aux déchets de piles et d'accumulateurs et a adopté une série d'amendements parlementaires. Pour finir, elle a examiné l'avis complémentaire du Conseil d'Etat relatif au projet de loi 5818 concernant la gestion des déchets de l'industrie extractive.

Au cours de la réunion du 18 septembre 2008, la Commission de l'Environnement a adopté le projet de rapport relatif au projet de loi 5818 concernant la gestion des déchets de l'industrie extractive. Elle a par ailleurs examiné le document européen COM (2008) 403 Communication de la Commission relative aux notifications de report des délais fixés pour atteindre certaines valeurs limites et d'exemption de l'obligation d'appliquer celles-ci, au titre de l'article 22 de la directive 2008/50/CE concernant la qualité de l'air ambiant et un air pur pour l'Europe.

En date du 25 septembre 2008, la Commission de l'Environnement a visité, conjointement avec la Commission de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural, un verger à Junglinster.

Au cours de sa réunion du 13 octobre 2008, la Commission de l'Environnement a procédé à l'examen des documents européens suivants:

- COM (2008) 409: COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU CONSEIL ET AU PARLEMENT EUROPEEN Examen de la politique environnementale 2007;
- SEC (2008) 2319: COMMISSION STAFF WORKING DOCUMENT Implementation framework of the global climate change alliance;
- COM (2008) 401: Proposition de REGLEMENT DU PARLEMENT EUROPEEN ET DU CONSEIL établissant un système de label écologique communautaire;
- COM (2008) 505-1: COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU CONSEIL, AU PARLEMENT EUROPEEN, AU COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL EUROPEEN ET AU COMITE DES REGIONS Vers l'élimination totale des substances appauvrissant la couche d'ozone - Mieux légiférer en mettant à profit vingt années d'expérience;
- COM (2008) 505-2: Proposition de REGLEMENT DU PARLEMENT EUROPEEN ET DU CONSEIL relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone;
- COM (2008) 532: RAPPORT DE LA COMMISSION SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA RECO MM A N D A T I O N 1999/519/CE DU CONSEIL DU 12 JUILLET 1999 RELATIVE À LA LIMITATION DE L'EXPOSITION DU PUBLIC AUX CHAMPS ELECTROMAGNETIQUES (DE 0 Hz À 300 GHz) Deuxième rapport sur la mise en œuvre 2002-2007;
- COM (2008) 542: RAPPORT DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPEEN ET AU CONSEIL SIXIEME RAPPORT SUR LA GESTION DES DECHETS RADIOACTIFS ET DES COMBUSTIBLES IRRADIES DANS L'UNION EUROPEENNE.

Commission de la Famille, de l'Égalité des chances et de la Jeunesse

Président:	Frank Marie-Josée (CSV)
Vice-Présidents:	Dall'Agnol Claudia (LSAP) Bettel Xavier (DP)
Membres:	CSV: Andrich-Duval Sylvie, Arendt Nancy, Schaaf Jean-Paul
	LSAP: Angel Marc (sauf pour le volet Égalité des chances), Err Lydie (pour le volet Égalité de chances), Diederich Fernand (pour les volets Famille et Jeunesse), Spautz Vera (pour le volet Égalité des chances)
	DP: Berger Eugène, Etgen Fernand (pour le volet Famille)
	Déi Gréng: Loschetter Viviane
Indép.:	Jaerling Aly

En ce qui concerne les volets «Famille» et «Jeunesse»:

La Commission a commencé, lors d'une réunion jointe avec la Commission juridique, par un échange de vues avec la Ministre de la Famille et le Ministre de la Justice sur la problématique de l'adoption.

Au cours de trois réunions, dont une a été consacrée à la présentation du Rapport 2007 par l'ORK, la Commission s'est penchée sur des questions ayant trait à l'ORK (Ombuds-Comité fir d'Rechter vum Kand).

Elle a analysé au cours d'une réunion le Rapport du Médiateur du 1^{er} octobre 2006 au 30 septembre 2007.

Les problèmes se posant en matière de jeux de hasard ont fait l'objet de deux réunions jointes avec la Commission juridique et la Commission de la Santé et de la Sécurité sociale. Les députés ont eu des entretiens avec les ministres compétents, les responsables de la Loterie Nationale, de l'Oeuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte, du Centre de Prévention des Toxicomanies et de l'a.s.b.l. «Anonym Glécksspiller».

En date du 15 avril 2008, la Commission a effectué une visite auprès de la Résidence Seniors à Troisvierges.

Projets de loi:

Le projet de loi 5685 sur la jeunesse (Rapporteur: Mme Marie-Josée Frank) a fait l'objet de trois réunions de la Commission, au cours desquelles ont été examinés l'avis du Conseil d'Etat ainsi que son avis complémentaire suite à l'adoption d'une série

d'amendements, et a été présenté et adopté le projet de rapport de la Commission. (loi du 4 juillet 2008 sur la jeunesse)

Les travaux relatifs au projet de loi 5738 relatif à l'accessibilité des lieux ouverts au public aux personnes handicapées accompagnées de chiens d'assistance (Rapporteur: Mme Nancy Kemp-Arendt) s'étendaient sur quatre réunions, les différentes étapes consistant en la présentation du projet de loi, l'examen de l'avis du Conseil d'Etat, l'adoption d'une série d'amendements, l'examen de l'avis complémentaire du Conseil d'Etat et se terminant par la présentation et l'adoption du projet de rapport. (loi du 22 juillet 2008 relative à l'accessibilité des lieux ouverts au public aux personnes handicapées accompagnées de chiens d'assistance)

La Commission a consacré trois réunions à l'examen du projet de loi 5754 relatif à l'aide à l'enfance (Rapporteur: M. Jean-Paul Schaaf) et à l'examen de l'avis du Conseil d'Etat.

Elle a encore commencé les travaux relatifs au projet de loi 5825 concernant l'accueil et l'intégration des étrangers au Grand-Duché de Luxembourg (Rapporteur: Mme Marie-Josée Frank) par la présentation du projet de loi, l'examen de l'avis du Conseil d'Etat et de son avis complémentaire émis suite à une série d'amendements gouvernementaux, ainsi que par l'adoption de deux amendements parlementaires.

Au cours de la session parlementaire 2007-2008, le projet de loi 5830 organisant l'aide sociale (Rapporteur: Mme Sylvie Andrich-Duval) a fait l'objet d'une première réunion consacrée à la présentation du projet

de loi, et de deux réunions jointes avec la Commission des Affaires intérieures et de l'Aménagement du Territoire destinées à l'examen du texte.

En ce qui concerne le volet «Égalité des chances»:

La Journée internationale de la femme a été préparée au cours de trois réunions et a eu lieu sur le thème suivant: «Genre et risque de pauvreté au Luxembourg» (présentation de l'étude réalisée par le CEPS/INSTEAD et discussion).

Une réunion a été réservée au suivi des travaux dans le cadre de la Journée internationale de la femme, avec un échange de vues, avec la Ministre de l'Égalité des chances, le Ministre de la Justice et le Ministre de la Sécurité sociale, sur l'état actuel des droits à pension en cas de divorce.

Le Rapport CEDAW (Convention pour l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes) a été présenté et discuté au cours d'une réunion avec la Ministre de l'Égalité des chances. Une délégation du Comité CEDAW de l'ONU a été accueillie au début du mois d'octobre pour une entrevue.

La Commission a procédé au cours d'une réunion au nouveau test de subsidiarité de la COSAC (Conférence des Organes Spécialisés dans les Affaires Communautaires et Européennes des Parlements de l'Union européenne) sur la proposition de directive du Conseil relative à la mise en œuvre du principe de l'égalité de traitement entre les personnes sans distinction de religion ou de convictions, de handicap, d'âge ou d'orientation sexuelle (COM(2008) 426 final).

Projets de loi:

La Commission, au cours de trois réunions, a présenté et examiné le projet de loi 5739 (Rapporteur: Mme Christine Doerner), examiné l'avis du Conseil d'Etat et adopté le projet de rapport. (loi du 21 décembre 2007 portant 1. transposition de la directive 2004/113/CE du Conseil du 13 décembre 2004 mettant en œuvre le principe de l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes dans l'accès à des biens et services et la fourniture de biens et services; 2. modification du Code pénal; 3. modification de la loi modifiée du 27 juillet 1997 sur le contrat d'assurance)

Le projet de loi 5874 portant sur l'assistance et la protection des victimes de la traite des êtres humains modifiant le code de procédure civile (Rapporteur: Mme Sylvie Andrich-Duval) a été présenté au cours d'une réunion.

Une autre réunion a été consacrée au projet de loi 5914 ayant pour objet de modifier l'âge légal du mariage et les dispositions y afférentes, ainsi que d'abroger les délais de viduité et de compléter certaines dispositions du Code civil (Rapporteur: Mme Marie-Josée Frank).

Commission de la Fonction publique et de la Réforme administrative, des Media et des Communications

Président:	Thiel Lucien (CSV)
Vice-Présidents:	Diederich Fernand (LSAP) Etgen Fernand (DP)
Membres:	CSV: Meyers Paul-Henri, Roth Gilles, Santer Patrick
	LSAP: Klein Jean-Pierre, Schreiner Roland
	DP: Berger Eugène
	Déi Gréng: Adam Claude
	ADR: Gibéryen Gast

Au cours de la session parlementaire 2007-2008, la Commission de la Fonction publique et de la Réforme administrative, des Media et des Communications s'est réunie à 9 reprises.

Le 16 octobre 2007, la Commission a examiné l'avis du Conseil d'Etat concernant le projet de loi 5775 transposant certaines dispositions de l'accord salarial du 5 juillet 2007 dans la Fonction Publique et modifiant a) la loi modifiée du 22 juin 1963 portant fixation de la valeur numérique des traitements des fonctionnaires de l'Etat ainsi que des modalités de mise en vigueur de la loi du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat, b) la loi du 22 décembre 2006 concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2007. Le Rapporteur de ce projet, Monsieur Gilles Roth, a par ailleurs présenté son projet de rapport, lequel a ensuite été adopté. Au cours de la même réunion,



Monsieur Lucien Thiel a également présenté son projet de rapport relatif au projet de loi 5645 sur la réutilisation des informations du secteur public a été adopté. Ce projet a ensuite été adopté.

Au cours de la réunion du 17 décembre 2007 et dans le cadre du débat d'orientation sur le rapport d'activité du Médiateur (document parlementaire n°5804), les membres de la commission parlementaire ont procédé à un échange de vues au sujet de la recommandation 18 - 2005 relative au bon fonctionnement des administrations et autres services publics. La pétition n°285 revendiquant l'égalité pour toutes les carrières de niveau BAC+3, qui avait été renvoyée pour avis à la commission, a été examinée au cours de cette même réunion.

Lors de la réunion du 14 janvier 2008, la commission a finalisé l'élaboration de sa prise de position concernant le débat d'orientation sur le rapport d'activité du Médiateur. Elle a par ailleurs examiné une série de documents européens, à savoir: - COM (2007) 480: Proposition de DÉCISION DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU

CONSEIL concernant la sélection et l'autorisation de systèmes fournissant des services mobiles par satellite (Rapporteur: M. Lucien Thiel);

- COM (2007) 409: COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES RÉGIONS Renforcer le marché intérieur de la télévision mobile (Rapporteur: M. Lucien Thiel);

- COM (2007) 401: COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES RÉGIONS sur les analyses de marché en application du cadre réglementaire communautaire (2e rapport) Consolidation du marché intérieur des communications électroniques (Rapporteur: M. Lucien Thiel);

- COM (2007) 385: COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN ET AU CONSEIL Rapport sur la mise en œuvre, le fonctionnement et l'efficacité du domaine de premier niveau ".eu" (Rapporteur: M. Patrick Santer);





- COM (2007) 367: Proposition de DIRECTIVE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL abrogeant la directive 87/372/CEE du Conseil concernant les bandes de fréquence à réserver pour l'introduction coordonnée de communications mobiles terrestres publiques cellulaires numériques paneuropéennes dans la Communauté (Rapporteur: M. Gilles Roth);
- COM (2007) 695: COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN conformément à l'article 251, paragraphe 2, deuxième alinéa, du traité CE concernant la position commune du Conseil relative à l'adoption d'une directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 97/67/CE en ce qui concerne l'achèvement du marché intérieur des services postaux de la Communauté (Rapporteur: M. Fernand Diederich);
- COM (2007) 694: COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES RÉGIONS - Initiative européenne i2010 sur l'insertion numérique «Participer à la société de l'information» (Rapporteur: M. Gilles Roth).

Au cours de la réunion du 12 février 2008, la Commission a entamé l'examen du projet de loi 5795 modifiant I) la loi modifiée du 27 janvier 1972 fixant le régime des employés de l'Etat; II) la loi modifiée du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'Etat; III) la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat; IV) la loi du 9 décembre 2005 déterminant les conditions et modalités de nomination de certains fonctionnaires occupant des fonctions dirigeantes dans les administrations et services de l'Etat; V) la loi modifiée du 19 mai 2003 modifiant 1) la loi modifiée du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'Etat; 2) la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat; 3) la loi modifiée du 28 mars 1986 portant harmonisation des conditions et modalités d'avancement dans les différentes carrières des administrations et services de l'Etat; 4) la loi modifiée du 26 mai 1954 réglant les pensions des fonctionnaires de l'Etat; 5) la loi modifiée du 3 août 1998 instituant des régimes de pension spéciaux pour les fonctionnaires de l'Etat et des communes ainsi que pour les agents de la Société nationale des Chemins de Fer luxembourgeois; 6) la loi modifiée du 27 mars 1986 fixant les conditions et les modalités selon lesquelles le fonctionnaire de l'Etat peut se faire changer d'administration; et portant création d'un commissariat du Gouvernement chargé de l'instruction disciplinaire; VI) la loi modifiée du 24 décembre 1985 fixant le statut général des fonctionnaires communaux. Elle a désigné Monsieur Paul-Henri Meyers comme Rapporteur de ce projet, puis examiné le texte du projet ainsi que l'avis du Conseil d'Etat. Pour tenir compte d'une opposition formelle du Conseil d'Etat, la Com-

mission de la Fonction publique, de la Réforme administrative, des Media et des Communications a adopté plusieurs amendements parlementaires. Lors de la même réunion et suite à une demande d'avis de la Commission de l'Education nationale et de la Formation professionnelle, les membres de la Commission ont examiné le projet de loi 5622 portant réforme de la formation professionnelle et portant modification a) de la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat; b) de la loi modifiée du 4 septembre 1990 portant réforme de l'enseignement secondaire technique et de la formation professionnelle continue; c) de la loi du 1^{er} décembre 1992 portant 1. création d'un établissement public pour le développement de la formation professionnelle continue et 2. fixation des cadres du personnel des Centres de formation professionnelle continue; d) de la loi du 31 juillet 2006 portant introduction d'un Code du Travail. Les dispositions concernant la Fonction publique ont plus particulièrement été examinées.

Lors de la réunion du 17 mars 2008, la Commission a examiné l'avis complémentaire du Conseil d'Etat relatif au projet de loi 5795 précité. Lors de la même réunion, elle a procédé à l'examen d'une série de documents européens, à savoir:

- COM (2007) 700: COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES RÉGIONS - Tirer pleinement parti du dividende numérique en Europe: pour une démarche commune d'utilisation du spectre libéré par le passage au numérique (Rapporteur: Monsieur Roland Schreiner);
- COM (2007) 699: Proposition de RÈGLEMENT DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL instituant une Autorité européenne du marché des communications électroniques (Rapporteur: Monsieur Lucien Thiel);
- COM (2007) 698: Proposition de DIRECTIVE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL modifiant la directive 2002/22/CE concernant le service universel et les droits des utilisateurs au regard des réseaux et services de communications électroniques, la directive 2002/58/CE concernant le traitement des données à caractère personnel et la protection de la vie privée dans le secteur des communications électroniques et le règlement (CE) n°2006/2004 relatif à la coopération en matière de protection des consommateurs (Rapporteur: Monsieur Patrick Santer);
- COM (2007) 697: Proposition de DIRECTIVE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL modifiant les directives 2002/21/CE relative à un cadre réglementaire commun pour les réseaux et services de communications électroniques, 2002/19/CE relative à l'accès aux réseaux et services de communications électroniques ainsi qu'à leur interconnexion, et 2002/20/CE relative à l'autorisation des ré-

seaux et services de communications électroniques (Rapporteur: Monsieur Gilles Roth);

- COM (2007) 696: COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES RÉGIONS - Rapport sur les résultats du réexamen du cadre réglementaire de l'UE pour les réseaux et services de communications électroniques conformément à la directive 2002/21/CE et résumé des propositions de réforme 2007 (Rapporteur: Monsieur Gilles Roth).

Le 14 avril 2008, la Commission a procédé à un échange de vues avec des représentants de la FEDIL, de la SES, des P&T, de l'AAC et de RTL Group sur les propositions de la Commission européenne pour la révision du «Paquet Télécom». Lors de la même réunion, elle a procédé à un échange de vues avec M. Alain Berwick en vue de dresser le bilan du contrat de concession renouvelé en février 2007 entre le Gouvernement luxembourgeois et la société CLT-UFA, notamment en ce qui concerne le volet «service public».

Au cours de la réunion du 15 avril 2008, Monsieur Paul-Henri Meyers a présenté son projet de rapport relatif au projet de loi 5795. Ce projet a ensuite été adopté.

Au cours de la réunion du 06 octobre 2008, les membres de la Commission ont entamé l'examen de deux nouveaux projets de loi:

- pour ce qui est du projet de loi 5870 portant création de l'Administration des Services médicaux du Secteur public, M. Paul-Henri Meyers a été désigné Rapporteur;
 - pour ce qui est du projet de loi 5734 relatif à l'accès aux représentations cinématographiques publiques, M. Patrick Santer a été désigné Rapporteur.
- Pour chacun des deux projets, il a été procédé à l'examen du projet de loi et de l'avis du Conseil d'Etat.

Lors de la réunion du 13 octobre 2008, la commission parlementaire a examiné et adopté une série d'amendements parlementaires relatifs au projet de loi 5870 portant création de l'Administration des Services médicaux du Secteur public, ainsi qu'au projet de loi 5734 relatif à l'accès aux représentations cinématographiques publiques. La Commission a ensuite examiné les documents européens suivants:

- COM (2008) 153: COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES RÉGIONS - RAPPORT D'AVANCEMENT SUR LE MARCHÉ UNIQUE EUROPÉEN DES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES DE 2007 (Rapporteur: Monsieur Lucien Thiel);
- COM (2008) 199: COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES RÉGIONS Préparer l'avenir numérique de l'Europe Examen à mi-parcours de l'initiative i2010 (Rapporteur: Monsieur Lucien Thiel).

Commission de la Santé et de la Sécurité sociale

Présidente	Mutsch Lydia (LSAP)
Vices-Présidents	Stein-Mergen Martine (CSV) Wagner Carlo (DP)
Membres	CSV Arendt Nancy (sauf pour le projet de loi 5584 et la proposition de loi 4909), Frank Marie-Josée (sauf pour le projet de loi 5584 et la proposition de loi 4909), Meyers Paul-Henri, Schaaf Jean-Paul (pour le projet de loi 5584 et la proposition de loi 4909), Santer Patrick (pour le projet de loi 5584 et la proposition de loi 4909)
	LSAP Dall'Agnol Claudia, Schneider Romain
	DP Déi Gréng Krieps Alexandre Braz Félix (pour le volet Sécurité sociale), Huss Jean (sauf pour le volet Sécurité sociale)
	Indép. Jaerling Aly



Au cours de la session 2007/2008, la Commission de la Santé et de la Sécurité sociale, sous la présidence de Mme Lydia Mutsch, a traité les points suivants:

Dans sa réunion du 11 octobre, la commission a désigné Mme Lydie Err et M. Jean Huss comme rapporteurs de la proposition de loi 4909 sur le droit de mourir en dignité. Dans sa réunion du 22 novembre 2007, la commission a décidé de transmettre les amendements présentés par les auteurs au Conseil d'Etat. La commission, dans sa réunion du 17 janvier 2008, a examiné la proposition de loi ainsi que l'avis du Conseil d'Etat avant de prendre acte du rapport présenté par les corapporteurs Mme Lydie Err et M. Jean Huss dans la réunion du 14 février 2008.

Dans les réunions des 11 et 25 octobre et du 8 novembre 2008, la commission a poursuivi l'examen du projet de loi 5584 relatif aux soins palliatifs, à la directive anticipée et à l'accompagnement en fin de vie. Dans sa réunion du 22 novembre 2007, la commission a examiné les points tenus en suspens et a adopté des amendements parle-

mentaires. La Commission de la Santé et de la Sécurité sociale a examiné l'avis complémentaire du Conseil d'Etat dans la réunion du 24 janvier 2008. Dans sa réunion du 14 février 2008, la commission a adopté le rapport présenté par Mme Lydia Mutsch, présidente-rapporteuse.

Dans les réunions du 6 mars et des 10 et 24 avril 2008, la Commission de la Santé et de la Sécurité sociale a eu un échange de vues sur la suite de la procédure législative suite au refus par le Conseil d'Etat des dispenses du second vote constitutionnel du projet de loi 5584 et de la proposition de loi 4909. Dans la même réunion du 24 avril, la commission a eu une entrevue avec une délégation du Collège médical ainsi qu'une délégation de l'AMMD. La commission, dans ses réunions des 8, 22 et 28 mai 2008 a examiné et adopté les amendements relatifs au projet de loi 5584 et à la proposition de loi 4909.

Dans sa réunion du 18 octobre 2007, le Ministre de la Santé M. Mars di Bartolomeo a présenté à la commission l'audit du Service de neurochirurgie du Centre hospitalier de Luxembourg.

Dans la réunion du 24 janvier 2008, la commission s'est penchée sur des recommandations du Médiateur adressées au Ministre de la Sécurité sociale et a communiqué ses considérations par l'intermédiaire de la Présidence de la Chambre au président-rapporteur de la Commission des Pétitions M. Camille Gira.

Dans des réunions jointes des 27 et 28 février 2008 de la Commission de la Santé et de la Sécurité sociale et de la Commission du Travail et de l'Emploi, les deux commissions ont examiné le projet de loi 5750 portant introduction d'un statut unique pour les salariés du secteur privé ainsi que l'avis du Conseil d'Etat avant d'adopter des amendements dans la réunion du 6 mars 2008. Les commissions ont examiné l'avis complémentaire du Conseil d'Etat dans la réunion du 10 avril 2008 avant d'adopter dans la réunion du 24 avril 2008 le rapport présenté par les co-rapporteurs MM. Marcel Glesener et Romain Schneider.

Dans des réunions jointes du 29 mai et 10 juillet 2008 de la Commission de la Santé et de la Sécurité sociale et de la Commission du Travail et de l'Emploi, le Ministre de la Sécurité sociale M. Mars di Bartolomeo et le Ministre du Travail et de l'Emploi M. François Biltgen ont présenté le bilan sur la législation concernant l'incapacité de travail et la réinsertion professionnelle.

Dans une réunion jointe du 17 juin 2008 de la Commission de la Santé et de la Sécurité sociale, de la Commission de l'Economie, de l'Energie, des Postes et des Sports ainsi que de la Commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Culture, M. Jeannot Krecké, Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur a présenté le plan d'action "Technologies de la Santé - Projet de partenariats scientifiques et commerciaux".

Une réunion jointe du 19 juin 2008 de la Commission de la Santé et de la Sécurité sociale, de la Commission de la Famille, de l'Egalité des chances et de la Jeunesse ainsi que la Commission juridique, a été consacrée à une entrevue avec les responsables du Centre de Prévention des Toxicomanies, avec les responsables de l'a.s.b.l. "Anonym Glécksspiller" et avec Mme Marie-Josée Jacobs, Ministre de la Famille et de l'Intégration sur les problèmes se posant en matière de jeux de hasard.

Dans une réunion jointe du 18 septembre 2008, la Commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Culture, la Commission de l'Education nationale et de la Formation professionnelle, la Commission de l'Environnement, la Commission de la Santé et de la Sécurité sociale, la Commission de l'Economie, de l'Energie, des Postes et des Sports et la Commission du Travail et de l'Emploi, ont eu un échange de vues avec le Recteur de l'Université du Luxembourg et les doyens des facultés sur l'évolution de l'université et l'avenir de ces facultés, notamment en ce qui concerne l'enseignement universitaire, les activités de recherche, la position de l'Université du Luxembourg dans le contexte international et les be-

soins en infrastructures, en moyens humains et matériels.

Dans la réunion du 9 octobre 2008, la Commission de la Santé et de la Sécurité sociale a désigné Mme Claudia Dall'Agnol comme rapportrice du projet de loi 5856 relatif à l'hospitalisation sans leur consentement de personnes atteintes de troubles mentaux et modifiant la loi modifiée du 31 mai 1999 sur la Police et l'Inspection générale de la Police et a examiné le projet de loi et l'avis du Conseil d'Etat.

Dans cette même réunion, la commission a désigné comme rapporteurs:

- Mme Lydia Mutsch du projet de loi 5899 portant réforme de l'assurance accident et modifiant:

1. le Code de la Sécurité sociale,
2. la loi modifiée du 3 août 1998 instituant des régimes de pension spéciaux pour les fonctionnaires de l'Etat et des communes ainsi que pour les agents de la Société nationale des chemins de fer luxembourgeois,
3. la loi modifiée du 26 mai 1954 réglant les pensions des fonctionnaires de l'Etat,
4. le Code du Travail,
5. la loi du 18 avril 2008 concernant le renouvellement au soutien au développement rural,
6. la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu

- Mme Lydia Mutsch du projet de loi 5920 portant modification de la loi modifiée du 21 juin 1999 autorisant l'Etat à participer au financement de la modernisation, de l'aménagement ou de la construction de certains établissements hospitaliers

- M. Romain Schneider du projet de loi 5768 portant approbation de la Convention en matière de sécurité sociale entre le Grand-Duché de Luxembourg et la République de Macédoine, faite à Luxembourg, le 28 novembre 2006

- M. Romain Schneider du projet de loi 5885 portant approbation de la Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et le Monténégro en matière de sécurité sociale

- M. Romain Schneider du projet de loi 5927 modifiant

1. la loi modifiée du 28 juillet 2000 ayant pour objet la coordination des régimes légaux de pension;
2. le Code des assurances sociales;
3. la loi modifiée du 26 mai 1954 réglant les pensions des fonctionnaires de l'Etat;
4. la loi modifiée du 27 août 1977 concernant le statut des fonctionnaires entrés au service d'Institutions internationales;
5. la loi modifiée du 3 août 1998 instituant des régimes de pension spéciaux pour les fonctionnaires de l'Etat et des communes ainsi que pour les agents de la Société nationale des Chemins de Fer luxembourgeois;
6. la loi du 23 décembre 1998 relative au statut monétaire et à la Banque centrale du Luxembourg

- M. Romain Schneider du projet de loi 5927 portant création de l'établissement public «Centre Hospitalier du Nord».

Commission des Affaires intérieures et de l'Aménagement du Territoire



Président: Schank Marco (CSV)
Vice-Présidents: Klein Jean-Pierre (LSAP)
Helminger Paul (DP)
Membres: CSV: Gantenbein-Koullen Marie-Thérèse,
Roth Gilles, Sunnen Fred
LSAP: Diederich Fernand, Mutsch Lydia
DP: Etgen Fernand
Déi Gréng: Gira Camille
ADR: Gibéryen Gast

La Commission des Affaires intérieures et de l'Aménagement du Territoire a continué au cours de 21 réunions ses travaux relatifs au projet de loi 5695 relative à l'eau (Rapporteur: M. Marco Schank). Suite à l'examen de l'avis du Conseil d'Etat, elle a adopté une série de 104 amendements. Vers la fin de la session parlementaire 2007-2008, elle a entamé l'examen du premier avis complémentaire du Conseil d'Etat émis en date du 23 septembre 2008.

Le projet de loi 5828 portant diverses mesures d'application du règlement (CE) n°1082/2006 du Parlement et du Conseil du 5 juillet 2006 relatif à un groupement européen de coopération territoriale (GECT) (Rapporteur: M. Gilles Roth) a été présenté au cours de la réunion du 18 juin

2008; l'avis du Conseil d'Etat a également été examiné.

Dans deux réunions jointes avec la Commission de la Famille, de l'Egalité des chances et de la Jeunesse, la Commission a examiné le projet de loi 5830 organisant l'aide sociale (Rapporteur: Mme Sylvie Andrich-Duval).

La Commission a encore examiné le projet de loi 5858 portant modification de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988.

En ce qui concerne le projet de loi 5859 portant modification de la loi électorale du 18 février 2003, la présentation et l'examen de l'avis du Conseil d'Etat ont fait l'objet de trois réunions. En date du 29 novembre 2007, la commission, conjointement

avec la Commission des Classes moyennes, du Tourisme et du Logement, a eu un échange de vues en vue de la préparation d'un débat d'orientation sur la Grande Région qui a eu lieu en séance plénière en date du 19 mars 2008 (doc. parl. 5831).

Un échange de vues suite à une demande du 31 octobre 2007 du groupe parlementaire «Déi Gréng» a eu lieu en date du 4 décembre 2007 au sujet du Plan d'occupation du sol «Aéroport et environs».

La Commission a analysé au cours d'une réunion le Rapport du Médiateur du 1^{er} octobre 2006 au 30 septembre 2007.

L'ordre du jour de la réunion du 8 novembre 2007, consacré au projet de loi 5695 ci-dessus, a été complété par une motion relative à la gestion et l'exploitation des réseaux d'électricité, déposée par M. Félix Braz en date du 25 octobre 2007 (réponses données dans le projet de loi 5846 déposé le 27 février 2008).

La présentation du rapport sur le monitoring IVL a fait l'objet d'une réunion en mai 2008.





Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration

Président:	Fayot Ben (LSAP)
Vice-Présidents:	Glesener Marcel (CSV) Goerens Charles (DP)
Membres:	CSV: Arendt Nancy, Hauptert Norbert, Mosar Laurent
	LSAP: Angel Marc, Err Lydie
	DP: Bettel Xavier (pour les volets Défense, Coopération et Immigration) Helminger Paul (pour les volets Affaires étrangères et Affaires européennes)
	Déi Gréng: Braz Felix
	ADR: Henckes Jacques-Yves (sauf pour le volet Défense), Koepp Jean-Pierre (pour le volet Défense)

Au courant de la session ordinaire 2007 – 2008, la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration s'est réunie à soixante-douze reprises. Il est de coutume que les membres du Parlement européen sont systématiquement invités à participer aux travaux de la commission et les députés en profitent d'ailleurs pour présenter les dossiers en discussion au Parlement européen.

Affaires étrangères

Dans le volet «Affaires étrangères», les membres ont adopté cinq projets de rapport et ont accueilli dix délégations de responsables politiques étrangers. Les parlementaires ont notamment débattu à plusieurs reprises sur la situation au Kosovo et en Géorgie et ont discuté sur l'interdiction des bombes à sous-munitions.

Travaux législatifs

La commission a adopté les rapports concernant les projets de loi suivants:

- Projet de loi 5692 portant approbation des Accords entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et certains pays tiers concernant l'encouragement et la protection réciproques des investissements
- Projet de loi 5698 A portant approbation de la Convention du Cap du 16 novembre 2001 relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles et de son Protocole portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement aéronautiques
- Projet de loi 5751 portant approbation du Protocole, modifiant le Protocole additionnel relatif aux impôts annexé à la Convention concernant la coopération administrative et judiciaire dans le domaine des réglementations se rapportant à la réalisation des objectifs de l'Union économique Benelux, signé à La Haye, le 29 avril 1969 et de la Déclaration des trois Gouvernements, signés à Bruxelles, le 17 avril 2007
- Projet de loi 5769 portant approbation de l'Accord de par-

tenariat et de coopération établissant un partenariat entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et la République du Turkménistan, d'autre part et de l'Acte final, signés à Bruxelles, le 25 mai 1998

- Projet de loi 5817 portant approbation de la Décision des représentants des Gouvernements des États membres réunis au sein du Conseil concernant les privilèges et immunités accordés à l'Agence européenne de défense et à son personnel, signée à Bruxelles, le 10 novembre 2004

Les membres de la commission ont en outre analysé le projet de loi 5821 visant l'interdiction de la fabrication, de la vente, de l'acquisition, du stockage, du transport, de l'utilisation et du financement des armes à sous-munitions (BASM).

Entretiens dans le cadre de visites

Les responsables politiques suivants ont été accueillis lors de la session ordinaire 2007 – 2008:

- 15 octobre 2007: M. Juan Somavia, Directeur général du Bureau International du Travail (BIT) (réunion jointe avec la Commission du Travail et de l'Emploi)
- 23 octobre 2007: Mme Mariann Fischer Boel, membre de la Commission européenne chargée de l'agriculture et du développement rural (réunion jointe avec la Commission de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural)
- 29 octobre 2007: M. Lulzim Basha, Ministre des Affaires étrangères d'Albanie
- 9 novembre 2007: M. Thongsing Thammavong, Président de l'Assemblée nationale de la République Démocratique Populaire lao (réunion jointe avec le Bureau)
- 10 décembre 2007: M. Vassili Likhatchev, Vice-Président de la Commission des Affaires étrangères et Président du Groupe de coopération du Conseil de la Fédération (Chambre haute) de l'Assemblée Fédérale de la Fédération de Russie avec les Parlements de la Belgique, des Pays-Bas et du Luxembourg
- 14 février 2008: M. Antonio Milososki, Ministre des Af-

fares étrangères macédonien

- 18 avril 2008: Mme Kinga Göncz, Ministre des Affaires étrangères de la République de Hongrie
- 18 avril 2008: M. Konstantine Kosatchev, Président de la Commission des Affaires étrangères de la Douma d'Etat de l'Assemblée Fédérale de la Fédération de Russie
- 11 septembre 2008: M. Herman Van Rompuy, Président de la Chambre des Représentants du Royaume de Belgique (réunion jointe avec le Bureau)
- 6 octobre 2008: M. Loyola Sullivan, Ambassadeur du Canada pour la conservation des pêches

Autres travaux

En date des 22 octobre et 12 novembre 2007, les membres ont procédé à un échange de vues sur la visite d'une délégation cubaine composée d'épouses de prisonniers cubains incarcérés aux Etats-Unis.

Le 7 novembre 2007, la commission a analysé les volets du budget 2008 qui visent les départements du Ministère des Affaires étrangères et de l'Immigration.

En date du 28 novembre 2007, les membres ont approuvé la prolongation de la participation luxembourgeoise à la mission de police en Bosnie-Herzégovine et le 21 janvier 2008, ils ont approuvé la participation luxembourgeoise à une mission d'observation électorale de l'OSCE pour les élections présidentielles en Arménie.

Un échange de vues a été organisé le 28 janvier 2008 sur le Kosovo, la Serbie, le Tchad et les travaux du Conseil de l'Europe.

La commission a discuté le 11 février 2008 avec le Ministre des Affaires étrangères sur la situation au Kosovo, sur la situation en Afghanistan, sur la protection européenne demandée pour Mme Ayaan Hirsi Ali et sur la mission au Tchad.

La situation au Kosovo était de nouveau à l'ordre du jour en date du 18 février 2008 et en date du 20 février 2008, la commission a donné un avis sur la participation luxembourgeoise à la mission EULEX au Kosovo.

Le 28 février 2008, un échange de vues a été organisé avec le Ministre des Affaires étrangères sur la situation des droits de l'homme en Chine.

Lors des réunions des 3 et 10 mars 2008, la commission a mené une discussion sur le cas d'Ingrid Betancourt. Un courrier de soutien pour la libération de tous les otages retenus en Colombie a été adressé au Ministre des Affaires étrangères.

Les membres ont débattu le 3 mars 2008 sur le suivi à accorder à un courrier du Nederlands Instituut voor internationale betrekkingen Clingendael à propos d'un projet de recherches sur les recommandations de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe dans le contexte du programme de détentions secrètes du CIA.

En date du 7 avril 2008, l'avis de la commission a été donné sur la participation luxembourgeoise à la mission EULEX Kosovo et en date du 24 avril 2008, sur la participation luxembourgeoise à une mission d'observation électorale en Géorgie.

La commission a discuté le 9 juin 2008 sur le projet de loi 5821 visant l'interdiction de la fabrication, de la vente, de l'acquisition, du stockage, du transport, de l'utilisation et du financement des armes à sous-munitions (BASM) et a été informée par le Ministre des Affaires étrangères sur la Conférence de Dublin en matière d'armes à sous-munitions (BASM).

Le 30 juin 2008, les membres de la commission ont procédé à un échange de vues avec une délégation de la Commission consultative des Droits de l'Homme.

La réunion du 14 juillet 2008 était consacrée notamment à une discussion avec le Ministre délégué aux Affaires étrangères sur l'Union pour la Méditerranée et sur l'Organisation mondiale du Commerce et plus particulièrement sur le cycle de Doha pour le développement. Les négociations de l'OMC ont de nouveau été à l'ordre du jour de la réunion du 28 juillet 2008 avec le Ministre de l'Agriculture et le Ministre de la Défense.

Un échange de vues sur la situation en Géorgie a été organisé avec le Ministre des Affaires étrangères en date des 29 août et 8 septembre 2008.

Lors de la réunion du 11 septembre 2008, la commission a donné son avis sur la participation luxembourgeoise à une mission d'observation des élections présidentielles en Azerbaïdjan qui se sont déroulées le 15 octobre 2008.

La commission a approuvé en date du 22 septembre 2008 la participation luxembourgeoise à la mission d'observation de l'Union européenne en Géorgie (EUMM Georgia) après un échange de vues avec le Ministre délégué des Affaires étrangères.

Affaires européennes

Lors de la session ordinaire 2007 - 2008, le volet «Affaires européennes» était marqué par les travaux dans le contexte du Traité de Lisbonne. Dans leur effort de communiquer l'idée européenne à la population, les membres ont organisé trois auditions avec des élèves d'établissements de l'enseignement secondaire et avec des étudiants de l'Université du Luxembourg.

La commission assure en outre une coordination générale des dossiers européens et effectue un tri des dossiers communiqués par la Commission européenne en les classant en «documents A» (documents ne présentant aucun intérêt politique, économique, législatif ou financier particulier pour le Luxem-

bourg ou documents dont la procédure est déjà trop avancée sur le plan européen) ou en «documents B» (documents méritant un examen plus détaillé). Les «documents B» sont ensuite renvoyés par la Conférence des Présidents aux différentes commissions sectorielles. De ce fait, la commission a étudié de manière approfondie les «documents B» qui sont dans sa compétence.

Travaux législatifs

Lors de la session 2007 - 2008, les membres de la commission ont adopté le projet de rapport du projet de loi suivant:

- Projet de loi 5833 portant approbation du Traité de Lisbonne modifiant le Traité sur l'Union européenne et le Traité instituant la Communauté européenne, des Protocoles, de l'Annexe et de l'Acte final de la Conférence intergouvernementale, signés à Lisbonne, le 13 décembre 2007

Entretiens dans le cadre de visites

En date du 14 novembre 2007, la commission a accueilli M. Ondrej Liska, Président de la Commission des Affaires européennes de la Chambre des Députés de la République tchèque, accompagné d'une délégation parlementaire.

Autres travaux

Les 17 et 22 octobre 2007, la commission a procédé à des échanges de vues avec le Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration sur la Conférence intergouvernementale (CIG) respectivement sur le sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement qui s'est déroulé les 18 et 19 octobre 2007 à Lisbonne.

En date du 22 octobre 2007, la commission a discuté sur l'organisation d'une audition sur l'Europe. Le 9 novembre 2007, une première audition a été organisée avec des lycéens de classes de 2e de l'Athénée sur les défis de l'Europe du XXIème siècle. Les membres ont procédé le 19 novembre 2007 à un échange de vues sur l'organisation d'auditions additionnelles. Une deuxième audition a été organisée le 18 janvier 2008 avec des lycéens de classes de 2e du Lycée Hubert Clément d'Esch-sur-Alzette et de 12e du Lycée Technique de Lallange. Le 22 février 2008, une troisième audition était consacrée à une discussion avec des étudiants de l'Université du Luxembourg sur le même sujet.

Les documents communiqués par la Commission européenne qui sont dans la compétence de la commission ont été étudiés en date des 5, 12 et 19 novembre 2007, du 20 décembre 2007, des 21 et 28 janvier 2008, des 3 et 10 mars 2008, du 14 avril 2008, du 30 juin 2008, du 7 juillet 2008, du 15 septembre 2008 et du 13 octobre 2008.

Ces documents ont trait à des matières variées, dont à titre d'exemple: la migration et l'intégration, l'Agence des droits fondamentaux, la cohérence



des politiques pour le développement, le programme législatif et de travail de la Commission européenne, l'application du droit communautaire, les accords de stabilisation et d'association, les conditions d'entrée et de séjour des ressortissants de pays tiers aux fins d'un emploi hautement qualifié, les partenariats européens avec les pays des Balkans, la protection consulaire, la politique européenne de voisinage, les travaux d'ECHO, l'utilisation du système d'information sur les visas (VIS), les agences européennes, les relations entre la Commission européenne et les Parlements nationaux, la politique de cohésion, le processus de Barcelone: Union pour la Méditerranée, la sûreté et la sécurité nucléaires ou encore le maintien de l'obligation de visa par certains pays tiers en violation du principe de réciprocité.

Le 20 décembre 2007, la commission a été informée sur une rencontre interparlementaire sur l'avenir de l'Europe qui s'est déroulée au Parlement européen.

Lors de la réunion du 18 février 2008, la commission a procédé à un échange de vues sur le projet d'aide-mémoire sur la coopération entre la Chambre des Députés et le Gouvernement en matière de politique européenne.

En date du 25 février 2008, les membres ont écouté un compte rendu de la réunion des Présidents des délégations auprès de la COSAC qui s'est déroulée le 18 février 2008 à Ljubljana (Slovénie).

Un échange de vues a été organisé le 2 juin 2008 avec le Ministre délégué aux Affaires étrangères sur les arrêts Viking, Laval et Ruffert de la Cour de Justice des Communautés européennes et sur le recours de la Commission européenne contre le Luxembourg relatif à la transposition de la directive concernant le détachement de travailleurs effectué dans le cadre d'une prestation de service.

Le 18 juin 2008, un échange de vues a eu lieu avec le Ministre des Affaires étrangères sur la situation après le «non» irlandais au référendum du 12 juin 2008 sur le Traité de Lisbonne, et le 21 juin 2008, les membres ont discuté avec le Ministre sur la réunion du Conseil européen qui s'est déroulée à Bruxelles, les 19 et 20 juin 2008.

En date du 30 juin 2008, les membres ont discuté avec le Ministre délégué aux Affaires étrangères sur le rapport sur l'état de transposition des directives européennes au Luxembourg.

L'avenir du Traité de Lisbonne a été discuté avec le Ministre délégué aux Affaires étrangères lors de la réunion du 14 juillet 2008.

Le 29 septembre 2008, les membres ont été informés sur les travaux du groupe de travail de la COSAC consacré à la mise en œuvre du Protocole 2 du Traité de Lisbonne sur les principes de subsidiarité et de la proportionnalité.

Défense

Le volet «Défense» était largement dominé par la réforme de l'armée et par les discussions au sein de l'OTAN. La commission a en outre discuté à plusieurs reprises sur les missions auxquelles l'armée luxembourgeoise participe.

Travaux législatifs

Ont été adoptés les deux projets de rapport des projets de loi suivants:

- Projet de loi 5785 modifiant la loi modifiée du 23 juillet 1952 concernant l'organisation militaire et modifiant a) la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'État, b) la loi modifiée du 28 juillet 1973 réglant l'usage des armes et autres moyens de contrainte par les membres de la force publique dans la lutte contre la criminalité, c) la loi modifiée du 28 mars 1986 portant harmonisation des conditions et modalités d'avancement dans les différentes carrières des administrations et services de l'État, d) la loi modifiée du 27 juillet 1992 relative à la participation du Grand-Duché de Luxembourg à des opérations de maintien de la paix (OMP) dans le cadre d'organisations internationales, e) la loi du 31 mai 1999 portant création de la police grand-ducale et d'une inspection générale de la police, f) la loi du 9 décembre 2005 déterminant les conditions et modalités de nomination de certains fonctionnaires occupant des fonctions dirigeantes dans les administrations et services de l'État

Le projet de loi a pour objet de réorganiser et de transformer l'armée en ses composantes essentielles afin de la mettre en mesure de participer dans les meilleures conditions possibles aux Groupements Tactiques de l'Union européenne (GT) et à la Force de Réaction rapide de l'OTAN (NATO Response Force - NRF). L'élément central de la réforme est la constitution d'unités de disponibilité opérationnelle (UDO).

Les UDO sont constituées après l'instruction de base. Ceux qui acceptent d'y appartenir feront partie des dites unités pour toute la période pendant laquelle ils accomplissent des tâches militaires et profitent d'une prime de disponibilité opérationnelle et de certaines priorités d'embauche particulières par rapport aux autres soldats volontaires.

Un autre point fondamental est le renforcement de l'attrait du volontariat, en misant sur la formation et la reconversion des volontaires. A relever aussi que les nouvelles missions de l'armée requièrent des adaptations au niveau des effectifs ainsi qu'une série d'autres adaptations.

Dans le contexte de la réforme de l'armée, la commission a aussi examiné la proposition de loi 5793 visant à abolir l'article 25. b) de la loi du 23 juillet 1952 concernant l'organisation militaire, telle qu'elle a été modifiée.

- Projet de loi 5808 portant autorisation de dépenses d'investissement dans des capacités et moyens militaires

La commission a en outre discuté sur le projet de loi 5400 modifiant la loi modifiée du 27 juillet 1992 relative à la participation du Grand-Duché de Luxembourg à des opérations pour le maintien de la paix (OMP) dans le cadre d'organisations internationales.

Autres travaux

Le 5 novembre 2007, un échange de vues a été organisé ensemble avec la délégation auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN avec le Ministre de la Défense sur les dossiers d'actualité à l'OTAN et sur les opérations pour le maintien de la paix auxquelles le Luxembourg participe.

Lors de la même réunion, la commission a approuvé la prolongation de la participation luxembourgeoise à la mission au Kosovo et à la mission en Afghanistan.

Le 12 novembre 2007, la mission au Tchad a été discutée avec le Ministre de la Défense. Le même sujet était de nouveau à l'ordre du jour de la réunion du 19 novembre 2007. En date du 26 novembre 2007, le Ministre de la Défense a informé sur la participation luxembourgeoise à l'opération militaire de l'UE (EUFOR Tchad / RCA) en soutien des Nations Unies au Tchad et en République centrafricaine (MINURCAT).

Les membres ont visité la Caserne Grand-Duc Jean de Diekirch en date du 26 novembre 2007 en compagnie du Ministre de la Défense.

En date du 11 février 2008, un échange de vues a été organisé suite à une lettre du groupe DP concernant la demande de la mise en place d'une commission d'enquête sur les activités du réseau «Stay behind». La discussion a été poursuivie le 3 mars 2008.

Les membres ont procédé le 31 mars 2008 à un échange de vues avec le Ministre de la Défense sur le sommet de l'OTAN (Bucarest, du 2 au 4 avril 2008), sur la mission de l'ONU au Liban (FINUL), sur les Groupe-

ments tactiques de l'UE, sur les missions de l'OTAN au Kosovo (KFOR) et en Afghanistan (ISAF), sur la rémunération des missions et de l'entraînement et sur l'élargissement de l'OTAN. Le Ministre a informé les membres en date du 7 avril 2008 sur les résultats du sommet de l'OTAN (Bucarest, 2 - 4 avril 2008) et sur l'Europe de la défense. Lors de la même réunion, la commission a donné son avis de la commission sur la modification de la participation luxembourgeoise à l'ISAF en Afghanistan.

Le 15 septembre 2008, les membres de la commission ont dressé un premier bilan de la réforme de l'armée avec le Ministre de la Défense. Au cours de la même réunion, la commission a donné son avis sur la prolongation de la participation luxembourgeoise aux opérations de maintien de la paix (OMP) en Bosnie, au Liban et au Tchad.

Coopération

Le volet «Coopération» était consacré notamment à l'analyse du rapport annuel de la coopération et au suivi des accords de partenariat économique conclus entre l'Union européenne et certains pays ACP. La commission a en outre étudié systématiquement les rapports de la Commission européenne consacrés à la coopération au développement.

Entretiens dans le cadre des visites

En date du 3 décembre 2007, la commission a accueilli une délégation du Comité d'Aide au Développement de l'OCDE qui a élaboré un examen par les pairs de la coopération au développement luxembourgeoise.

Autres travaux

En date du 7 novembre 2007, la commission a eu un échange de vues avec le Ministre de la Coopération sur les accords de partenariat économique (APE).

Le 7 avril 2008, les membres ont accueilli des représentants du Cercle de Coopération des ONG de Développement de Luxembourg.

Le rapport annuel de la coopération 2007 a été présenté par le Ministre de la Coopération en date du 28 juillet 2008.

Immigration

Les travaux de la commission dans le volet «Immigration» ont été marqués par le projet de loi 5802, introduisant une nouvelle législation en matière de libre circulation des citoyens de l'Union européenne et en matière d'immigration.

Travaux législatifs

Les membres ont adopté le projet de loi 5802 1) portant sur la libre circulation des personnes et l'immigration; 2) modifiant - la loi modifiée du 5 mai 2006 relative au droit d'asile et à des formes complémentaires de protection; - la loi modifiée du 29

avril 1999 portant création d'un droit à un revenu minimum garanti; - le Code du Travail; - le Code pénal; 3) abrogeant - la loi modifiée du 28 mars 1972 concernant 1. l'entrée et le séjour des étrangers; 2. le contrôle médical des étrangers; 3. l'emploi de la main-d'œuvre étrangère; - la loi du 26 juin 1953 portant fixation des taxes à percevoir en matière de cartes d'identité pour étrangers; - la loi du 28 octobre 1920 destinée à endiguer l'affluence exagérée d'étrangers sur le territoire du Grand-Duché.

La nouvelle législation abroge e. a. la loi modifiée du 28 mars 1972 concernant 1. l'entrée et le séjour des étrangers; 2. le contrôle médical des étrangers; 3. l'emploi de la main-d'œuvre étrangère et modifie e. a. la loi modifiée du 5 mai 2006 relative au droit d'asile et à des formes complémentaires de protection.

Outre l'introduction de dispositions d'ordre purement national, le projet de loi transpose six directives consacrées respectivement au regroupement familial, au statut des ressortissants de pays tiers résidents de longue durée, au droit des citoyens de l'Union et des membres de leur famille de circuler et de séjourner librement sur le territoire des Etats membres, aux conditions d'admission des ressortissants de pays tiers à des fins d'études, au titre de séjour délivré à certaines victimes de la traite des êtres humains et aux chercheurs.

Autres travaux

Le 7 décembre 2007, la commission a procédé à un échange de vues sur les recommandations du Médiateur qui concernent les départements du Ministère des Affaires étrangères et de l'Immigration, dans le contexte du débat d'orientation sur le rapport d'activité du Médiateur (2006 - 2007). Les recommandations ont trait entre autres à une réforme législative visant à affranchir les conjoints non communautaires de ressortissants luxembourgeois de l'exigence d'un permis de travail et aux mesures appropriées à prendre afin d'accélérer le traitement des dossiers relatifs à l'entrée et au séjour des étrangers et à l'emploi de la main-d'œuvre.

En date du 21 avril 2008, les membres ont discuté avec le Ministre délégué des Affaires étrangères sur le bilan 2007 de la politique d'asile.

Un échange de vues a eu lieu le 14 juillet 2008 avec le Ministre délégué aux Affaires étrangères sur le Pacte européen sur l'immigration et sur l'asile.

La politique d'asile était de nouveau à l'ordre du jour de la réunion du 22 septembre 2008 dans le cadre d'un entretien avec le Ministre délégué aux Affaires étrangères, consacré notamment à l'accompagnement des retours forcés par une ONG.

Les responsables du centre de rétention ont été accueillis lors d'une réunion du 13 octobre 2008 pour présenter le concept du centre de rétention.



Commission des Classes moyennes, du Tourisme et du Logement

Président: Hauptert Norbert (CSV)
 Vice-Présidents: Spautz Vera (LSAP)
 Berger Eugène (DP)
 Membres: CSV: Clément Lucien, Hetto-Gaasch
 Françoise, Sauber Marcel
 LSAP: Dall'Agnol Claudia, Scheuer Jos
 DP: Bettel Xavier
 (pour le volet Logement).
 Etgen Fernand (pour les volets
 Classes moyennes et Tourisme)
 Déi Gréng: Kox Henri
 ADR: Henckes Jacques-Yves
 (pour le volet Logement),
 Koepp Jean-Pierre
 (pour les volets Classes moyennes)

18.10.2007 - Examen du projet de loi 5585 ayant pour objet le contrôle des voyageurs dans les établissements d'hébergement (Rapportrice: Mme Françoise Hetto-Gaasch) ainsi que de l'avis du Conseil d'Etat Désignation d'un rapporteur pour le projet de loi 5748 ayant pour objet d'autoriser le Gouvernement à subventionner l'exécution d'un huitième programme quinquennal d'équipement de l'infrastructure touristique (Rapporteur: M. Lucien Clément) et examen du projet de loi
 Demande d'informations du groupe DP sur les conséquences juridiques, administratives et financières de l'affaire des autorisations de commerce

28.11.2007 - Examen du projet de loi 5748 et de l'avis du Conseil d'Etat
 Questions européennes: Examen du Document COM (2007) 621

29.11.2007 - Echange de vues en vue de la préparation d'un débat d'orientation au sujet de la Grande Région (ensemble avec la Commission des Affaires intérieures et de l'Aménagement du Territoire)

6.12.2007 - Examen de l'avis du Conseil d'Etat concernant le projet de loi 5696 promouvant l'habitat, créant un «pacte logement» avec les communes, instituant une politique active de maîtrise du foncier et modifiant certaines dispositions du Code civil (Rapporteur: M. Norbert Hauptert)

20.12.2007 - Suite de l'examen de l'avis du Conseil d'Etat

concernant le projet de loi 5696 Examen et adoption de propositions d'amendements élaborées sur base de cet avis

10.1.2008 - Suite de l'examen de l'avis du Conseil d'Etat concernant le projet de loi 5696 Examen et adoption de propositions d'amendements élaborées sur base de cet avis

17.1.2008 - Examen et adoption de propositions d'amendements élaborées suite à l'avis du Conseil d'Etat concernant le projet de loi 5696

Examen et adoption d'un projet de rapport concernant le projet de loi 5748

Examen de l'avis complémentaire du Conseil d'Etat concernant le projet de loi 5585
 Débat d'orientation sur le rapport d'activité du Médiateur (2006-2007) – Examen de la partie du rapport d'activité concernant le département des classes moyennes, du tourisme et du logement

30.1.2008 - Examen et adoption du projet de rapport concernant le projet de loi 5585

26.2.2008 - Présentation et examen d'une ébauche de rapport concernant le projet de loi 5696

20.3.2008 - Examen de l'avis complémentaire du Conseil d'Etat concernant le projet de loi 5696

Examen du 2^e avis complémentaire du Conseil d'Etat concernant le projet de loi 5585

9.4.2008 - Examen et adoption du projet de rapport définitif concernant le projet de loi 5585



Examen et adoption de propositions d'amendements concernant le projet de loi 5696
 Examen d'un projet de rapport

20.5.2008 - Examen du 2^e avis complémentaire du Conseil d'Etat concernant le projet de loi 5696
 Adoption du rapport définitif

16.7.2008 - Stratégie de Lisbonne – Nouveau Plan national de réforme du Gouvernement
 Dossiers européens (Examen du document COM (2008) 141 (Rapporteur: M. Marcel Sauber)

14.10.2008 Echange de vues sur le projet de loi 5696
 Saisie de la Commission européenne d'une plainte concernant les distorsions de concurrence suite au Pacte Logement – Echange de vues

Commission des Travaux publics

22.10.2007 - Examen des projets de loi 5763 relatif à la construction à Bertrange/ Mamer d'une deuxième école européenne et d'un centre polyvalent de l'enfance (Rapporteur: M. Marcel Sauber) et 5766 relatif à la quatrième extension du

Centre de conférences à Luxembourg-Kirchberg (Rapporteur: M. Ali Kaes) ainsi que des avis du Conseil d'Etat

7.11.2007 - Examen du projet de loi 5766 et de l'avis du Conseil d'Etat
 Examen du projet de loi 5744 relatif à la construction d'ateliers et de dépôts dans l'intérêt de l'Administration des bâtiments publics à Bertrange-Bourmicht (Rapportrice: Mme Sylvie Andrich-Duval) ainsi que de l'avis du Conseil d'Etat

14.11.2008 - Examen et adoption des projets de rapport concernant les projets de loi 5744, 5763 et 5766
 Examen des projets de loi 5764 relatif à l'aménagement du contournement routier de Junglinster (Rapporteur: M. Lucien Clément) et 5765 relatif à la construction d'un Lycée à Junglinster (Rapporteur: M. Lucien Clément) ainsi que des avis du Conseil d'Etat

17.12.2007 - Examen et adoption des projets de rapport concernant les projets de loi 5764 et 5765
 Débat d'orientation sur le rapport d'activité du Médiateur (2006-2007) – Examen de la partie du rapport d'activité concernant le département des travaux publics
 Désignation d'un rapporteur pour le projet de loi 5655 sur les marchés publics et présentation du projet de loi

15.1.2008 - Désignation d'un rapporteur pour le projet de loi 5813 relatif à la modernisation du dispositif de sécurité du Centre pénitentiaire de Luxembourg (Rapporteur: M. Lucien Clément)
 Examen du projet de loi et de l'avis du Conseil d'Etat
 Désignation des rapporteurs pour les projets de loi 5820 relative à la transformation et à la rénovation du Centre Marienthal et 5823 relatif au régime des permissions de voirie
 Demande de la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire concernant un arrêté de passer-oute du Ministre de la Justice portant sur un contrat avec la Société CTG Luxembourg SA

15.1.2008 - Visite du Centre Pénitentiaire de Givenich (ensemble avec la Commission juridique)

21.1.2008 - Examen et adoption du projet de rapport concernant le projet de loi 5813

28.2.2008 - Examen du projet de loi 5820 (Rapportrice: Mme Sylvie Andrich-Duval) et de l'avis du Conseil d'Etat

18.3.2008 - Examen et adoption du projet de rapport concernant le projet de loi 5820

16.4.2008 - Echange de vues avec M. le Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche sur les travaux qui sont actuellement en cours à Belval-Ouest (réunion jointe avec la Commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Culture)

4.6.2008 - Visite du chantier de la future Cité judiciaire (ensemble avec la Commission juridique)

9.6.2008 - Désignation d'un rapporteur pour le projet de loi 5845 relatif à la construction de la liaison Micheville entre la route N 31 et le projet routier afférent sur territoire français
 Examen du projet de loi et de l'avis du Conseil d'Etat

3.7.2008 - Examen de l'avis complémentaire du Conseil d'Etat concernant le projet de loi 5845 (Rapportrice: Mme Sylvie Andrich-Duval)
 Examen et adoption du projet de rapport

22.9.2008 - Nouvelle procédure législative relative à l'optimisation du suivi financier des grands projets d'investissement de l'Etat
 - Présentation de la liste des avant-projets de loi en voie d'élaboration

29.9.2008 - Echange de vues avec M. le Ministre des Travaux publics et M. le Ministre de la Justice concernant le déménagement des autorités judiciaires dans les bâtiments de la nouvelle Cité judiciaire.



Commission des Finances et du Budget

Président: Mosar Laurent (CSV)
Vice-Présidents: Mutsch Lydia (LSAP)
Goerens Charles (DP)
Membres: CSV: Hauptert Norbert, Thiel Lucien,
Wolter Michel
LSAP: Fayot Ben, Negri Roger
DP: Meisch Claude
Déi Gréng: Bausch François
ADR: Gibéryen Gast

Au cours de la session parlementaire 2007-2008, la Commission s'est réunie à 50 reprises (contre 38 l'année précédente).

Les travaux de la Commission des Finances et du Budget sont traditionnellement rythmés par le projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat.

Budget 2008

La rapportrice du budget pour 2008, Mme Lydia Mutsch, a été nommée le 25 septembre 2007. L'examen du projet de budget pour 2008 (document parlementaire 5800) a débuté le 12 octobre 2007 et s'est terminé par l'adoption du rapport de la Commission en date du 30 novembre 2007.

En tout, la Commission a consacré 9 réunions à l'examen du budget au cours de la session 2007-2008 (elle y avait consacré 13 réunions au cours de l'année précédente). Au cours de ces réunions, la Commission a entendu l'Administration des Contributions directes, l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines et l'Administration des Douanes et Accises au sujet de l'évolution des recettes de l'Etat. Le 23 octobre 2007, la Commission a eu une entrevue avec Messieurs les Ministres de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire et de la Sécurité sociale au sujet de la situation et de l'évolution financière des communes et de la Sécurité sociale ainsi que de la conversion des chiffres relatifs aux communes et à la Sécurité sociale selon le SEC95. Le STATEC a présenté les dernières prévisions économiques à la Commission le 7 novembre 2007 et la Commission a également entendu la Banque Centrale au sujet des dispositions de la loi budgétaire pour l'exercice 2008 le 20 novembre 2007. Monsieur le Ministre du Trésor et du Budget, ainsi que Monsieur le Directeur de l'Inspection Générale des Finances (IGF) ont présenté le programme pluriannuel des dépenses au cours de la réunion du 7 novembre 2007. La Commission a examiné l'avis de la Cour des Comptes au cours de sa réunion du 22 novembre 2007.

Visites et échanges de vues

Le 25 janvier 2008, la Commission des Finances et du Budget a entendu Monsieur le Ministre de l'Economie et Monsieur le Directeur de la Chambre de Commerce au sujet de la problématique de l'affiliation obligatoire à la Chambre de Commerce. Une réunion supplémentaire, au cours de laquelle le Directeur de la Chambre de Commerce a présenté un certain nombre de solutions aux problèmes rencontrés, a ensuite eu lieu le 3 juillet 2008.

Le 12 février 2008, la Commission a assisté à une entrevue

avec le groupe de travail «Finances publiques» du Conseil supérieur pour le développement durable au sujet de la progression des travaux de ce Conseil (faisant suite à la motion par laquelle la Chambre des Députés avait invité le gouvernement à faire effectuer par le CSDD une étude sur les agrégats des finances publiques pour la période postérieure à 2009 dans l'optique des critères du développement durable).

Le 25 février 2008, Monsieur le Ministre du Trésor et du Budget a présenté les recettes et les dépenses provisoires de l'Etat pour l'exercice 2007 à la Commission des Finances et du Budget et à la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire.

Sur demande de la Commission, M. Victor Rod, Directeur du Commissariat aux Assurances, lui a présenté les nouveautés, les avantages et désavantages de la proposition de directive SOLVABILITE II en date du 25 avril 2008.

La Commission a organisé une entrevue avec Monsieur le Ministre du Trésor et du Budget le 2 mai 2008 au sujet de l'évolution du projet d'introduction de l'ACCIS (assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés) au niveau communautaire. Au cours de cette même réunion, Monsieur le Ministre de la Justice s'est exprimé quant au contenu d'un rapport de la Commission européenne concernant les modalités de coopération entre les cellules de renseignement financier des États membres en ce qui concerne l'échange d'informations, ainsi qu'au sujet de la responsabilité des personnes morales et la responsabilité pénale des chefs d'entreprise.

Le 6 juin 2008, la Commission a eu une entrevue avec Monsieur le Directeur des Contributions directes au sujet de la documentation que Monsieur le Premier Ministre a communiquée à la Commission et portant sur la flat tax et l'imposition individuelle des époux.

En date du 26 juin 2008, la Commission des Finances et du Budget et la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire ont procédé à un échange de vues avec une délégation de la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire de l'Assemblée nationale de la République de Bulgarie.

En présence de la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire, la Commission des Finances et du Budget a participé le 30 juin 2008 à une entrevue avec Monsieur le Ministre du Trésor et du Budget qui a présenté les recettes et les dépenses de l'Etat des cinq premiers mois de l'exercice 2008.

Le 23 juillet 2008, la Commission a accueilli, en présence de la Commission du Contrôle de

l'exécution budgétaire, une délégation de la Chambre des Comptes de la République du Cameroun.

Autres travaux et projets de loi traités

La Commission des Finances et du Budget a examiné les documents européens qui lui ont été attribués au cours de cinq réunions.

Parmi les projets de loi les plus importants de cette session parlementaire figure le projet de loi 5801 modifiant la législation fiscale sur les points suivants, applicables à partir de l'année d'imposition 2008:

- Les classes d'impôt pour enfants sont abolies. En contrepartie, les modérations d'impôt pour enfants sont, pour tous les enfants qui ouvrent droit aux allocations familiales, payées sous forme de bonis pour enfants par la Caisse nationale des prestations familiales, quel que soit le revenu imposable des personnes dans le ménage.
- Le tarif de l'impôt sur le revenu est adapté de façon linéaire à raison de 6%.
- L'imposition collective sur demande est introduite pour les personnes liées par un contrat de partenariat au sens de la loi du 9 juillet 2004 relative aux effets légaux de certains partenariats, ainsi que pour les personnes liées par un partenariat de droit étranger.
- L'article 157ter de la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu est modifié afin d'établir une équivalence de traitement entre les contribuables résidents et les contribuables non résidents imposables au Luxembourg du chef d'au moins 90% du total de leurs revenus professionnels, cela afin de donner suite à l'arrêt «Lakebrink» de la Cour de Justice des Communautés européennes.
- Des mesures fiscales visant à favoriser l'investissement dans la propriété intellectuelle sont introduites.
- La bonification d'impôt pour l'investissement complémentaire effectué dans les entreprises est relevée de 2%.
- L'Administration des contributions directes informe annuellement les communes du montant des paiements d'impôt commercial communal payé par chaque entreprise sur leur territoire.
- Le taux de TVA super-réduit est rendu applicable à la réception de services de radiodiffusion et de télévision.
- L'Administration des contributions directes est autorisée à faire parvenir à certaines chambres patronales les données nécessaires à la perception des cotisations de leurs ressortissants.
- Les heures supplémentaires sont dorénavant exemptées de l'impôt.

Le Gouvernement a retiré les modifications quant à la non-déductibilité au niveau des entreprises, exploitants agricoles et forestiers et des professions libérales des frais en relation avec les voitures polluantes. La Commission a consacré trois réunions à ce projet de loi dont le rapport a été adopté le 13 décembre 2007 (rapporteur: M. Laurent Mosar).



Le projet de loi 5741 transposant deux directives européennes, d'une part la Directive Réassurance et d'autre part la directive 2006/46/CE concernant les comptes annuels et les comptes consolidés de certaines formes de sociétés, et apportant une réorganisation ponctuelle du Commissariat aux assurances a fait l'objet de trois réunions de la Commission. Comme le Conseil d'Etat, dans son avis, a soulevé un problème de fond (celui de la confusion des qualités de juge et partie) dépassant de loin le seul cadre de l'organisation du Commissariat aux assurances, la Commission des Finances et du Budget a invité le Gouvernement à rechercher une solution globale susceptible de s'appliquer à toutes les administrations concernées. Le projet de rapport (rapporteur: M. Michel Wolter) a été adopté le 15 novembre 2007.

Le projet de loi 5708 transpose la directive 2005/19/CE concernant le régime fiscal commun applicable aux fusions, scissions, apports d'actifs et échanges d'actions intéressant des sociétés d'Etats membres différents, ainsi que la directive 2006/98/CE portant adaptation de certaines directives dans le domaine de la fiscalité, en raison de l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie, et modifie certaines autres dispositions en matière des impôts directs. Le projet de loi ajoute la société européenne, la société coopérative européenne ainsi que les entités «hybrides» à la liste des sociétés éligibles. Même si la loi instaurant la société européenne a déjà été votée par la Chambre des Députés, cette nouvelle forme de société était jusqu'ici inconnue en droit fiscal. Le projet de rapport (rapporteur: M. Laurent Mosar) a été adopté le 23 novembre 2007.

Le projet de loi 5711 relative aux obligations de transparence concernant l'information sur les émetteurs dont les valeurs mobilières sont admises à la négociation sur un marché réglementé a eu pour objet principal la transposition en droit luxembourgeois de la directive 2004/109/CE qui complète un

paquet de mesures prévues par le plan d'action pour les services financiers en vue de mettre en place un régime commun d'information financière dans toute l'Union européenne pour les émetteurs de valeurs mobilières de sociétés cotées. Le projet de rapport (rapporteur: M. Lucien Thiel) a été adopté le 13 décembre 2007.

La Commission des Finances et du Budget a consacré sa réunion du 11 janvier 2008, en présence de Monsieur le Directeur des Contributions directes, à l'analyse des recommandations du Médiateur et à la rédaction de sa contribution au Débat d'orientation 5804 sur le rapport d'activité du Médiateur (2006-2007).

Le projet de loi 5797 modifiant et complétant la loi modifiée du 12 février 1979 concernant la taxe sur la valeur ajoutée a fait l'objet de quatre réunions de la Commission. Il a rendu entraîné la transposition de certaines directives européennes, l'introduction en droit national de la représentation fiscale et certaines modifications de la législation actuelle au niveau de la procédure d'imposition et de la procédure contentieuse. Le projet de rapport (rapporteur: M. Norbert Hauptert) a été adopté le 15 janvier 2008.

Le projet de loi 5780 modifiant la loi du 23 décembre 2005 portant introduction d'une retenue à la source libératoire sur certains intérêts produits par l'épargne mobilière a été déposé par le Gouvernement suite à l'avis motivé adressé par la Commission européenne au Grand-Duché en l'invitant formellement à modifier cette législation. En effet, les dispositions de la loi du 23 décembre 2005 n'étant pas applicables aux intérêts payés par un agent payeur établi dans un autre Etat membre de l'Union européenne, ceux-ci viennent s'ajouter aux autres revenus imposables du contribuable en tant que revenus provenant de capitaux mobiliers et sont soumis au barème général de l'impôt sur le revenu (LIR), de sorte qu'ils sont le plus souvent impo-



sés à un taux nettement supérieur à 10%. Afin d'accorder aux bénéficiaires effectifs d'intérêts payés par certains agents payeurs établis hors du Grand-Duché les avantages de la retenue à la source libératoire, le projet de loi leur accorde l'option de remettre au fisc luxembourgeois une déclaration annuelle spéciale relative aux intérêts qui leur sont ainsi attribués et qui sont alors soumis à un prélèvement libératoire de 10%. Le projet de rapport (rapporteur: M. Norbert Hauptert) a été adopté le 10 avril 2008.

Le projet de loi 5810 relative aux acquisitions dans le secteur financier et portant transposition, dans la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier et dans la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances, de la directive 2007/44/CE ... en ce qui concerne les règles de procédure et les critères d'évaluation applicables à l'évaluation prudentielle des acquisitions et augmentations de participation dans des entités du secteur financier dont l'objectif est de faciliter les consolidations transfrontalières dans le secteur financier. Le texte européen est une réponse aux problèmes ren-

directives européennes et porte sur les obligations et comportements à respecter par les professionnels afin de leur éviter d'être abusés par des criminels blanchisseurs ou terroristes. Le projet de rapport commune aux deux projets (rapporteur: M. Laurent Mosar) a été adopté le 16 juin 2008.

Le projet de loi 5698 B portant adaptations et modifications de la loi du 29 mars 1978 concernant la reconnaissance des droits sur aéronef pour certaines catégories de biens aéronautiques a été examiné au cours de quatre réunions de la Commission des Finances et du Budget. L'adhésion du Luxembourg à la Convention du Cap implique des modifications de la loi du 29 mars 1978 concernant la reconnaissance des droits sur aéronef. La loi révisée couvrira désormais trois régimes qui coexistent dans un même texte législatif et peuvent même, dans certains cas, s'appliquer simultanément. Elle introduit la notion de «bien aéronautique», la notion de registre international et une obligation d'assistance de l'Etat luxembourgeois quant à l'exécution des mesures prévues par la Convention. Suite à deux séries d'amendements par-

Le 23 septembre 2008 la Commission a désigné un rapporteur pour le projet de loi 5842 portant amélioration du cadre législatif de la place financière de Luxembourg et modifiant - les dispositions concernant les lettres de gage dans la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier - loi modifiée du 15 juin 2004 relative à la société d'investissement en capital à risque (SICAR) - la loi modifiée du 23 décembre 1998 portant création d'une commission de surveillance du secteur financier - la loi modifiée du 23 décembre 1998 relative au statut monétaire et à la Banque centrale du Luxembourg et examiné l'avis du Conseil d'Etat. Elle a ensuite adopté des amendements au projet de loi 5757. Enfin elle a désigné un rapporteur pour le projet de loi 5799 portant approbation de la Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement de la République d'Azerbaïdjan tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune et du Protocole y relatif, signés à Bakou, le 16 juin 2006 et présenté le projet de loi.

Le 29 septembre 2008 elle a eu une entrevue avec le Gouvernement au sujet de la prise de participation dans le groupe Fortis (réunion jointe avec la Commission de l'Economie, de l'Energie, des Postes et des Sports).

Le 2 octobre 2008 la Commission a eu un échange de vues sur les grandes lignes du projet de budget avec le Ministre du Trésor et du Budget et le Directeur de l'Inspection générale des Finances.

Le 3 octobre 2008 elle a adopté un projet de rapport concernant le projet de loi 5842. Elle a ensuite examiné les mesures prises par le Gouvernement relatives aux établissements bancaires Dexia-Bil et Fortis, examen qui a été poursuivi lors de la réunion du 6 octobre 2008.

Le 7 octobre 2008 la Commission a eu un échange de vues au sujet de l'évolution des recettes de l'Etat avec l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines, l'Administration des Contributions Directes et l'Administration des Douanes et Accises dans le cadre de l'examen du projet de loi 5900.

Le 9 octobre 2008 elle a examiné le projet de loi 5767 portant approbation de la Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et les Emirats Arabes Unis tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, et de son Protocole, signés à Dubai, le 20 novembre 2005. Elle a ensuite désigné un rapporteur pour le projet de loi 5815 relative au système des ressources propres des Communautés européennes et examiné le projet de loi ainsi que l'avis du Conseil d'Etat. Elle a enfin examiné l'avis complémentaire du Conseil d'Etat et adopté un projet de rapport complémentaire relatif au projet de loi 5842.

Le 10 octobre 2008 la Commission a examiné les décisions prises par le Gouvernement en relation avec le groupe Dexia-Bil.

Commission des Transports

Président:	Schreiner Roland (LSAP)
Vice-Présidents:	Spautz Marc (CSV) Braz Felix (Déi Gréng)
Membres:	CSV: Kaes Ali, Schaaf Jean-Paul, Wolter Michel LSAP: Angel Marc, Negri Roger DP: Berger Eugène, Helming Paul ADR: Koepp Jean-Pierre



Sous la présidence de M. Roland Schreiner, la Commission des Transports s'est réunie en onze reprises durant l'année parlementaire 2007-2008.

Cinq projets de loi ont pu être examinés et portés au vote de la Chambre des Députés. Il s'agit des lois suivantes:

- la loi du 21 décembre 2007 portant création de l'Administration de la navigation aérienne (doc. parl. 5742), votée le 18 décembre 2007, dont M. Roland Schreiner était Rapporteur;
- la loi du 23 avril 2008 portant transposition de la directive 2004/36/CE du Parlement européen et du Conseil du 21 avril 2004 concernant la sécurité dans les aéronefs des pays tiers empruntant les aéroports communautaires (doc. parl. 5713), votée le 18 mars 2008, dont M. Marc Angel était Rapporteur;
- la loi du 30 avril 2008 portant a) création de l'Administration des Enquêtes Techniques b) modification de la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat et c) abrogation de la loi du 8 mars 2002 sur les entités d'enquêtes techniques relatives aux accidents et incidents graves survenus dans les domaines de l'aviation civile, des transports maritimes et des chemins de fer (doc. parl. 5840), votée le 18 mars 2008, dont M. Marc Angel était Rapporteur;
- la loi du 17 juillet 2008 relative au financement du système de perception tarifaire électronique dans les transports publics (doc. parl. 5822),

votée le 30 avril 2008, dont M. Roger Negri était Rapporteur; - la loi du 29 juillet 2008 portant approbation du Protocole N° 4, signé à Montréal, le 25 septembre 1975, portant modification de la Convention pour l'unification de certaines règles relatives au transport aérien international signée à Varsovie le 12 octobre 1929 amendée par le Protocole fait à La Haye le 28 septembre 1955 (doc. parl. 5852), votée le 8 juillet 2008 dont M. Marc Angel était Rapporteur.

La commission parlementaire a en outre examiné la liste des projets d'investissement du Ministère des Transports ayant atteint le stade de l'avant-projet sommaire ou susceptibles de l'atteindre au cours de l'exercice 2009 lui soumise pour avis.

Beaucoup de temps fut consacré à des réflexions stratégiques et conceptuelles. Ainsi, l'amélioration de la liaison ferroviaire du Nord, la résolution de problèmes d'exploitation de l'autoroute ferroviaire Bettembourg-Perpignan, l'état d'avancement du projet «Tram léger», de même que la mise en œuvre du concept de mobilité intégré «mobil 2020», ainsi que l'étude d'impact comparative de la nouvelle ligne ferroviaire Luxembourg-Esch/Alzette furent des sujets intensivement débattus par la commission.

La Commission des Transports a clôturé ses travaux, en date du 30 septembre 2008, par une visite du centre de fret ferroviaire à Bettembourg.



contrés par plusieurs banques européennes souhaitant acquérir des établissements transfrontaliers au sein de l'Union européenne. La loi n'entrera en vigueur que le 21 mars 2009 ce qui correspond à la date limite de transposition de la directive. Le projet de rapport (rapporteur: M. Lucien Thiel) a été adopté le 29 avril 2008.

Les projets de loi 5756 relative à la lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme (...) et 5811 portant transposition de la directive 2005/60/CE (...) relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme et de la directive 2006/70/CE (...) pour ce qui concerne la définition des «personnes politiquement exposées» et les conditions techniques de l'application d'obligations simplifiées de vigilance à l'égard de la clientèle ainsi que de l'exemption au motif d'une activité financière exercée à titre occasionnel ou à une échelle très limitée, ont fait l'objet de trois réunions de la Commission. Le projet de loi 5756 est de nature essentiellement pénale et a pour objet de revoir la définition du blanchiment et la liste des infractions primaires conformément à la 3e directive anti-blanchiment et à la Recommandation I du GAFI. Le projet de loi 5811 transpose en droit luxembourgeois deux

lementaires, le projet de rapport (rapporteur: M. Norbert Hauptert) a été adopté le 3 juillet 2008.

Le 16 septembre 2008 la Commission a nommé M. Norbert Hauptert rapporteur du projet de loi 5900 concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2009 et a examiné le projet de loi 5757 ayant pour objet la coopération interadministrative et judiciaire et le renforcement des moyens de l'Administration des Contributions Directes, de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines et de l'Administration des Douanes et Accises et portant modification de - la loi modifiée du 12 février 1979 concernant la taxe sur la valeur ajoutée; - la loi générale des impôts («Abgabenordnung»); - la loi modifiée du 17 avril 1964 portant réorganisation de l'Administration des Contributions Directes; - la loi modifiée du 20 mars 1970 portant réorganisation de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines; - la loi modifiée du 27 novembre 1933 concernant le recouvrement des contributions directes et des cotisations d'assurance sociale ainsi que l'avis du Conseil d'Etat y relatif.

Le 19 septembre 2008 la Commission a eu une entrevue avec M. le Ministre du Trésor et du Budget sur la crise financière internationale.



Commission des Institutions et de la Révision constitutionnelle

Président: Paul-Henri Meyers (CSV)
Vice-Présidents: Alex Bodry (LSAP)
Colette Flesch (DP)
Membres: CSV: Christine Doerner, Patrick Santer, Marcel Sauber
LSAP: Lydie Err, Roger Negri
DP: Paul Helminger
Déi Gréng: Félix Braz
ADR: Jacques-Yves Henckes

I. Travaux législatifs

a) 5700 - Proposition de loi portant réglementation du financement des partis politiques
réunions: le 10, 17 et 24 octobre 2007, 17, 21 et 26 novembre 2007, 6, 12, 13 décembre 2007

Le projet de rapport a été présenté et adopté lors de la réunion de la commission du 13 décembre 2007.

Le vote en séance publique est intervenu en date du 20 décembre 2007.

b) 5673 - Proposition de révision portant création d'un article 32bis nouveau de la Constitution

réunions: le 14 et 21 novembre 2007

le 1^{er} vote constitutionnel est intervenu le 5 décembre 2007 et le 2^{ième} vote constitutionnel est intervenu en date du 11 mars 2008.

c) 5595 - Proposition de révision de l'article 10 de la Constitution

5672 - Proposition de révision des articles 9, alinéa 1^{er} de la Constitution
réunions: le 9 janvier 2007 et 8

avril 2008

Le projet de rapport a été adopté par la commission en date du 8 avril 2008.

Le 1^{er} vote constitutionnel a eu lieu le 30 avril 2008.

Le 2^e vote constitutionnel a eu lieu le 15 octobre 2008

d) Révision de l'article 28 de la Constitution

réunion: 26 janvier 2008

Il est prévu, dans le cadre des travaux portant sur un nouvel ordonnancement de la Constitution de proposer un nouveau libellé concernant le secret des communications à caractère personnel (article 28 actuel de la Constitution)

e) 5575 - Proposition de loi portant modification de 1) l'article 57 (7) de la Constitution 2) loi du 4 février 2005 relative au référendum au niveau national 3) la loi électorale du 18 février 2003

La commission a eu un échange de vues avec M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire en date du 13 février 2008

f) 5331 - Proposition de loi sur les enquêtes parlementaires



réunions: 19 mars 2008, 16 avril 2008, 4 et 11 juin 2008

Le projet de rapport a été adopté par la commission en date du 11 juin 2008.

La Chambre, en sa séance publique du 2 juillet 2008, a fait application de l'article 61, paragraphe (1) du Règlement de la Chambre des Députés. Elle s'est prononcée, conformément à l'article 61, paragraphe (3), en faveur de l'opportunité politique de la proposition de loi 5331 et a accordé un caractère prioritaire à celle-ci.

g) 5803 - Proposition de loi portant modification de la loi modifiée du 25 février 1979 relative à l'élection directe des représentants luxembourgeois au Parlement européen

réunions: le 16 avril 2008 et 6 mai 2008,

La proposition de loi a été votée en séance publique du 28 mai 2008

h) 5617 - Proposition de loi portant modification de la loi du 23 juin 1972 sur les emblèmes na-

tionaux, telle qu'elle a été modifiée

réunion: le 6 mai 2008

La commission décide de suspendre l'examen de la proposition de loi sous rubrique et d'envoyer un courrier circonstancié au Gouvernement afin de connaître son intention à cet égard.

i) 5546 - Proposition de révision de l'article 29 de la Constitution

5702 - Proposition de loi visant à modifier la Constitution

Les deux propositions sous rubrique ont été présentées aux membres de la commission par leurs auteurs respectifs en date du 21 mai 2008.

j) 5347 - Projet de loi portant création de la structure de protection nationale

Lors de la réunion de la commission du 25 juin 2008, les membres furent informés que le Gouvernement entend retirer le projet de loi sous rubrique. Le domaine de la protection natio-

nale fera éventuellement l'objet d'un nouveau projet de loi.

II. Débats et sujets généraux

a) Réunion de la commission et du groupe de travail ad hoc «Statut juridique et Financement des Partis politiques avec les membres d'évaluation du GRECO du Conseil de l'Europe au sujet de la transparence du financement des partis politiques au Luxembourg (le 24 octobre 2007)

b) Réunion de concertation en vue de l'harmonisation de la présentation des comptes des partis politiques faisant l'objet d'un contrôle de la part de la Cour des comptes (le 3 décembre 2007)

c) Discussions sur l'opportunité de réviser l'article 99 de la Constitution (le 7 novembre 2007)

d) Continuation des discussions relatives à un nouvel ordonnancement de la Constitution (5 décembre 2007, 9, 16 et 23 janvier 2008, 13, 20 et 27 février 2008, 5, 12 mars 2008, 6 et 21 mai 2008, 4 et 11 juin 2008, 24 septembre 2008)

e) Examen, dans le cadre du projet de loi portant organisation de l'enseignement fondamental (doc. parl. 5759) des considérations en rapport avec l'article 23 de la Constitution formulées par le Conseil d'Etat dans son avis du 6 mai 2008.

Commission du Travail et de l'Emploi

Président: Glesener Marcel (CSV)
Vice-Présidents: Castegnaro John (LSAP)
Krieps Alexandre (DP)
Membres: CSV: Clement Lucien, Kaes Ali, Spautz Marc
LSAP: Schneider Romain, Spautz Vera
DP: Etgen Fernand
GRÉNG: Loschetter Viviane
Indép.: Jaerling Aly

Au cours de la session 2007/2008, la Commission de Travail et de l'Emploi, sous la présidence de M. Marcel Glesener, a traité les points suivants:

Dans sa réunion du 11 octobre 2007, la Commission du Travail et de l'Emploi a examiné l'avis complémentaire du Conseil d'Etat sur le projet de loi 5559 portant transposition de la directive 2002/15/CE du Parlement européen et du Conseil du 12 mars 2002 relative à l'aménagement du temps de travail des personnes exécutant des activités mobiles de transport routier avant d'adopter dans sa réunion du 20 novembre 2007 le rapport établi par le rapporteur Marc Spautz.

Dans cette même réunion du 11 octobre 2007, M. le Ministre du Travail et de l'Emploi a présenté le projet de loi 5687 portant: 1. transposition de la directive 76/207/CEE du Conseil relative à la mise en oeuvre du principe de l'égalité de traitement entre hommes et femmes en ce qui concerne l'accès à l'emploi, à la formation et à la promotion professionnelles, et les conditions de travail telle que modifiée par la directive 2002/73/CE du Par-

lement Européen et du Conseil du 23 septembre 2002; 2. modification du Code du Travail; 3. modification de l'alinéa 1 de l'article 2 de la loi du 14 mars 1988 relative au congé d'accueil, 4. modification de la loi modifiée du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'Etat. La commission a examiné le projet de loi et l'avis du Conseil d'Etat dans ses réunions du 11 et du 16 octobre 2007 avant d'adopter des amendements. La commission a examiné dans sa réunion du 8 janvier 2008 l'examen complémentaire du Conseil d'Etat. Au cours de sa réunion du 15 janvier 2008, elle a adopté une nouvelle série d'amendements parlementaires avant d'examiner dans sa réunion du 8 avril 2008 le deuxième avis complémentaire et d'adopter dans sa réunion du 22 avril 2008 le rapport établi par le rapporteur M. Ali Kaes.

Dans la réunion du 11 octobre 2007, la commission a examiné l'avis complémentaire du Conseil d'Etat concernant le projet de loi 5144 relative à la lutte contre le chômage social. Dans sa réunion du 16 octobre 2007, la commission a pris une



décision concernant l'organisation d'une audition de différentes organisations. Au cours des réunions du 23 octobre, des 13, 20 et 27 novembre 2007, du 18 décembre 2007 et des 8, 15, 22 et 29 janvier 2008, la commission a examiné le projet de loi amendé et l'avis complémentaire du Conseil d'Etat avant d'adopter une nouvelle série d'amendements parlementaires. Dans ses réunions des 16 et 23 septembre et du 7 octobre 2008, la commission a examiné le deuxième avis complémentaire du Conseil d'Etat.

Dans la réunion du 15 octobre 2007, la Commission du Travail et de l'Emploi et la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration ont eu un échange de vues avec M. Juan Somavia, Directeur général du Bureau International du Travail.

La Commission du Travail et de l'Emploi, dans sa réunion du 13 novembre 2007 a encore examiné le deuxième avis complémentaire du Conseil d'Etat concernant le projet de loi 5239 portant réforme de l'Inspection du travail et des mines, avant d'adopter le rapport présenté par le président-rapporteur M. Marcel Glesener dans la réunion du 27 novembre 2007.

Dans cette même réunion du 27 novembre 2007, la commission a encore adopté les rapports concernant le projet de loi 5242 portant création d'un Comité permanent du travail et de l'emploi et d'une instance de conciliation individuelle et portant ajout d'un titre V au Livre VI du Code du travail et du projet de loi 5240 portant approbation des Conventions Internationales

du Travail n° 115, 119, 120, 127, 129, 136, 139, 148, 149, 153, 161, 162, 167, 170, 171, 174, 176, 177, 178, 183 et 184 et des Protocoles relatifs aux Conventions 81 et 155, établis par le président-rapporteur Marcel Glesener.

Dans sa réunion du 13 novembre 2007, la commission a désigné M. Marc Spautz comme rapporteur du projet de loi 5788 portant: 1. transposition de la directive 2002/14/CE du Parlement Européen et du Conseil établissant un cadre général relatif à l'information et la consultation des travailleurs dans la Communauté européenne; 2. modification du chapitre IV du titre premier du livre IV du code du travail. Le Ministre du Travail et de l'Emploi a présenté le projet de loi dans cette même réunion. La commission a examiné le projet de loi et l'avis du Conseil d'Etat dans la réunion du 12 février 2008 avant d'adopter le rapport établi par le rapporteur M. Marc Spautz.

Dans sa réunion du 20 novembre 2007, la commission a eu un échange de vues avec M. le Ministre délégué aux Affaires étrangères et à l'Immigration Nicolas Schmit concernant le projet de loi 5802 portant sur la libre circulation des personnes et l'immigration, au sujet d'un volet particulier, à savoir celui concernant le titre de séjour pour travailleur salarié.



Dans sa réunion du 8 janvier 2008, la Commission du Travail et de l'Emploi a désigné M. Alexandre Krieps comme vice-président de la commission.

La commission a encore élaboré dans cette même réunion sa prise de position par rapport à différentes recommandations du Médiateur en vue du débat d'orientation sur le rapport d'activité de ce dernier.

Dans sa réunion du 15 février 2008 M. le Ministre du Travail et de l'Emploi François Biltgen a présenté l'état actuel de transposition des directives ressortissant de la compétence du Ministère du Travail et de l'Emploi.

Dans des réunions jointes des 27 et 28 février 2008 de la Commission de la Santé et de la Sécurité sociale et de la Commission du Travail et de l'Emploi, les deux commissions ont examiné le projet de loi 5750 portant introduction d'un statut unique pour les salariés du secteur privé ainsi que l'avis du Conseil d'Etat avant d'adopter des amendements dans la réunion du 6 mars 2008. Les commissions, dans la réunion du 10 avril 2008, ont examiné l'avis complémentaire du Conseil d'Etat avant d'adopter dans la réunion du 24 avril 2008 le rapport présenté par les co-rapporteurs MM. Marcel Glesener et Romain Schneider.

Dans la réunion du 11 mars 2008 la Commission du Travail et de l'Emploi et la Commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Culture ont examiné le projet de loi 5733 relatif aux aides à la formation-recherche modifiant:

- la loi du 31 mai 1999 portant création d'un fonds national de la recherche dans le secteur public;

- la loi du 9 mars 1987 ayant pour objet: 1) l'organisation de la recherche et du développe-

ment technologique dans le secteur public; 2) le transfert de technologie et la coopération scientifique et technique entre les entreprises et le secteur public;

- le Code du Travail;
- la loi du 22 décembre 2006 concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2007 ainsi que de l'avis du Conseil d'Etat. Dans une réunion du 29 avril 2008, les deux commissions ont adopté une série d'amendements, avant d'examiner l'avis complémentaire du Conseil d'Etat dans la réunion du 24 juin 2008 et d'adopter le rapport établi par le rapporteur M. Lucien Thiel dans la réunion du 2 juillet 2008.

Dans une réunion du 22 mai 2008, la Commission du Travail et de l'Emploi a désigné MM. John Castegnaro, Marcel Glesener, Mme Viviane Loschetter et M. Romain Schneider comme représentants aux premières Journées nationales de l'emploi du 4 au 6 juillet 2008. Dans la réunion du 1er juillet 2008, M. le Ministre du Travail et de l'Emploi a présenté le programme des Journées nationales de l'emploi.

Dans une réunion jointe du 29 mai de la Commission de la Santé et de la Sécurité sociale et de la Commission du Travail et de l'Emploi, le Ministre de la Sécurité sociale M. Mars di Bartolomeo et le Ministre du Travail et de l'Emploi M. François Biltgen ont présenté le bilan sur la législation concernant l'incapacité de travail et la réinsertion professionnelle.

Dans ses réunions des 3 et 17 juin 2008, M. le Ministre du Travail et de l'Emploi a eu un échange de vues avec les membres de la Commission du Travail et de l'Emploi sur les dossiers traités au Conseil européen des Ministres des Affaires sociales du 9 juin 2008.

Au cours des réunions du 24 juin et du 1^{er} juillet 2008, M. le Ministre a donné des explications concernant Arrêt de la Cour de Justice des Communautés Européennes du 19 juin 2008 dans l'action en manquement d'Etat de la Commission Européenne contre le Grand-Duché de Luxembourg concernant la législation sur le détachement de travailleurs.

Dans une réunion jointe du 18 septembre 2008, la Commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Culture, la Commission de l'Education nationale et de la Formation professionnelle, la Commission de l'Environnement, la Commission de la Santé et de la Sécurité sociale, la Commission de l'Economie, de l'Energie, des Postes et des Sports et la Commission du Travail et de l'Emploi, ont eu un échange de vues avec le Recteur de l'Université du Luxembourg et les doyens des facultés sur l'évolution de l'université et l'avenir de ces facultés, notamment en ce qui concerne l'enseignement universitaire, les activités de recherche, la position de l'Université du Luxembourg dans le contexte international et les besoins en infrastructures, en moyens humains et matériels.

Dans sa réunion du 23 septembre 2008, la Commission du Travail et de l'Emploi a désigné M. Ali Kaes comme rapporteur du projet de loi 5853 portant: 1. transposition de la directive 2003/72/CE du Conseil du 22 juillet 2003 complétant le statut de la société coopérative européenne pour ce qui concerne l'implication des travailleurs; 2. modification du code du travail et M. le Ministre du Travail et de l'Emploi a présenté le projet de loi.

Dans cette même réunion, M. Marc Spautz a été désigné comme rapporteur du projet de loi 5886 portant: 1. introduction du congé linguistique; 2. modification du Code du travail et M. le Ministre du Travail et de l'Emploi a présenté le projet de loi. La commission a examiné dans la réunion du 7 octobre 2008 le projet de loi ainsi que l'avis du Conseil d'Etat.

M. François Biltgen a également présenté l'avant-projet de loi portant modification des articles L.010-1, L.141-1, L.142-2 et L.142-3 du Code du travail (suite à l'arrêt de la CJCE en matière de détachement)

questionnaire leur envoyé en date du 19 octobre 2007.

Six réunions furent consacrées à la discussion du projet de rapport.

La commission a terminé ses travaux dans sa dernière réunion par l'adoption du projet de rapport. (doc. parl. 5890 – Débat d'orientation sur la réorganisation territoriale du Luxembourg du 3 juillet 2008).

Commission juridique

Président: Patrick Santer (CSV)
Vices-Présidents: Lydie Err (LSAP)
Xavier Bettel (DP)
Membres: CSV: Christine Doerner,
Paul-Henri Meyers, Laurent Mosar
LSAP: Alex Bodry, Jean-Pierre Klein
DP: Colette Flesch
Déi Gréng: Félix Braz
ADR: Jacques-Yves Henckes



I. résumé des travaux législatifs pour la session 2008-2009

5716 - Projet de loi sur le dépôt par voie électronique auprès du registre de commerce et des sociétés modifiant - le titre I de la loi modifiée du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, et - la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
réunions: 10 septembre 2008

5156 - Projet de loi renforçant le droit des victimes d'infractions pénales et améliorant la protection des témoins
réunions: le 24 septembre 2008

5770 - Projet de loi transposant, pour la profession d'avocat, les dispositions de la Directive 2005/36/CE du Parlement européen et du Conseil du 7 septembre 2005 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles et de la Directive 2006/100/CE du Conseil du 20 novembre 2006 portant adaptation de certaines directives dans le domaine de la libre circulation des personnes, en raison de l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie, et modifiant:

1. la loi du 10 août 1991 déterminant, pour la profession d'avocat, le système général de reconnaissance des diplômés d'enseignement supérieur qui sanctionnent des formations professionnelles d'une durée minimale de trois ans;
2. la loi modifiée du 10 août 1991 sur la profession d'avocat;
3. la loi modifiée du 13 novembre 2002 portant transposition en droit luxembourgeois de la Directive 98/5/CE du Parlement européen et du Conseil du 16 février 1998 visant à faciliter l'exercice permanent de la profession d'avocat dans un Etat membre autre que celui où la qualification a été acquise et portant:
1. modification de la loi modifiée du 10 août 1991 sur la profession d'avocat;
2. modification de la loi du 31 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés;
4. la loi modifiée du 29 avril 1980 réglant l'activité en prestations de service, au Grand-duché de Luxembourg, des avocats habilités à exercer leur activités dans un autre Etat membre des Communautés Européennes
réunions: 21 mai 2008, 2 juillet 2008 et 12 novembre 2008

le projet de loi a été voté lors de la séance plénière du 20 novembre 2008.

Commission spéciale

Réorganisation territoriale du Luxembourg

Président: Wolter Michel (CSV)
Vice-Présidents: Bodry Alex (LSP)
Meisch Claude (DP)

Membres: CSV: Clement Lucien, Meyers Paul-Henri,
Schank Marco,
LSAP: Klein Jean-Pierre, Scheuer Jos
DP: Etgen Fernand
Déi Gréng: Gira Camille
ADR: Gibéryen Gast

Au cours de deux réunions, la commission a analysé les prises de position des groupes et sensibilité politiques relatives au



Dossiers européens 2008



Robert Goebbels



Erna Hennicot-Schoepges



Astrid Lulling



Lydie Polfer



Jean Spautz



Claude Turmes

Institutions

Lorsque les chefs d'Etat et de gouvernement de l'UE ont signé le traité de Lisbonne qui prévoit de rationaliser le processus européen de prise de décisions en réformant le système de vote au Conseil, en réduisant la taille de la Commission et en renforçant le rôle des parlements nationaux, le 13 décembre 2007, il était prévu que le traité entre en vigueur avant les élections européennes en 2009, de préférence le 1^{er} janvier 2009. Le processus de ratification a débuté en décembre 2007 et, malgré le rejet du traité par le peuple irlandais dans le référendum de juin 2008, ce processus a continué et 25 des 27 parlements nationaux ont ratifié le texte jusqu'ici. Le vote du parlement tchèque est attendu pour le 3 février 2009 et les Irlandais sont appelés à se prononcer une seconde fois sur le traité de Lisbonne avant la fin de l'année 2009. Lors du dernier Conseil européen en décembre 2008, les chefs d'Etat et de gouvernement se sont mis d'accord sur un paquet de concessions à l'égard du gouvernement irlandais en échange duquel celui-ci organisera un second référendum.

La concession la plus importante concerne la composition de la Commission européenne; si le traité de Lisbonne entre en vigueur, la Commission européenne sera composée d'autant de commissaires qu'il y aura d'Etats membres. L'Irlande obtiendra en outre des garanties juridiques concernant le maintien de sa souveraineté en matière de fiscalité, de questions sociales et éthiques, ainsi qu'en matière de politique européenne commune de sécurité et de défense (PESD).

Crises

Depuis juillet 2008, l'UE était frappée par une série de crises, notamment le conflit en Géorgie et la crise financière qui a entraîné une crise économique. La gestion des deux crises a démontré la capacité de l'Union européenne d'action rapide et commune. Un nombre record de sommets a été organisé pour permettre de trouver des positions communes de l'UE face à ces crises.

Durant le conflit entre la Géorgie et la Russie qui a éclaté le 8 août, l'intervention de l'UE a d'abord permis de négocier un cessez-le-feu le 12 août, puis un accord de retrait le 12 septembre. En outre, l'UE a envoyé

200 observateurs pour le 1^{er} octobre afin de surveiller le cessez-le-feu en Géorgie. L'UE a mis en place la «Mission de surveillance de l'Union européenne (EUMM)» qui n'est pas placée sous l'autorité de l'ONU ou de l'OSCE, mais qui est une mission autonome conduite par l'UE selon la politique européenne de sécurité et de défense (PESD). Finalement, grâce à l'intervention de l'UE, la guerre a pu être évitée, et le retrait des troupes russes a pu être engagé.

L'Union européenne a également réagi de façon unie face à la crise financière. La concertation entre Etats membres a permis d'adopter un plan d'action de redressement des banques européennes porté par tous les Etats membres lorsque la crise financière a éclaté. Ensuite, l'Europe a demandé le sommet du G20 à Washington et a défendu le plan d'action européen. Ainsi, dans les conclusions de Washington, on retrouve les principaux éléments de la position défendue par les Européens, notamment la transparence et la responsabilité dans la gestion du système financier international.

Après l'adoption d'un plan de redressement des banques, l'UE est parvenue à se mettre d'accord sur un plan de relance budgétaire visant à lutter contre la crise économique. Selon l'accord conclu entre les chefs d'Etat et de gouvernement, ce paquet de relance doit atteindre environ 1,5% du PIB, soit 200 milliards d'Euros. Même si la plupart des fonds sera dégagée des budgets nationaux, et que la situation économique est fortement divergente d'un Etat membre à l'autre, les dirigeants européens sont tombés d'accord sur la nécessité d'une relance concertée aux environs d'un point et demi du PIB européen.

Paquet climat

Lors du dernier Conseil européen, les chefs d'Etat et de gouvernement ont adopté unanimement le paquet énergie et climat qui a pour but d'honorer les objectifs fixés en mars 2007: la réduction des émissions de gaz à effet de serre de 20% avant 2020 par rapport aux niveaux de 1990, l'augmentation du pourcentage des énergies renouvelables à 20% dans le bouquet énergétique de l'UE d'ici 2020, la réduction de 20% la consommation totale d'énergie primaire d'ici 2020, grâce à l'efficacité énergétique. Les six actes législatifs qui forment ce

paquet ont été adoptés après des négociations difficiles entre les institutions européennes.

1. Révision du régime d'échanges d'émissions

Le système révisé d'échange de quotas vise à réduire les gaz à effet de serre de 21% par rapport aux niveaux de 2005. Le nombre de permis émis chaque année dans l'UE diminuera de manière linéaire de façon à réduire le niveau global des émissions chaque année. Au cours des deux premières périodes du système d'échange, la grande majorité des droits d'émission ont été alloués gratuitement. Le compromis prévoit qu'un système d'enchère intégral s'applique en principe à partir de 2013, avec des exceptions pour les Etats membres hautement dépendants du charbon.

Pour la production d'électricité, le système d'enchères intégral sera introduit à partir de 2013, avec des exceptions pour les nouveaux Etats membres afin de leur permettre de moderniser le système de production d'électricité. Le système d'enchères intégral devra être introduit progressivement dans le secteur manufacturier, qui se verra attribuer 80% de ses quotas d'émission à titre gratuit en 2013, cette part devant ensuite être réduite jusqu'à 30% d'ici 2020 pour arriver aux enchères intégrales en 2027.

Au cas où il y aurait un risque sérieux de «fuite de carbone», c'est-à-dire de délocalisation de la production vers des pays tiers ayant une politique climatique moins stricte, des dérogations ont été introduites.

2. Repartition des efforts

La directive sur le partage des efforts comprend des objectifs contraignants pour chaque Etat membre en vue de la réduction des émissions des gaz à effet de serre tels que transports routiers et maritimes, bâtiments, services, agriculture, et petites installations industrielles. Des objectifs nationaux ont été établis par la Commission européenne en fonction du PIB de chaque Etat membre. Ainsi, le Luxembourg doit réduire ses émissions de 20% jusqu'en 2020.

3. Energies renouvelables

En 2020, les énergies renouvelables devraient représenter au moins 20% de la consommation énergétique totale dans l'UE. Une nouvelle directive fixera, pour atteindre l'objectif de 20%, des objectifs nationaux contraignants que les Etats membres devront atteindre en promouvant l'utilisation de l'énergie renouvelable pour l'électricité, le chauffage et le refroidissement et le secteur des transports.

4. Centrales énergétiques pour capter le CO₂ en sous-sol

Les émissions des centrales énergétiques - en particulier celles alimentées par du pétrole, du charbon et du gaz carbonique - représentent environ 40% de toutes les émissions de CO₂ dans l'UE. Pour réduire leurs émissions de CO₂, les installations industrielles et les centrales nucléaires pourraient utiliser à l'avenir les nouvelles technologies pour capturer le CO₂ et le stocker de manière permanente au sous-sol.

Le texte adopté prévoit que jusqu'à 300 millions de droits seront mis de côté pour contribuer à encourager la construction et l'exploitation de 12 projets de démonstration destinés à la capture et au stockage géologique écologiquement sûrs du dioxyde de carbone.

5. Réduction du CO₂ pour les voitures

Le nouveau règlement fixe des limites d'émission pour les voitures enregistrées dans l'UE. Une moyenne d'émissions de 120g de CO₂/km devait être atteinte par l'industrie automobile d'ici 2012, et de 95g de CO₂/km en 2020. Le règlement stipule que les constructeurs automobiles se verront assigner des objectifs intermédiaires pour atteindre les niveaux moyens d'émissions de 65% de leur flotte en janvier 2012, de 75%

en janvier 2013, 80% en 2014 et de 100% en 2015, conformément aux objectifs spécifiques des constructeurs en matière d'émissions de CO₂. Il prévoit également des amendes pour les constructeurs si les émissions moyennes de CO₂ sont supérieures à cette limite.

6. Qualité des carburants

La directive révisée sur la qualité des carburants, encourage les producteurs de carburants de réduire les gaz à effet de serre de 10% (6% contraignants et 4% volontaires) produits pendant la production.

Troisième paquet énergie

Des négociations sont en cours entre le Parlement européen et le Conseil afin de trouver un accord dans le dossier sur la libéralisation du marché du gaz et de l'énergie. Le but du troisième paquet énergie est de terminer la mise en place d'un marché intérieur de l'énergie soumis à une concurrence ouverte et à une régulation efficace. Un réseau véritablement européen devrait fonctionner comme un réseau unique. Le principal point d'achoppement de la directive concerne la «séparation de la propriété», impliquant la séparation des entreprises énergétiques européennes verticalement intégrées qui contrôlent simultanément les actifs destinés à produire et à distribuer de l'électricité.

Alors que la Commission européenne avait d'abord proposé la séparation complète des activités d'approvisionnement et de transport des entreprises énergétiques de gaz et/ou d'électricité par la séparation de la propriété, elle a ensuite proposé un compromis; le modèle de «l'opérateur indépendant du système», qui aurait permis aux entreprises de conserver la propriété juridique indirecte tout en perdant le contrôle de leur exploitation.

Au niveau du Conseil des ministres, huit Etats membres, dont le Luxembourg, s'étaient fermement opposés au découplage de la production et du réseau et ont formulé un compromis appelé la «troisième voie». La troisième voie opte en faveur de l'intro-



duction d'un «opérateur de distribution indépendant». Ce modèle prévoit que les sociétés de fourniture de gaz/et ou électricité conservent la propriété des lignes de transport tout en transmettant sa gestion à un gestionnaire indépendant dont l'indépendance opérationnelle est garantie par un conseil d'administration séparé.

En ce qui concerne le marché de l'électricité, les députés européens ont voté en faveur de la proposition initiale de la Commission qui consistait à dissocier totalement les activités de production et de distribution d'électricité. Ils ont donc rejeté l'option d'un opérateur indépendant du système et la troisième voie préconisée par certains Etats membres. La séparation totale de la production et du réseau est rejetée par une série d'Etat membres qui détiennent assez de voix au Conseil pour bloquer un accord. Etant donné les divergences entre le Conseil et le Parlement européen, un compromis devra être négocié.

Contrairement à la position adoptée par les députés européens pour la libéralisation du marché de l'électricité, les députés n'ont pas opté pour la séparation totale de la propriété entre les services et les réseaux de transmission des entreprises de gaz. Lors de la première lecture en plénière, les députés ont opté pour la troisième voie, préconisée par huit Etats membres.

Libéralisation des services postaux

L'UE a entamé la dernière phase de l'ouverture du marché des services postaux, un processus qui avait commencé avec l'adoption de la directive postale de 1997, et qui a progressivement réduit le monopole des opérateurs nationaux. Le «domaine réservé» aux opérateurs historiques a d'abord été limité aux envois de moins de 350 grammes, puis de moins de 100 grammes en 2002, et enfin de moins de 50 grammes depuis janvier 2006. Durant cette période, la Commission avait permis aux Etats membres de garder un «domaine réservé» en partie pour financer le maintien d'un service universel, qui permet aux habitants de toutes les régions d'un Etat membre de profiter d'un service postal pendant 5 jours en semaine. Ce domaine réservé sur les envois de moins de 50 grammes devait être dissout le 1^{er} janvier 2009. En ce qui concerne la date de l'ouverture du marché, le Parlement européen et les Etats membres se sont prononcés pour un report de la libéralisation totale du marché au 31 décembre 2010, donc deux ans de plus par rapport à la proposition de la Commission. Les nouveaux Etats membres, qui estimaient avoir besoin de temps avant la libéralisation (sauf l'Estonie, la Bulgarie et la Slovaquie) ainsi que la Grèce et le Luxembourg ont la possibilité de déroger au principe de l'ouverture des marchés jusqu'en 2013. Une clause de réciprocité fait également partie de l'accord; elle doit empêcher les distorsions de la concurrence dans le sens que les Etats membres ayant libéralisé leur marché ont



le droit de refuser l'accès au marché aux opérateurs d'un autre Etat membre bénéficiant encore d'un domaine réservé.

La directive reconduit l'obligation du service universel, tout en prévoyant des modalités de dédommagement des opérateurs obligés d'assurer le service universel. Les Etats membres ont la possibilité d'introduire des nouveaux mécanismes de financement pour le service universel si les opérateurs ne sont pas capables d'assurer un service profitable, en ayant recours à un fonds de compensation ou aux aides d'Etat.

Un autre élément clef de la directive a été l'introduction de clauses visant à assurer que les conditions de travail de l'Etat membre en question étaient respectées. La directive ne devrait pas entraîner une dégradation des conditions de travail. Le texte adopté prévoit par exemple que les conditions minimales applicables dans un Etat membre, comme le salaire minimum, les congés et le droit de grève ne seront pas affectées par la directive.

Télécommunications : «Télévision sans frontières»

L'UE a donné son feu vert à la législation des services audiovisuels qui se base sur la proposition «télévision sans frontières» adoptée en décembre 2005 par la Commission et rebaptisée «directive relative aux services de médias audiovisuels». La législation tient compte d'un nombre d'évolutions dans le secteur de l'audiovisuel, notamment de la télévision à la demande, de la télévision digitale et via internet, et des décodeurs capables de supprimer les pauses de publicité. Les nouvelles règles s'appliqueront à des services audiovisuels comme les programmes audiovisuels en web streaming, mais ne concerneront pas les sites internet privés et des règles minimales s'appliqueront aux services de télévision à la demande.

Suite à l'adoption de cette directive, le placement de produits, la pratique - selon laquelle un produit spécifique est placé

dans un programme audiovisuel à des fins commerciales - actuellement illégale dans la plupart des Etats membres, sera permise, mais à des conditions très spécifiques et l'intégration de produits est interdite dans les programmes d'information et d'actualité, dans les programmes destinés aux enfants, les documentaires et les annonces de programmes.

Les règles pour les pauses publicitaires seront changées: elles seront autorisées seulement toutes les trente minutes dans les œuvres cinématographiques et les nouveaux programmes, et dans les programmes pour enfants, les pauses publicitaires ne sont autorisées sauf quand l'émission dépasse les trente minutes. La publicité incitant les enfants à consommer des aliments riches en graisses, en sel et sucres (Junk Food) est limitée. Les Etats membres sont tenus de définir quels événements d'importance majeure ne doivent pas bénéficier d'une diffusion exclusive.

Agriculture

Après la dernière grande réforme de la politique d'agriculture commune qui date de 2003, un bilan de santé de la PAC a été fait pour savoir si la PAC fonctionnait de façon effective dans l'UE élargie et s'il ne fallait pas renforcer l'orientation vers le marché. Suite à cet exercice de réflexion sur la révision à mi-parcours, des mesures législatives concrètes visant à moderniser, simplifier et rationaliser la PAC ont été présentées en mai 2008. Parmi l'éventail de mesures adoptées, les ministres ont décidé d'augmenter la modulation, mécanisme qui consiste à réduire les paiements directs en faveur des agriculteurs pour affecter les fonds correspondants au budget du développement rural. Ainsi, les agriculteurs recevant des aides directes de plus de 5000 Euros par an voient ces paiements réduits de 5%, les fonds correspondants étant transférés au budget du développement rural. Ce taux sera porté à 10 % d'ici à 2012. Une réduction supplémentaire de 4 % sera appliquée pour les paiements supérieurs à 300 000 euros par an.

En ce qui concerne le secteur laitier, les quotas seront augmentés annuellement de 1% entre 2009 et 2013, avant que

les quotas ne disparaissent définitivement en 2015. Une autre proposition sensible concernait le «découplage», c'est-à-dire le fait de couper le lien entre les quantités produites et les subventions reçues. Néanmoins, plusieurs Etats membres ont choisi de maintenir certains paiements «couplés». L'aide aux agriculteurs est subordonnée au respect de normes dans les domaines de l'environnement, du bien-être animal et de la qualité des aliments. Les agriculteurs qui ne se conforment pas aux règles s'exposent à une réduction des aides dont ils bénéficient. Ce système, appelé «conditionnalité», sera simplifié; de nouvelles exigences seront ajoutées, destinées à préserver les avantages environnementaux des jachères et à améliorer la gestion de l'eau. Finalement, l'accord prévoit la suppression des jachères obligatoires.

Recherche: Le projet Galileo

Le système de radionavigation par satellite GALILEO est l'alternative européenne au système de positionnement global des Etats-Unis (GPS) et au GLO-NASS russe, et a été présenté par la Commission européenne en 1999. Le système sera basé sur une constellation de 30 satellites et est principalement conçu à des fins civiles et commerciales. A l'origine, les plans de la Commission prévoyaient que le développement du système soit financé par des subventions publiques et par le secteur privé. Néanmoins, les entreprises privées n'ont pas réussi à mettre en place une seule structure GALILEO opérationnelle, et la Commission européenne a dès lors privilégié la piste d'un financement public de la construction du système Galileo avec la possibilité d'avoir une exploitation du système public-privé.

Malgré les dépassements de budget et les problèmes à réaliser les partenariats publics-privés, le Conseil des ministres a trouvé un accord pour la continuation du projet GALILEO et le système devrait être opérationnel d'ici 2013. En ce qui concerne le financement, l'Union européenne prendra en charge l'ensemble des investissements de l'ordre de 3,4 milliards d'euros et deviendra propriétaire de tous les actifs matériels et immatériels créés par le

programme. Pour la phase d'exploitation, il sera possible de former des partenariats publics-privés ou d'autres formes de contrats avec le secteur privé. La proposition révisée par la Commission était soutenue par le Parlement européen et la majorité des Etats membres, parce qu'elle permet d'éviter une situation dans laquelle certains Etats membres contribueraient davantage au projet que d'autres, rendant GALILEO vulnérable au principe de juste retour (un retour sur investissement proportionnel).

L'institut européen d'innovation et de technologie (IEIT)

L'institut européen d'innovation et de technologie (IEIT) a pour but de renforcer le «triangle de la connaissance» en Europe en matière de recherche, d'éducation et de transferts de technologies, tout en fournissant un modèle pour la formation et la recherche de classe mondiale par le biais de partenariats entre universités et entreprises. L'IEIT était conçue au début comme l'équivalent européen du célèbre Institut de technologie du Massachusetts des Etats-Unis (MIT). Or, depuis la présentation du projet, l'IEIT a été changé de façon considérable; le plan initial de la Commission, qui proposait la construction d'un campus unique tout en insistant sur les engagements à long terme des entreprises et des chercheurs, a été rejeté et le budget est passé de 2,3 milliards d'euros à 308 millions d'euros.

Contrairement au Massachusetts Institute of Technology (MIT), l'institut européen ne ressemblera pas à une université concentrée dans un lieu géographique précis, mais plutôt à un réseau virtuel qui comprendra des universités, des entreprises et d'autres parties prenantes. Le texte adopté prévoit la création d'un comité directeur chargé de sélectionner les établissements d'enseignement supérieur, les organismes de recherche, les entreprises et les autres parties prenantes aux partenariats autonomes appelés «communautés de la connaissance et de l'innovation» (CCI). Chaque CCI doit comprendre au moins 3 organisations partenaires situées dans deux Etats membres ou plus, et l'un des partenaires doit être une université, un autre une entreprise privée.

Chambre des Députés

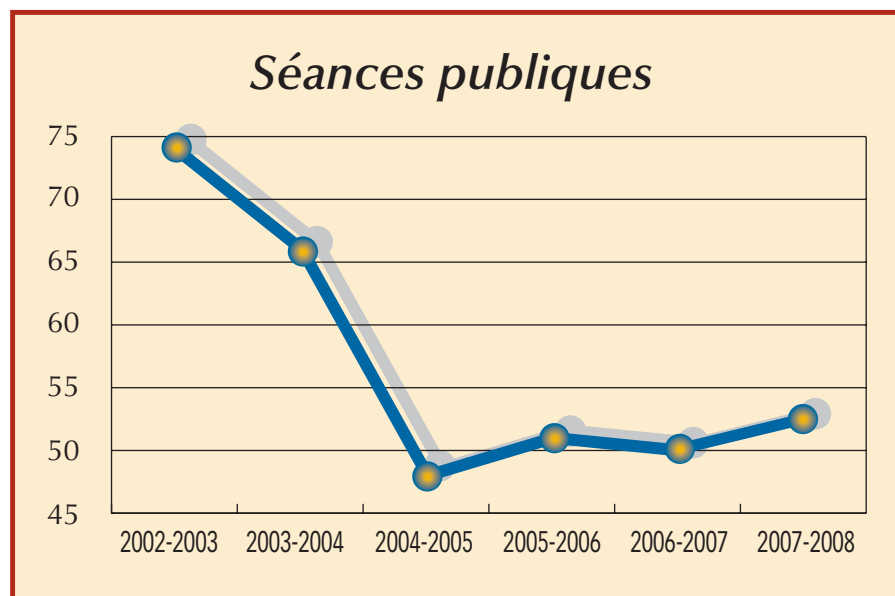
Séances publiques – Heures de séances

Session ordinaire 1977-1978: 328,40 hrs (82 séances)	Session ordinaire 1978-1979: 423,35 hrs (85 séances)	1 ^{ère} session extraordinaire 1979: 2,35 hrs (1 séance)	2 ^e session extraordinaire 1979: 16,20 hrs (3 séances)	Session ordinaire 1979-1980: 335,50 hrs (72 séances)	Session ordinaire 1980-1981: 346,45 hrs (73 séances)	Session ordinaire 1981-1982: 332,50 hrs (73 séances)	Session ordinaire 1982-1983: 379,05 hrs (91 séances)	Session ordinaire 1983-1984: 311,35 hrs (71 séances)	1 ^{ères} session extraordinaire 1984: 2 hrs (1 séance)	2 ^e session extraordinaire 1984: 21,20 hrs (4 séances)	Session ordinaire 1984-1985: 306,40 hrs (77 séances)	Session ordinaire 1985-1986: 349,20 hrs (87 séances)	Session ordinaire 1986-1987: 309,55 hrs (84 séances)	Session ordinaire 1987-1988: 341,30 hrs (82 séances)
---	---	--	--	---	---	---	---	---	--	--	---	---	---	---

Session ordinaire 1988-1989: 318,45 hrs (91 séances)	Session extraordinaire 1989: 27 hrs (7 séances)	Session ordinaire 1989-1990: 260 hrs (70 séances)	Session ordinaire 1990-1991: 335,45 hrs (82 séances)	Session ordinaire 1991-1992: 344,05 hrs (88 séances)	Session ordinaire 1992-1993: 300,15 hrs (88 séances)	Session ordinaire 1993-1994: 231,15 hrs (61 séances)	Session extraordinaire 1994: 19,55 hrs (4 séances)	Session ordinaire 1994-1995: 211 hrs (64 séances)	Session ordinaire 1995-1996: 204,25 hrs (60 séances)	Session ordinaire 1996-1997: 240,35 hrs (61 séances)	Session ordinaire 1997-1998: 221,40 hrs (63 séances)	Session ordinaire 1998-1999: 195,20 hrs (58 séances)	1 ^{ère} session extraordinaire 1999: 1,35 hrs (1 séance)	2 ^e session extraordinaire 1999: 11 hrs (4 séances)
---	--	--	---	---	---	---	---	--	---	---	---	---	--	---

Session ordinaire 1999-2000: 169,35 hrs (49 séances)	Session ordinaire 2000-2001: 240,10 hrs (72 séances)	Session ordinaire 2001-2002: 232,55 hrs (66 séances)	Session ordinaire 2002-2003: 263,40 hrs (75 séances)	Session ordinaire 2003-2004: 255,00 hrs (67 séances)	1 ^{ère} session extraordinaire 2004: 57 min. (1 séance)
---	---	---	---	---	---

2 ^e session extraordinaire 2004: 6,48 hrs (4 séances)	Session ordinaire 2004-2005: 153,58 hrs (49 séances)	Session ordinaire 2005-2006: 162,57 hrs (51 séances)	Session ordinaire 2006-2007: 151,25 hrs (50 séances)	Session ordinaire 2007-2008: 185,08 hrs (53 séances)
---	---	---	---	---





Les séances publiques

Propositions de loi évacuées

- 1) 20.12.2007 **5700** Proposition de loi portant réglementation du financement des partis politiques
Dépôt: Monsieur François Bausch, Monsieur Alex Bodry, Monsieur Robert Mehlen, Monsieur Claude Meisch, Monsieur Marco Schank, le 13.03.2007
Rapporteur: Monsieur Alex Bodry
Commission des Institutions et de la Révision constitutionnelle
Loi du 21 décembre 2007. Mémorial A, N°237, p.4386
- 2) 31.01.2008 **5681** Proposition de loi relative à la modification de la loi modifiée du 20 juillet 1992 portant modification du régime des brevets d'invention
Dépôt: Monsieur Henri Kox, le 09.02.2007
Rapporteur: Monsieur Henri Kox
Commission de l'Economie, de l'Energie, des Postes et des Sports
Loi du 25 avril 2008. Mémorial A, N°54, p.758
- 3) 28.05.2008 **5803** Proposition de loi portant modification de la loi électorale modifiée du 18 février 2003
Dépôt: Monsieur Paul-Henri Meyers, le 14.11.2007
Rapporteur: Paul-Henri Meyers
Commission des Institutions et de la Révision constitutionnelle
Loi du 3 juillet 2008. Mémorial A, N°100, p.1458

Projets de loi adoptés en premier vote constitutionnel

- 1) 09.10.2007 **5664** Projet de loi portant transposition dans la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier de la directive 2006/48/CE du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2006 concernant l'accès à l'activité des établissements de crédit et son exercice (refonte) et de la directive 2006/49/CE du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2006 sur l'adéquation des fonds propres des entreprises d'investissement et des établissements de crédit (refonte)
Rapporteur: Monsieur Lucien Thiel
Commission des Finances et du Budget
Dépôt: Monsieur Luc Frieden, Ministre du Trésor et du Budget, le 28.12.2006
Loi du 7 novembre 2007. Mémorial A, N°196, p.3496
- 2) 09.10.2007 **5722** Projet de loi portant approbation du Deuxième Avenant, signé à Luxembourg, le 24 novembre 2006, à la Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et la France tendant à éviter les doubles impositions et à établir des règles d'assistance administrative réciproque en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, signée à Paris, le 1^{er} avril 1958
Rapporteur: Monsieur Norbert Haupt
Commission des Finances et du Budget
Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, le 25.04.2007
Loi du 21 novembre 2007. Mémorial A, N°213, p.3698
- 3) 10.10.2007 **5666** Projet de loi concernant les exigences de

sécurité minimales applicables à certains tunnels routiers et modifiant la loi modifiée du 15 mai 1974 portant réorganisation de l'Administration des ponts et chaussées
Rapporteur: Monsieur Lucien Clement
Commission des Travaux publics
Dépôt: Monsieur Claude Wiseler, Ministre des Travaux publics, le 04.01.2007
Loi du 21 novembre 2007. Mémorial A, N°209, p.3644

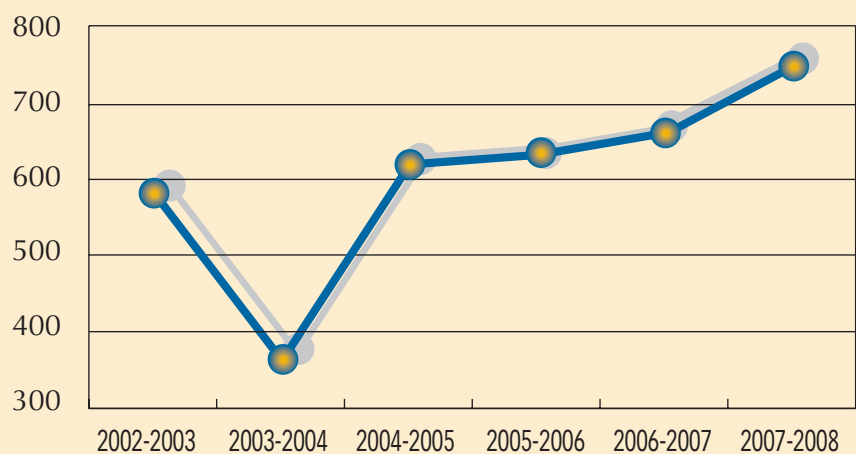
- 4) 11.10.2007 **5618** Projet de loi sur le service volontaire des jeunes, modifiant 1^o le Code des assurances sociales, 2^o la loi modifiée du 19 juin 1985 concernant les allocations familiales et portant création de la Caisse nationale des prestations familiales et abrogeant la loi du 28 janvier 1999 concernant le service volontaire
Rapporteur: Madame Nancy Arendt
Commission de la Famille, de l'Egalité des chances et de la Jeunesse
Dépôt: Madame Marie-Josée Jacobs, Ministre de la Famille et de l'Intégration, le 11.10.2006
Loi du 31 octobre 2007. Mémorial A, N°202, p.3546
- 5) 11.10.2007 **5723** Projet de loi autorisant la participation de l'Etat à l'extension du centre intégré pour personnes âgées à Berbourg
Rapporteur: Madame Marie-Josée Frank
Commission de la Famille, de l'Egalité des chances et de la Jeunesse
Dépôt: Madame Marie-Josée Jacobs, Ministre de la Famille et de l'Intégration, le 26.04.2007
Loi du 31 octobre 2007. Mémorial A, N°203, p.3555
- 6) 23.10.2007 **5517** Projet de loi portant réglementation de l'activité d'assistance parentale
Rapporteur: Madame Sylvie Andrich-Duval
Commission de la Famille, de l'Egalité des chances et de la Jeunesse
Dépôt: Madame Marie-Josée Jacobs, Ministre de la Famille et de l'Intégration, le 17.11.2005
Loi du 30 novembre 2007. Mémorial A, N°214, p.3702
- 7) 23.10.2007 **5599** Projet de loi portant - modification de la loi du 19 février 2004 portant transposition de la directive 2000/52/CE de la Commission du 26 juillet 2000 modifiant la directive 80/723/CEE relative à la transparence des relations financières entre les Etats membres et les entreprises publiques, ainsi qu'à la transparence financière dans certaines entreprises; - transposition de la directive 2005/81/CE de la Commission du 28 novembre 2005 modifiant la directive 80/723/CEE précitée
Rapporteur: Monsieur Jos Scheuer
Commission de l'Economie, de l'Energie, des Postes et des Sports
Dépôt: Monsieur Jeannot Krecké, Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, le 26.07.2006
Loi du 21 décembre 2007. Mémorial A, N°250, p.4598
- 8) 24.10.2007 **5775** Projet de loi modifiant a) la loi modifiée du 22 juin 1963 portant fixation de la valeur numérique des traitements des fonctionnaires de l'Etat ainsi que des modalités de mise en vigueur de la loi du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des

fonctionnaires de l'Etat, b) la loi du 22 décembre 2006 concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2007
Rapporteur: Monsieur Gilles Roth
Commission de la Fonction publique et de la Réforme administrative, des Media et des Communications
Dépôt: Monsieur Claude Wiseler, Ministre de la Fonction publique et de la Réforme administrative, le 14.09.2007
Loi du 7 novembre 2007. Mémorial A, N°197, p.3510

- 9) 25.10.2007 **5645** Projet de loi sur la réutilisation des informations du secteur public
Rapporteur: Monsieur Lucien Thiel
Commission de la Fonction publique et de la Réforme administrative, des Media et des Communications
Dépôt: Monsieur Jean-Claude Juncker, Premier Ministre, Ministre d'Etat, le 05.12.2006
Loi du 4 décembre 2007. Mémorial A, N°212, p.3694
- 10) 20.11.2007 **5471** Projet de loi autorisant l'Etat à fournir une garantie bancaire pour la réalisation et l'exploitation d'un réseau de chaleur urbain
Rapporteur: Monsieur Alex Bodry
Commission de l'Economie, de l'Energie, des Postes et des Sports
Dépôt: Monsieur Jeannot Krecké, Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, le 04.05.2005
Loi du 7 décembre 2007. Mémorial A, N°220, p.3760
- 11) 22.11.2007 **5527** Projet de loi ayant pour objet de régler la procédure de saisie immobilière conservatoire en matière pénale et de modifier certaines dispositions: - du Code d'instruction criminelle, - de la loi modifiée du 25 septembre 1905 sur la transcription des droits réels immobiliers
Rapporteur: Madame Christine Doerner
Commission juridique
Dépôt: Monsieur Luc Frieden, Ministre de la Justice, le 04.01.2006
Loi du 13 décembre 2007. Mémorial A, N°227, p.3888
- 12) 22.11.2007 **5659** Projet de loi portant approbation de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies à New York, le 15 novembre 2000
Rapporteur: Monsieur Patrick Santer
Commission juridique
Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, le 21.12.2006
Loi du 18 décembre 2007. Mémorial A, N°242, p.4410
- 13) 22.11.2007 **5741** Projet de loi - portant transposition de la directive 2005/68/CE du Parlement européen et du Conseil du 16 novembre 2005 relative à la réassurance et modifiant les directives 73/239/CEE et 92/49/CEE du Conseil ainsi que les directives 98/78/CE et 2002/83/CE, et modifiant la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et - portant transposition de la directive 2006/46/CE du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2006 modifiant les directives du Conseil 78/660/CEE concernant les comptes annuels de certaines formes de sociétés, 83/349/CEE concernant les comptes consolidés, 86/635/CEE concernant les comptes annuels et les comptes consolidés des banques et autres établissements financiers et 91/674/CEE concernant les comptes annuels et les comptes

- consolidés des entreprises d'assurance et - modifiant la loi modifiée du 8 décembre 1994 relative: - aux comptes annuels et comptes consolidés des entreprises d'assurances et de réassurances de droit luxembourgeois - aux obligations en matière d'établissement et de publicité des documents comptables des succursales d'entreprises d'assurances de droit étranger
Rapporteur: Monsieur Michel Wolter
Commission des Finances et du Budget
Dépôt: Monsieur Luc Frieden, Ministre du Trésor et du Budget, le 26.06.2007
Loi du 5 décembre 2007. Mémorial A, N°211, p.3658
- 14) 22.11.2007 **5744** Projet de loi relatif à la construction d'ateliers et de dépôts dans l'intérêt de l'Administration des bâtiments publics à Bertrange-Bourmicht
Rapporteur: Madame Sylvie Andrich-Duval
Commission des Travaux publics
Dépôt: Monsieur Claude Wiseler, Ministre des Travaux publics, le 03.07.2007
Loi du 18 décembre 2007. Mémorial A, N°228, p.3892
 - 15) 22.11.2007 **5763** Projet de loi relatif à la construction à Bertrange/Mamer d'une deuxième école européenne et d'un centre polyvalent de l'enfance
Rapporteur: Monsieur Marcel Sauber
Commission des Travaux publics
Dépôt: Monsieur Claude Wiseler, Ministre des Travaux publics, le 30.08.2007
Loi du 18 décembre 2007. Mémorial A, N°228, p.3892
 - 16) 22.11.2007 **5766** Projet de loi relatif à la quatrième extension du Centre de conférences à Luxembourg-Kirchberg
Rapporteur: Monsieur Ali Kaes
Commission des Travaux publics
Dépôt: Monsieur Claude Wiseler, Ministre des Travaux publics, le 30.08.2007
Loi du 18 décembre 2007. Mémorial A, N°228, p.3893
 - 17) 05.12.2007 **5708** Projet de loi portant - transposition de la directive 2005/19/CE modifiant la directive 90/434/CEE concernant le régime fiscal commun applicable aux fusions, scissions, apports d'actifs et échanges d'actions intéressant des sociétés d'Etats membres différents; - transposition de la directive 2006/98/CE portant adaptation de certaines directives dans le domaine de la fiscalité, en raison de l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie, dans la mesure où cette directive a trait au domaine de la fiscalité directe; - modification de certaines autres dispositions en matière d'impôts directs
Rapporteur: Monsieur Laurent Mosar
Commission des Finances et du Budget
Dépôt: Monsieur Jean-Claude Juncker, Ministre des Finances, le 16.03.2007
Loi du 21 décembre 2007. Mémorial A, N°234, p.3955
 - 18) 05.12.2007 **5717** Projet de loi portant approbation: 1. de l'Accord entre l'Union Européenne et les Etats-Unis d'Amérique en matière d'entraide judiciaire, fait à Washington, le 25 juin 2003; 2. de l'Accord entre l'Union Européenne et les Etats-Unis d'Amérique en matière d'extradition, fait à Washington, le 25 juin 2003;

Réunions de Commissions



3. de l'Instrument prévu par l'article 3, paragraphe 2 (a) de l'Accord en matière d'extradition signé le 25 juin 2003 entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Union européenne, relatif à l'application du Traité d'extradition signé le 1^{er} octobre 1996 entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, signé à Washington, le 1^{er} février 2005; 4. de l'Instrument prévu par l'article 3, paragraphe 2 (a) de l'Accord en matière d'entraide judiciaire signé le 25 juin 2003 entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Union européenne, relatif à l'application du Traité d'entraide judiciaire en matière pénale signé le 13 mars 1997 entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, signé à Washington, le 1^{er} février 2005
 Rapporteur: Monsieur Patrick Santer
 Commission juridique
 Dépôt: Monsieur Luc Frieden, Ministre de la Justice, le 20.04.2007
 Loi du 21 décembre 2007.
 Mémorial A, N°245, p.4538

19) 06.12.2007 **5240** Projet de loi portant approbation des conventions de la Conférence Internationale du Travail Nos 115, 119, 120, 127, 129, 136, 139, 148, 149, 161, 162, 167, 170, 171, 174, 176, 183 et 184 et des protocoles relatifs aux conventions Nos 81 et 155
 Rapporteur: Monsieur Marcel Glesener
 Commission du Travail et de l'Emploi
 Dépôt: Monsieur François Biltgen, Ministre du Travail et de l'Emploi, le 18.11.2003
 Loi du 21 décembre 2007
 Mémorial A, N°249, p.4595

20) 06.12.2007 **5242** Projet de loi portant création d'un Comité permanent du travail et de l'emploi et d'une instance de conciliation individuelle et portant ajout d'un titre V au Livre VI du Code du travail
 Rapporteur: Monsieur Marcel Glesener
 Commission du Travail et de l'Emploi
 Dépôt: Monsieur François Biltgen, Ministre du Travail et de l'Emploi, le 18.11.2003
 Loi du 21 décembre 2007.
 Mémorial A, N°249, p.4592

21) 06.12.2007 **5559** Projet de loi portant 1. transposition de la directive 2002/15/CEE du Parlement européen et du Conseil du 12 mars 2002 relatif à l'aménagement du temps de travail des personnes exécutant des activités mobiles de transport routier; 2. modification du Code du travail
 Rapporteur: Monsieur Marc Spautz
 Commission du Travail et de l'Emploi
 Dépôt: Monsieur François Biltgen, Ministre du Travail et de l'Emploi, le

23.03.2006
 Loi du 21 décembre 2007.
 Mémorial A, N°248, p.4580

22) 12.12.2007 **5692** Projet de loi portant approbation des Accords entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et certains pays tiers concernant l'encouragement et la protection réciproques des investissements
 Rapporteur: Monsieur Marc Angel
 Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration
 Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, le 06.03.2007
 Loi du 21 décembre 2007.
 Mémorial A, N°243, p.4430

23) 12.12.2007 **5800** Projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2008
 Rapporteur: Madame Lydia Mutsch
 Commission des Finances et du Budget
 Dépôt: Monsieur Luc Frieden, Ministre du Trésor et du Budget, le 10.10.2007
 Loi du 21 décembre 2007.
 Mémorial A, N°236, p.4087

24) 18.12.2007 **5239** Projet de loi a) portant réforme de l'Inspection du travail et des mines b) modification du Titre Premier du Livre VI du Code du travail c) modification de l'article L. 142-3 du Code du travail
 Rapporteur: Monsieur Marcel Glesener
 Commission du Travail et de l'Emploi
 Dépôt: Monsieur François Biltgen, Ministre du Travail et de l'Emploi, le 18.11.2003
 Loi du 21 décembre 2007.
 Mémorial A, N°249, p.4584

25) 18.12.2007 **5453** Projet de loi modifiant et complétant la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés
 Rapporteur: Monsieur Roger Negri
 Commission de l'Environnement
 Dépôt: Monsieur Lucien Lux, Ministre de l'Environnement, le 23.03.2005
 Loi du 21 décembre 2007.
 Mémorial A, N°238, p.4390

26) 18.12.2007 **5732** Projet de loi 1. modifiant la loi modifiée du 19 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles; 2. abrogeant la loi du 24 février 1928 concernant la protection des oiseaux
 Rapporteur: Monsieur Roger Negri
 Commission de l'Environnement
 Dépôt: Monsieur Lucien Lux, Ministre de l'Environnement, le 13.06.2007
 Loi du 21 décembre 2007.
 Mémorial A, N°239, p.4394

27) 18.12.2007 **5739** Projet de loi portant 1. transposition de la directive 2004/113/CE du Conseil du 13 décembre 2004 mettant en

œuvre le principe de l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes dans l'accès à des biens et services et la fourniture de biens et services; 2. modification du Code pénal; 3. modification de la loi modifiée du 27 juillet 1997 sur le contrat d'assurance
 Rapporteur: Madame Christine Doerner
 Commission de la Famille, de l'Egalité des chances et de la Jeunesse
 Dépôt: Madame Marie-Josée Jacobs, Ministre de l'Egalité des chances, le 20.06.2007
 Loi du 21 décembre 2007.
 Mémorial A, N°232, p.3930

28) 18.12.2007 **5742** Projet de loi portant a) création de l'Administration de la navigation aérienne b) modification de - la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat; - la loi modifiée du 19 mai 1999 ayant pour objet a) de réglementer l'accès au marché de l'assistance en escale à l'aéroport de Luxembourg b) de créer un cadre réglementaire dans le domaine de la sûreté de l'aviation civile, et c) d'instituer une Direction de l'aviation civile; - la loi du 26 juillet 2002 sur la police et sur l'exploitation de l'aéroport de Luxembourg ainsi que sur la construction d'une nouvelle aérogare; c) abrogation de la loi modifiée du 26 juillet 1975 portant création de l'administration de l'Aéroport
 Rapporteur: Monsieur Roland Schreiner
 Commission des Transports
 Dépôt: Monsieur Lucien Lux, Ministre des Transports, le 28.06.2007
 Loi du 21 décembre 2007.
 Mémorial A, N°240, p.4398

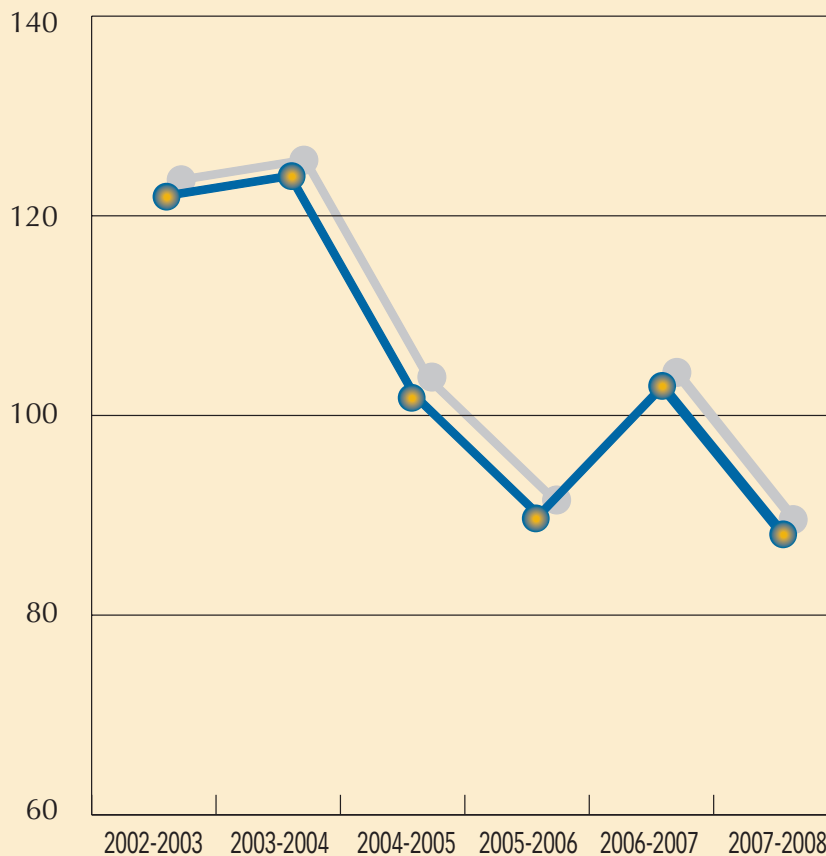
29) 19.12.2007 **5711** Projet de loi relative aux obligations de transparence concernant l'information sur les émetteurs dont les valeurs mobilières sont admises à la négociation sur un marché réglementé et portant transposition de: - la directive 2004/109/CE du Parlement européen et du Conseil du 15 décembre 2004 sur l'harmonisation des obligations de transparence concernant l'information sur les émetteurs dont les valeurs mobilières sont admises à la négociation sur un marché

réglementé et modifiant la directive 2001/34/CE; - l'article 9 du règlement (CE) no 1606/2002 du Parlement européen et du Conseil du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales; et portant modification de: - la loi modifiée du 23 décembre 1998 portant création d'une Commission de surveillance du secteur financier
 Rapporteur: Monsieur Lucien Thiel
 Commission des Finances et du Budget
 Dépôt: Monsieur Luc Frieden, Ministre du Trésor et du Budget, le 28.03.2007
 Loi du 11 janvier 2008. Mémorial A, N°5, p.46

30) 19.12.2007 **5785** Projet de loi modifiant la loi modifiée du 23 juillet 1952 concernant l'organisation militaire et modifiant a) la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat, b) la loi modifiée du 28 juillet 1973 réglant l'usage des armes et autres moyens de contrainte par les membres de la force publique dans la lutte contre la criminalité, c) la loi modifiée du 28 mars 1986 portant harmonisation des conditions et modalités d'avancement dans les différentes carrières des administrations et services de l'Etat, d) la loi modifiée du 27 juillet 1992 relative à la participation du Grand-Duché de Luxembourg à des opérations de maintien de la paix (OMP) dans le cadre d'organisations internationales, e) la loi du 31 mai 1999 portant création de la police grand-ducale et d'une inspection générale de la police, f) la loi du 9 décembre 2005 déterminant les conditions et modalités de nomination de certains fonctionnaires occupant des fonctions dirigeantes dans les administrations et services de l'Etat
 Rapporteur: Monsieur Marcel Glesener
 Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration
 Dépôt: Monsieur Jean-Louis Schiltz, Ministre de la Défense, le 27.09.2007
 Loi du 21 décembre 2007.
 Mémorial A, N°233, p.3934

31) 19.12.2007 **5801** Projet de loi 1. portant modification - de la loi modifiée du 4 décembre 1967

Projets et propositions évacués

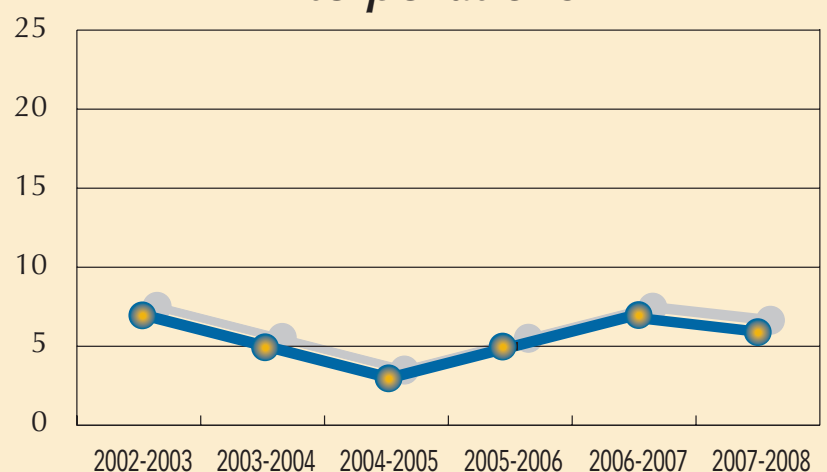




- concernant l'impôt sur le revenu; - de la loi modifiée du 1^{er} mars 1952 modifiant certaines dispositions relatives aux impôts directs; - de la loi modifiée du 30 juin 1976 portant 1. création d'un fonds pour l'emploi; 2. réglementation de l'octroi des indemnités de chômage complet; - de la loi modifiée d'adaptation fiscale du 16 octobre 1934; 2. portant introduction de la loi concernant le boni pour enfant; 3. portant modification de la loi modifiée du 12 février 1979 concernant la taxe sur la valeur ajoutée; 4. portant modification de la loi modifiée du 4 avril 1924 portant création de chambres professionnelles à base élective; 5. portant modification de l'arrêté grand-ducal modifié du 8 octobre 1945 portant réorganisation du statut de la Chambre des Artisans
Rapporteur: Monsieur Laurent Mosar
Commission des Finances et du Budget
Dépôt: Monsieur Jean-Claude Juncker, Ministre des Finances, le 06.11.2007
Loi du 21 décembre 2007. Mémorial A, N°234, p.3949
- 32) 19.12.2007 **5808** Projet de loi portant autorisation de dépenses d'investissement dans des capacités et moyens militaires
Rapporteur: Monsieur Marcel Glesener
Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration
Dépôt: Monsieur Jean-Louis Schiltz, Ministre de la Défense, le 23.11.2007
Loi du 21 décembre 2007. Mémorial A, N°233, p.3946
- 33) 29.01.2008 **5764** Projet de loi relatif à l'aménagement du contournement routier de Junglinster
Rapporteur: Monsieur Lucien Clement
Commission des Travaux publics
Dépôt: Monsieur Claude Wiseler, Ministre des Travaux publics, le 30.08.2007
Loi du 18 mars 2008. Mémorial A, N°50, p.738
- 34) 29.01.2008 **5813** Projet de loi relatif à la modernisation du dispositif de sécurité du Centre pénitentiaire de Luxembourg
Rapporteur: Monsieur Lucien Clement
Commission des Travaux publics
Dépôt: Monsieur Claude Wiseler, Ministre des Travaux publics, le 06.12.2007
Loi du 18 mars 2008. Mémorial A, N°50, p.739
- 35) 30.01.2008 **5683** Projet de loi portant modification de la loi du 17 mai 2004 relative à la concurrence
Rapporteur: Monsieur Jos Scheuer
Commission de l'Economie, de l'Energie, des Postes et des Sports
Dépôt: Monsieur Jeannot Krecké, Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, le 14.02.2007
Loi du 11 mars 2008. Mémorial A, N°35, p.552
- 36) 30.01.2008 **5736** Projet de loi portant approbation de l'Accord de coopération entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement de la République de Croatie dans les domaines de la culture, de l'éducation, de la science, de la jeunesse et du sport, signé à Zagreb, le 22 février 2007
Rapporteur: Monsieur Marcel Oberweis
Commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Culture
Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et
- de l'Immigration, le 18.06.2007
Loi du 31 mars 2008. Mémorial A, N°45, p.702
- 37) 30.01.2008 **5765** Projet de loi relatif à la construction d'un Lycée à Junglinster
Rapporteur: Monsieur Lucien Clement
Commission des Travaux publics
Dépôt: Monsieur Claude Wiseler, Ministre des Travaux publics, le 30.08.2007
Loi du 18 mars 2008. Mémorial A, N°50, p.738
- 38) 30.01.2008 **5773** Projet de loi déterminant le principe de la récidive en matière de faux-monnayage et introduisant un article 57-1 au Code pénal
Rapporteur: Madame Christine Doerner
Commission juridique
Dépôt: Monsieur Luc Frieden, Ministre de la Justice, le 13.09.2007
Loi du 29 février 2008. Mémorial A, N°29, p.390
- 39) 30.01.2008 **5797** Projet de loi modifiant et complétant la loi modifiée du 12 février 1979 concernant la taxe sur la valeur ajoutée
Rapporteur: Monsieur Norbert Haupt
Commission des Finances et du Budget
Dépôt: Monsieur Jean-Claude Juncker, Ministre des Finances, le 26.10.2007
Loi du 23 février 2008. Mémorial A, N°23, p.352
- 40) 31.01.2008 **5380** Projet de loi sur la commercialisation des semences et plants ainsi que sur la coexistence des cultures génétiquement modifiées, conventionnelles et biologiques
Rapporteur: Monsieur Jean-Paul Schaaf
Commission de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural
Dépôt: Monsieur Fernand Boden, Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural, le 10.09.2004
Loi du 18 mars 2008. Mémorial A, N°32, p.446
- 41) 31.01.2008 **5748** Projet de loi ayant pour objet d'autoriser le Gouvernement à subventionner l'exécution d'un huitième programme quinquennal d'équipement de l'infrastructure touristique
Rapporteur: Monsieur Lucien Clement
Commission des Classes moyennes, du Tourisme et du Logement
Dépôt: Monsieur Fernand Boden, Ministre des Classes moyennes, du Tourisme et du Logement, le 17.07.2007
Loi du 11 mars 2008. Mémorial A, N°41, p.648
- 42) 20.02.2008 **4985** Projet de loi relatif aux chiens
Rapporteur: Monsieur Marcel Oberweis
Commission de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural
Dépôt: Monsieur Fernand Boden, Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural, le 04.07.2002
Loi du 9 mai 2008. Mémorial A, N°62, p.852
- 43) 20.02.2008 **5686** Projet de loi transposant la Directive 2005/35/CE du Parlement européen et du Conseil du 7 septembre 2005 relative à la pollution causée par les navires et à l'introduction de sanctions en cas d'infractions et la
- Décision-cadre 2005/667/JAI du Conseil du 12 juillet 2005 visant à renforcer le cadre pénal pour la répression de la pollution causée par les navires
Rapporteur: Monsieur Jos Scheuer
Commission de l'Economie, de l'Energie, des Postes et des Sports
Dépôt: Monsieur Jeannot Krecké, Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, le 16.02.2007
Loi du 2 avril 2008. Mémorial A, N°51, p.742
- 44) 20.02.2008 **5769** Projet de loi portant approbation de l'Accord de partenariat et de coopération établissant un partenariat entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la République du Turkménistan, d'autre part et de l'Acte final, signés à Bruxelles, le 25 mai 1998
Rapporteur: Monsieur Marc Angel
Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration
Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, le 04.09.2007
Loi du 19 mars 2008. Mémorial A, N°36, p.562
- 45) 18.03.2008 **5713** Projet de loi portant transposition de la directive 2004/36/CE du Parlement européen et du Conseil du 21 avril 2004 concernant la sécurité dans les aéronefs des pays tiers empruntant les aéroports communautaires
Rapporteur: Monsieur Marc Angel
Commission des Transports
Dépôt: Monsieur Lucien Lux, Ministre des Transports, le 16.04.2007
Loi du 23 avril 2008. Mémorial A, N°57, p.772
- 46) 18.03.2008 **5840** Projet de loi portant a) création de l'Administration des Enquêtes Techniques b) modification de la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat et c) abrogation de la loi du 8 mars 2002 sur les entités d'enquêtes techniques relatives aux accidents et incidents graves survenus dans les domaines de l'aviation civile, des transports maritimes et des chemins de fer
Rapporteur: Monsieur Marc Angel
Commission des Transports
Dépôt: Monsieur Lucien Lux, Ministre des Transports, le 07.02.2008
Loi du 30 avril 2008. Mémorial A, N°65, p.882
- 47) 20.03.2008 **5699** Projet de loi déterminant les organes compétents et les sanctions nécessaires à l'application 1) du Règlement (CE) No 2006/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 relatif à la coopération en matière de protection des consommateurs et du Règlement (CE) No 261/2004 du Parlement européen et du Conseil du 11 février 2004 établissant des règles communes en matière d'indemnisation et d'assistance des passagers en cas de refus d'embarquement et d'annulation ou de retard important d'un vol, et abrogeant le Règlement (CEE) No 295/91 2) des mesures de transposition et d'application des directives et du règlement de l'annexe du règlement (CE) No 2006/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 relatif à la coopération en matière de protection des consommateurs et portant modification 1. de la loi modifiée du 11 avril 1983 portant réglementation de la mise sur le marché et de la publicité des médicaments 2. de la loi modifiée du 25 août 1983 relative à la protection des consommateurs 3. de la loi modifiée du 16 juillet 1987 concernant le colportage, la
- vente ambulante, l'étalage de marchandises et la sollicitation de commande 4. de la loi modifiée du 27 juillet 1991 sur les médias électroniques 5. de la loi modifiée du 10 août 1991 sur la profession d'avocat 6. de la loi modifiée du 9 août 1993 réglementant le crédit à la consommation 7. de la loi modifiée du 14 juin 1994 portant réglementation des conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours 8. de la loi modifiée du 18 décembre 1998 relative aux contrats portant sur l'acquisition d'un droit d'utilisation à temps partiel de biens immobiliers 9. de la loi modifiée du 14 août 2000 relative au commerce électronique 10. de la loi modifiée du 30 juillet 2002 réglementant certaines pratiques commerciales, sanctionnant la concurrence déloyale et transposant la directive 97/55/CE du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 84/450/CEE sur la publicité trompeuse afin d'y inclure la publicité 11. de la loi modifiée du 16 avril 2003 concernant la protection des consommateurs en matière de contrats à distance 12. de la loi du 19 décembre 2003 fixant les conditions d'agrément des organisations habilitées à tenter des actions en cessation 13. de la loi du 21 avril 2004 relative à la garantie de conformité due par le vendeur de biens meubles corporels portant transposition de la directive 1999/44/CE du Parlement européen et du Conseil du 25 mai 1999 sur certains aspects de la vente et des garanties des biens de consommation et modifiant la loi modifiée du 25 août 1983 relative à la protection juridique du consommateur 14. de la loi du 17 mai 2004 relative à la concurrence 15. de la loi du 18 décembre 2006 portant transposition de la directive 2002/65/CE concernant la commercialisation à distance de services financiers auprès des consommateurs et portant modification de la loi du 27 juillet 1997 sur le contrat d'assurance, de la loi modifiée du 14 août 2000 relative au commerce électronique et de l'article 63 de la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier
Rapporteur: Monsieur Alex Bodry
Commission de l'Economie, de l'Energie, des Postes et des Sports
Dépôt: Monsieur Jeannot Krecké, Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, le 13.03.2007
Loi du 23 avril 2008. Mémorial A, N°55, p.760
- 48) 20.03.2008 **5762** Projet de loi concernant le renouvellement du soutien au développement rural
Rapporteur: Monsieur Lucien Clement
Commission de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural
Dépôt: Monsieur Fernand Boden, Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural, le 29.08.2007
Loi du 18 avril 2008. Mémorial A, N°67, p.894
- 49) 24.04.2008 **5516** Projet de loi - relatif à la création d'un Institut luxembourgeois de la normalisation, de l'accréditation, de la sécurité et qualité des produits et services et à la création d'un cadre général pour la surveillance du marché dans le contexte de la commercialisation des produits, - modifiant * la loi modifiée du 17 mai 1882 sur les poids et mesures, * la loi modifiée du 17 avril 1964 portant réorganisation de l'administration des contributions directes et accises, * la loi modifiée du 14 août 2000 relative au commerce électronique, et * la loi du 31 juillet

- 2006 relative à la sécurité générale des produits, et - abrogeant la loi du 22 mars 2000 relative à la création d'un Registre national d'accréditation, d'un Conseil national d'accréditation, de certification, de normalisation et de promotion de la qualité et d'un organisme luxembourgeois de normalisation, modifiant la loi du 14 décembre 1967 portant institution d'un poste de Commissaire du Gouvernement, portant création d'un Service de l'énergie de l'Etat, et concernant l'exploitation des centrales hydro-électriques d'Esch-sur-Sûre et de Rosport
Rapporteur: Monsieur John Castegnaro
Commission de l'Economie, de l'Energie, des Postes et des Sports
Dépôt: Monsieur Jeannot Krecké, Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, le 16.11.2005
Loi du 20 mai 2008. Mémorial A, N°74, p.1066
- 50) 24.04.2008 **5550** Projet de loi portant adaptation du droit interne aux dispositions du Deuxième Protocole relatif à la Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé, signé à La Haye, le 26 mars 1999
Rapporteur: Monsieur Fred Sunnen
Commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Culture
Dépôt: Monsieur Luc Frieden, Ministre de la Justice, le 09.03.2006
Loi du 22 mai 2008. Mémorial A, N°77, p.1094
- 51) 24.04.2008 **5585** Projet de loi ayant pour objet le contrôle des voyageurs dans les établissements d'hébergement
Rapporteur: Madame Françoise Hetto-Gaasch
Commission des Classes moyennes, du Tourisme et du Logement
Dépôt: Monsieur Fernand Boden, Ministre des Classes moyennes, du Tourisme et du Logement, le 12.06.2006
Loi du 24 juin 2008. Mémorial A, N°94, p.1268
- 52) 24.04.2008 **5698A** Projet de loi portant approbation de la Convention du Cap du 16 novembre 2001 relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles et de son Protocole portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement aéronautiques
Rapporteur: Monsieur Marc Angel
Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration
Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, le 13.03.2008
Loi du 28 mai 2008. Mémorial A, N°78, p.1102
- 53) 24.04.2008 **5751** Projet de loi portant approbation du Protocole, modifiant le Protocole additionnel relatif aux impôts annexé à la Convention concernant la coopération administrative et judiciaire dans le domaine des réglementations se rapportant à la réalisation des objectifs de l'Union économique Benelux, signé à La Haye, le 29 avril 1969 et de la Déclaration des trois Gouvernements, signés à Bruxelles, le 17 avril 2007
Rapporteur: Monsieur Marc Angel
Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration
Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, le 10.08.2007
Loi du 30 mai 2008. Mémorial A, N°79, p.1132
- 54) 24.04.2008 **5820** Projet de loi relative à la transformation et à la rénovation du Centre Marienthal
Rapporteur: Madame Sylvie Andrich-Duval
Commission des Travaux publics
Dépôt: Monsieur Claude Wiseler, Ministre des Travaux publics, le 12.12.2007
Loi du 30 mai 2008. Mémorial A, N°83, p.1172
- 55) 29.04.2008 **5750** Projet de loi portant introduction d'un statut unique pour les salariés du secteur privé et modifiant: 1. le Code du travail; 2. le Code des assurances sociales; 3. la loi modifiée du 8 juin 1999 relative aux régimes complémentaires de pension; 4. la loi modifiée du 4 avril 1924 portant création de chambres professionnelles à base élective; 5. le chapitre VI du Titre I de la loi modifiée du 7 mars 1980 sur l'organisation judiciaire; 6. la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu; 7. la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat
Rapporteur: Messieurs Marcel Glesener et Romain Schneider
Commission de la Santé et de la Sécurité sociale, Commission du Travail et de l'Emploi
Dépôt: Monsieur François Biltgen, Ministre du Travail et de l'Emploi, Monsieur Mars Di Bartolomeo, Ministre de la Santé, Monsieur Mars Di Bartolomeo, Ministre de la Sécurité sociale, le 03.08.2007
Loi du 13 mai 2008. Mémorial A, N°60, p.790
- 56) 29.04.2008 **5788** Projet de loi portant: 1. modification du chapitre IV du titre premier du livre IV du code du travail; 2. transposition de la directive 2002/14/CE du Parlement Européen et du Conseil établissant un cadre général relatif à l'information et la consultation des travailleurs dans la Communauté européenne
Rapporteur: Monsieur Marc Spautz
Commission du Travail et de l'Emploi
Dépôt: Monsieur François Biltgen, Ministre du Travail et de l'Emploi, le 04.10.2007
Loi du 9 mai 2008. Mémorial A, N°59, p.786
- 57) 30.04.2008 **5687** Projet de loi portant 1. transposition de la directive 76/207/CEE du Conseil relative à la mise en oeuvre du principe de l'égalité de traitement entre hommes et femmes en ce qui concerne l'accès à l'emploi, à la formation et à la promotion professionnelles, et les conditions de travail telle que modifiée par la directive 2002/73/CE du Parlement Européen et du Conseil du 23 septembre 2002; 2. modification du Code du travail; 3. modification de l'alinéa 1 de l'article 2 de la loi du 14 mars 1988 relative au congé d'accueil; 4. modification de la loi modifiée du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'Etat; 5. modification de la loi modifiée du 24 décembre 1985 fixant le statut général des fonctionnaires communaux; 6. modification de la loi du 28 novembre 2006 portant 1. transposition de la directive 2000/43/CE du Conseil du 29 juin 2000 relative à la mise en oeuvre du principe de l'égalité de traitement entre les personnes sans distinction de race ou d'origine ethnique; 2. transposition de la directive 2000/78/CE du Conseil du 27 novembre 2000 portant création d'un cadre général en faveur de l'égalité de traitement en matière d'emploi et de travail; 3. modification du Code du travail et portant introduction dans le Livre II d'un nouveau titre V relatif à l'égalité de traitement en matière d'emploi et de travail; 4. modification des articles 454 et 455 du Code pénal; 5. modification de la loi du 12 septembre 2003 relative aux personnes handicapées
Rapporteur: Monsieur Ali Kaes
Commission du Travail et de l'Emploi
Dépôt: Monsieur François Biltgen, Ministre du Travail et de l'Emploi, le 01.03.2007
Loi du 13 mai 2008. Mémorial A, N°70, p.962
- 58) 30.04.2008 **5731** Projet de loi relatif à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement
Rapporteur: Monsieur Roger Negri
Commission de l'Environnement
Dépôt: Monsieur Lucien Lux, Ministre de l'Environnement, le 13.06.2007
Loi du 22 mai 2008. Mémorial A, N°82, p.1154
- 59) 30.04.2008 **5735** Projet de loi portant approbation du Protocole à la Convention sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière, relatif à l'évaluation stratégique environnementale, fait à Kiev (Ukraine), le 21 mai 2003
Rapporteur: Monsieur Roger Negri
Commission de l'Environnement
Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, le 18.06.2007
Loi du 28 mai 2008. Mémorial A, N°82, p.1159
- 60) 30.04.2008 **5761** Projet de loi portant création d'une Ecole préscolaire et primaire de recherche fondée sur la pédagogie inclusive
Rapporteur: Monsieur Fernand Diederich
Commission de l'Education nationale et de la Formation professionnelle
Dépôt: Madame Mady Delvaux-Stehres, Ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle, le 24.08.2007
Loi du 13 mai 2008. Mémorial A, N°68, p.942
- 61) 30.04.2008 **5795** Projet de loi modifiant I) la loi modifiée du 27 janvier 1972 fixant le régime des employés de l'Etat; II) la loi modifiée du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'Etat; III) la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat; IV) la loi du 9 décembre 2005 déterminant les conditions et modalités de nomination de certains fonctionnaires occupant des fonctions dirigeantes dans les administrations et services de l'Etat; V) la loi modifiée du 19 mai 2003 modifiant 1) la loi modifiée du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'Etat; 2) la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat; 3) la loi modifiée du 28 mars 1986 portant harmonisation des conditions et modalités d'avancement dans les différentes carrières des administrations et services de l'Etat; 4) la loi modifiée du 26 mai 1954 réglant les pensions des fonctionnaires de l'Etat; 5) la loi modifiée du 3 août 1998 instituant des régimes de pension spéciaux pour les fonctionnaires de l'Etat et des communes ainsi que pour les agents de la Société nationale des Chemins de Fer luxembourgeois; 6) la loi modifiée du 27 mars 1986 fixant les conditions et les modalités selon lesquelles le fonctionnaire de l'Etat peut se faire changer d'administration; et portant création d'un commissariat du Gouvernement chargé de l'instruction disciplinaire; VI) la loi modifiée du 24 décembre 1985 fixant le statut général des fonctionnaires communaux; VII) la loi du 7 novembre 2007 modifiant a) la loi modifiée du 22 juin 1963 portant fixation de la valeur numérique des traitements des fonctionnaires de l'Etat ainsi que des modalités de mise en vigueur de la loi du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat; b) la loi du 22 décembre 2006 concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2007
Rapporteur: Monsieur Paul-Henri Meyers
Commission de la Fonction publique et de la Réforme administrative, des Media et des Communications
Dépôt: Monsieur Claude Wiseler, Ministre de la Fonction publique et de la Réforme administrative, le 17.10.2007
Loi du 30 mai 2008. Mémorial A, N°77, p.1094
- 62) 30.04.2008 **5822** Projet de loi relative au financement du système de perception tarifaire électronique dans les transports publics
Rapporteur: Monsieur Roger Negri
Commission des Transports
Dépôt: Monsieur Lucien Lux, Ministre des Transports, le 19.12.2007
Loi du 17 juillet 2008. Mémorial A, N°107, p.1511
- 63) 30.04.2008 **5826** Projet de loi autorisant le Gouvernement à participer au financement des travaux de renouvellement des infrastructures d'élimination des déchets ménagers et assimilés du SIDOR
Rapporteur: Monsieur Roger Negri
Commission de l'Environnement
Dépôt: Monsieur Lucien Lux, Ministre de l'Environnement, le 02.01.2008
Loi du 22 mai 2008. Mémorial A, N°82, p.1157
- 64) 28.05.2008 **5685** Projet de loi sur la jeunesse
Rapporteur: Madame Marie-Josée Frank

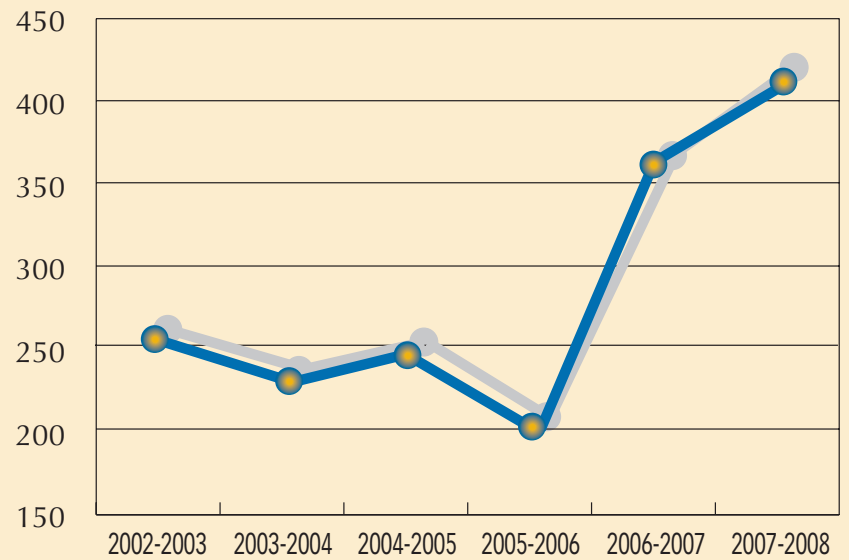
Interpellations





- Commission de la Famille, de l'Egalité des chances et de la Jeunesse
Dépôt: Madame Marie-Josée Jacobs, Ministre de la Famille et de l'Intégration, le 16.02.2007
Loi du 4 juillet 2008. Mémorial A, N°109, p.1534
- 65) 29.05.2008 **5833** Projet de loi portant approbation du Traité de Lisbonne modifiant le Traité sur l'Union européenne et le Traité instituant la Communauté européenne, des Protocoles, de l'Annexe et de l'Acte final de la Conférence intergouvernementale, signés à Lisbonne, le 13 décembre 2007
Rapporteur: Monsieur Ben Fayot
Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration
Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, le 25.01.2008
Loi du 3 juillet 2008. Mémorial A, N°99, p.1302
- 66) 11.06.2008 **5779** Projet de loi ayant pour objet: 1) le développement économique de certaines régions du pays; 2) la modification - de la loi modifiée du 27 juillet 1993 ayant pour objet 1. le développement et la diversification économiques, 2. l'amélioration de la structure générale et de l'équilibre régional de l'économie; - de la loi du 22 février 2004 instaurant un régime d'aide à la protection de l'environnement, à l'utilisation rationnelle de l'énergie et à la production d'énergie de sources renouvelables
Rapporteur: Monsieur John Castegnar
Commission de l'Economie, de l'Energie, des Postes et des Sports
Dépôt: Monsieur Jeannot Krecké, Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, le 19.09.2007
- 67) 12.06.2008 **5780** Projet de loi modifiant la loi du 23 décembre 2005 portant introduction d'une retenue à la source libératoire sur certains intérêts produits par l'épargne
Rapporteur: Monsieur Norbert Haupt
Commission des Finances et du Budget
Dépôt: Monsieur Luc Frieden, Ministre du Trésor et du Budget, le 20.09.2007
- 68) 12.06.2008 **5810** Projet de loi relative aux acquisitions dans le secteur financier et portant transposition, dans la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier et dans la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances, de la directive 2007/44/CE du Parlement européen et du Conseil du 5 septembre 2007 modifiant la directive 92/49/CEE du Conseil et les directives 2002/83/CE, 2004/39/CE, 2005/68/CE et 2006/48/CE en ce qui concerne les règles de procédure et les critères d'évaluation applicables à l'évaluation prudentielle des acquisitions et augmentations de participation dans des entités du secteur financier
Rapporteur: Monsieur Lucien Thiel
Commission des Finances et du Budget
Dépôt: Monsieur Luc Frieden, Ministre du Trésor et du Budget, le 05.12.2007
Loi du 17 juillet 2008. Mémorial A, N°108, p.1522
- 69) 12.06.2008 **5851** Projet de loi portant approbation de la Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire, ouverte à la signature à New York le 14 septembre 2005
Rapporteur: Madame Christine Doerner
Commission juridique
Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, le 14.03.2008
- 70) 01.07.2008 **5738** Projet de loi relatif à l'accessibilité des lieux ouverts au public aux personnes handicapées accompagnées de chiens d'assistance
Rapporteur: Madame Nancy Arendt épouse Kemp
Commission de la Famille, de l'Egalité des chances et de la Jeunesse
Dépôt: Madame Marie-Josée Jacobs, Ministre de la Famille et de l'Intégration, le 20.06.2007
- 71) 01.07.2008 **5817** Projet de loi portant approbation de la Décision des représentants des gouvernements des Etats membres, réunis au sein du Conseil concernant les privilèges et immunités accordés à l'Agence européenne de défense et à son personnel, signée à Bruxelles, le 10 novembre 2004
Rapporteur: Monsieur Marc Angel
Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration
Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, le 10.12.2007
- 72) 02.07.2008 **5756** Projet de loi relative à la lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme et modifiant: 1) l'article 506-1 du code pénal, 2) la loi du 14 juin 2001 portant 1. approbation de la Convention du Conseil de l'Europe relative au blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime, faite à Strasbourg, le 8 novembre 1990; 2. modification de certaines dispositions du code pénal; 3. modification de la loi du 17 mars 1992 1. portant approbation de la Convention des Nations-Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes, faite à Vienne, le 20 décembre 1988; 2. modifiant et complétant la loi du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie; 3. modifiant et complétant certaines dispositions du code d'instruction criminelle
Rapporteur: Monsieur Laurent Mosar
Commission des Finances et du Budget
Dépôt: Monsieur Luc Frieden, Ministre du Trésor et du Budget, le 23.08.2007
Loi du 17 juillet 2008. Mémorial A, N°106, p.1507
- 73) 02.07.2008 **5811** Projet de loi portant transposition de la directive 2005/60/CE du Parlement européen et du Conseil du 26 octobre 2005 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme, portant transposition de la directive 2006/70/CE de la Commission du 1^{er} août 2006 portant mesures de mise en oeuvre de la directive 2005/60/CE du Parlement européen et du Conseil pour ce qui concerne la définition des "personnes politiquement exposées" et les conditions techniques de l'application d'obligations simplifiées de vigilance à l'égard de la clientèle ainsi que de l'exemption au motif d'une activité financière exercée à titre occasionnel ou à une échelle très limitée et modifiant: 1. la loi modifiée du 12 novembre 2004 relative à la lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme; 2. la loi modifiée du 7 mars 1980 sur l'organisation judiciaire; 3. la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier; 4. la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances; 5. la loi modifiée du 9 décembre 1976 relative à l'organisation du notariat; 6. la loi modifiée du 10 août 1991 sur la profession d'avocat; 7. la loi modifiée du 28 juin 1984 portant organisation de la profession de réviseurs d'entreprises; 8. la loi du 10 juin 1999 portant organisation de la profession d'expert comptable
Rapporteur: Monsieur Laurent Mosar
Commission des Finances et du Budget
Dépôt: Monsieur Luc Frieden, Ministre du Trésor et du Budget, le 05.12.2007
Loi du 17 juillet 2008. Mémorial A, N°106, p.1496
- 74) 08.07.2008 **5733** Projet de loi relatif aux aides à la formation-recherche modifiant: - la loi modifiée du 31 mai 1999 portant création d'un fonds national de la recherche dans le secteur public; - la loi modifiée du 9 mars 1987 ayant pour objet: 1) l'organisation de la recherche et du développement technologique dans le secteur public; 2) le transfert de technologie et la coopération scientifique et technique entre les entreprises et le secteur public; - le Code du Travail
Rapporteur: Monsieur Lucien Thiel
Commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Culture
Dépôt: Madame Octavie Modert, Secrétaire d'Etat à la Culture, à l'Enseignement supérieur et à la Recherche, le 14.06.2007
- 75) 08.07.2008 **5845** Projet de loi relatif à la construction de la liaison Micheville entre la route N 31 et le projet routier afférent sur territoire français
Rapporteur: Madame Sylvie Andrich-Duval
Commission des Travaux publics
Dépôt: Monsieur Claude Wiseler, Ministre des Travaux publics, le 27.02.2008
- 76) 08.07.2008 **5852** Projet de loi portant approbation du Protocole N° 4, signé à Montréal, le 25 septembre 1975, portant modification de la Convention pour l'unification de certaines règles relatives au transport aérien international signée à Varsovie le 12 octobre 1929 amendée par le Protocole fait à La Haye le 28 septembre 1955
Rapporteur: Monsieur Marc Angel
Commission des Transports
Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, le 14.03.2008
- 77) 09.07.2008 **5563** Projet de loi relative à l'accès des magistrats et officiers de police judiciaire à certains traitements de données à caractère personnel mis en oeuvre par des personnes morales de droit public et portant modification: - du Code d'instruction criminelle, - de la loi modifiée du 31 mai 1999 sur la Police et l'Inspection générale de la Police, et - de la loi modifiée du 27 juillet 1997 portant réorganisation de l'administration pénitentiaire
Rapporteur: Monsieur Patrick Santer
Commission juridique
Dépôt: Monsieur Luc Frieden, Ministre de la Justice, le 05.04.2006
- 78) 09.07.2008 **5802** Projet de loi 1) portant sur la libre circulation des personnes et l'immigration; 2) modifiant - la loi modifiée du 5 mai 2006 relative au droit d'asile et à des formes complémentaires de protection; - la loi modifiée du 29 avril 1999 portant création d'un droit à un revenu minimum garanti; - le Code du travail; - le Code pénal; 3) abrogeant - la loi modifiée du 28 mars 1972 concernant 1. l'entrée et le séjour des étrangers; 2. le contrôle médical des étrangers; 3. l'emploi de la main d'oeuvre étrangère; - la loi du 26 juin 1953 portant fixation des taxes à percevoir en matière de cartes d'identité pour étrangers; - la loi du 28 octobre 1920 destinée à endiguer l'affluence exagérée d'étrangers sur le territoire du Grand-Duché
Rapporteur: Madame Lydie Err
Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration
Dépôt: Monsieur Nicolas Schmit, Ministre délégué aux Affaires étrangères et à l'Immigration, le 07.11.2007
- 79) 09.07.2008 **5873** Projet de loi portant sur le renforcement des effectifs de la Police et modifiant la loi modifiée du 31 mai 1999 sur la Police et l'Inspection générale de la Police
Rapporteur: Monsieur Patrick Santer
Commission juridique
Dépôt: Monsieur Luc Frieden, Ministre de la Justice, le 21.04.2008
- 80) 10.07.2008 **5782** Projet de loi portant création d'un lycée à Junglinster
Rapporteur: Monsieur Jos Scheuer

Demandes en naturalisation



Commission de l'Education nationale et de la Formation professionnelle
Dépôt: Madame Mady Delvaux-Stehes, Ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle, le 24.09.2007

- 81) 10.07.2008 **5854** Projet de loi portant approbation du Protocole additionnel au Protocole, signé à Perl, le 4 décembre 2006, entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le "Landkreis Merzig-Wadern" sur les immeubles existants et sur le financement des projets immobiliers ainsi que les dépenses courantes du "Deutsch-Luxemburgisches-Schengen-Lyzeum Perl", signé à Luxembourg, le 26 février 2008
Rapporteur: Monsieur Jos Scheuer
Commission de l'Education nationale et de la Formation professionnelle
Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, le 18.03.2008

Propositions de révision de la Constitution adoptées en second vote constitutionnel

- 1) 10.10.2007 **5596** Proposition de révision de l'article 16 de la Constitution
Dépôt: Monsieur Paul-Henri Meyers, le 12.07.2006
Rapporteur: Monsieur Paul-Henri Meyers
Loi du 24 octobre 2007. Mémorial A, N°192, p.3466
- 2) 11.03.2008 **5673** Proposition de révision portant création d'un article 32bis nouveau de la Constitution
Dépôt: Monsieur Alex Bodry, le 30.01.2007
Rapporteur: Monsieur Alex Bodry
Loi du 31 mars 2008. Mémorial A, N°37, p.600

Projets de loi adoptés en second vote constitutionnel

- 1) 10.10.2007 **5337** Projet de loi portant création d'un congé individuel de formation et modification 1. du Code du travail; 2. de la loi modifiée du 4 octobre 1973 concernant l'institution d'un congé-éducation; 3. de la loi modifiée du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'Etat; 4. de la loi modifiée du 24 décembre 1985 fixant le statut général des fonctionnaires communaux
Rapporteur: Monsieur Jos Scheuer
Commission de l'Education nationale et de la Formation professionnelle
Dépôt: Madame Anne Brasseur, Ministre de l'Education nationale, de la Formation professionnelle et des Sports, le 04.05.2004
Loi du 24 octobre 2007 Mémorial A, N°241, p.4404
- 2) 12.06.2008 **5597** Projet de loi portant modification des articles 116, 126, 127, 152, 185, 188, 620 et 621 du Code d'instruction criminelle et abrogation de l'article 186 dudit code
Rapporteur: Madame Christine Doerner
Commission juridique
Dépôt: Monsieur Luc Frieden, Ministre de la Justice, le 17.07.2006

Loi du 27 juin 2008. Mémorial A, N°97, p.1294

Autres évacuations

- 1) 11.10.2007 **5777** Comptes du service intérieur de la Chambre des Députés pour l'exercice 2005
Dépôt le 14.09.2007
Rapporteur: Monsieur Camille Gira
Commission des Comptes
- 2) 25.10.2007 **5786** Propositions de modification du Règlement de la Chambre des Députés
Dépôt: Monsieur Gaston Gibéryen, le 01.10.2007
Rapporteur: Monsieur Gast Gibéryen
Commission du Règlement
Texte coordonné du 25 octobre 2007. Mémorial A, N°206, p.3574

Demandes en naturalisation

- 1) 24.10.2007
70 demandes en naturalisation
- 2) 19.12.2007
85 demandes en naturalisation
- 3) 20.02.2008
121 demandes en naturalisation
- 4) 24.04.2008
33 demandes en naturalisation
- 5) 10.07.2008
98 demandes en naturalisation
- Total:
407 demandes en naturalisation adoptées

Motions adoptées

- 1) 09.10.2007 Motion de M. Ben Fayot au sujet de la situation politique en Birmanie
- 2) 10.10.2007 Motion de M. Ben Fayot relative à la décentralisation des structures de traitement et d'accueil pour personnes toxicomanes
- 3) 24.10.2007 Motion de la Commission des Travaux publics relative aux grands projets d'infrastructures réalisés par l'Etat
- 4) 24.10.2007 Motion de la Commission des Transports relative aux grands projets d'infrastructures réalisés par l'Etat
- 5) 24.10.2007 Motion de M. Roger Negri relative à la ligne ferroviaire Luxembourg - Pétange
- 6) 14.11.2007 Motion de M. Félix Braz relative à la gestion et à l'exploitation des réseaux d'électricité
- 7) 22.11.2007 Motion de M. Félix Braz relative au mariage de couples homosexuels
- 8) 18.03.2008 Motion de M. Laurent Mosar relative au Tibet

Résolutions adoptées

- 1) 11.10.2007 Résolution de la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire concernant les comptes de l'exercice 2005 de la Cour des comptes
- 2) 22.11.2007 Résolution de M. Henri Kox relative à l'élaboration d'un plan énergétique des bâtiments de la Chambre des

Députés et des groupes parlementaires

Heures d'actualité

- 1) 11.10.2007 Heure d'actualité demandée par le groupe Déi Gréng au sujet de l'éducation précoce
- 2) 11.10.2007 Heure d'actualité demandée par le groupe CSV au sujet de la ligne ferroviaire du Nord
- 3) 23.10.2007 Heure d'actualité demandée par la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration au sujet du Traité réformateur
- 4) 24.10.2007 Heure d'actualité demandée par le groupe Déi Gréng au sujet de la gestion hospitalière
- 5) 25.10.2007 Heure d'actualité demandée par le groupe Déi Gréng sur les risques de santé suite au développement rapide de la téléphonie mobile
- 6) 20.11.2007 Heure d'actualité demandée par le groupe DP en vue de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques qui se tiendra du 3 au 14 décembre 2007 à Bali
- 7) 21.11.2007 Heure d'actualité demandée par le groupe Déi Gréng au sujet de l'implantation d'un nouveau centre commercial à Wickrange
- 8) 18.03.2008 Heure d'actualité demandée par le groupe Déi Gréng au sujet des structures scolaires postprimaires dans la région Nordstad
- 9) 22.04.2008 Heure d'actualité demandée par le groupe CSV au sujet du don d'organes
- 10) 11.06.2008 Heure d'actualité demandée par le groupe DP au sujet des problèmes spécifiques liés à la production de biocarburants
- 11) 11.06.2008 Heure d'actualité demandée par le groupe Déi Gréng au sujet des émissions à effet de serre des secteurs soumis au système d'échange de quotas
- 12) 11.06.2008 Heure d'actualité demandée par le groupe Déi Gréng au sujet du financement futur des structures d'accueil et de garde
- 13) 08.07.2008 Heure d'actualité demandée par le groupe Déi Gréng au sujet l'arrêt rendu par la Cour de Justice des Communautés Européennes dans l'affaire 319-06 concernant la transposition de la directive détachement des travailleurs

Débats de consultation

- 1) 10.10.2007 Débat de consultation sur la simplification administrative en faveur des entreprises au Luxembourg
- 2) 13.12.2007 Débat de consultation sur les orientations de l'école primaire en matière de compétences linguistiques, sur le développement des compétences scientifiques de la jeunesse luxembourgeoise ainsi que sur les cadres à créer pour permettre à l'école luxembourgeoise de maintenir, voire de développer sa compétitivité (Etudes PISA et PIRLS 2006)

- 3) 10.07.2008 Débat de consultation sur le 3e plan en faveur des petites et moyennes entreprises (PME)

Débat d'orientation

- 1) 21.11.2007 Débat d'orientation sur l'évolution du chômage et la situation sur le marché de travail
- 2) 11.03.2008 Débat d'orientation sur le changement climatique
- 3) 19.03.2008 Débat d'orientation sur la Grande Région (N°5831)
- 4) 22.04.2008 Débat d'orientation sur le rapport d'activité du Médiateur (2006-2007) (N°5804)
- 5) 03.07.2008 Débat d'orientation sur la réorganisation territoriale du Luxembourg

Débats

- 1) 14.11.2007 Débat sur la politique européenne et étrangère
- 2) 20.11.2007 Débat suivant la déclaration de Monsieur Jean Asselborn, Vice-Premier Ministre, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, sur le processus de paix au Moyen-Orient et sur le Kosovo à l'issue du Conseil "Affaires générales et Relations extérieures" (CAGRE)
- 3) 18.12.2007 Débat suivant la déclaration de M. Lucien Lux, Ministre de l'Environnement, sur les décisions et les conclusions de la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique à Bali
- 4) 20.02.2008 Débat suivant la déclaration de M. Jean Asselborn, Vice-Premier Ministre, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, sur la déclaration d'indépendance du Kosovo
- 5) 22.04.2008 Débat suivant la déclaration de M. Jean-Louis Schiltz, Ministre de la Coopération et de l'action humanitaire, sur la politique de coopération et d'action humanitaire
- 6) 27.05.2008 Débat suivant la déclaration de M. Jean-Claude Juncker, Premier Ministre, Ministre d'Etat, sur l'état de la nation
28.05.2008
29.05.2008
- 7) 10.07.2008 Débat suivant la déclaration de M. Jean-Marie Halsdorf, Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire sur la réorganisation territoriale du Luxembourg

Interpellations vidées

- 1) 23.10.2007 Interpellation de Mme Viviane Loschetter au sujet de la prostitution au Luxembourg (modèle suédois)
- 2) 22.11.2007 Interpellation de M. Jacques-Yves Henckes au sujet de la lutte contre le trafic illégal de drogues et du Plan d'actions Drogues (Drogenaktionsplan 2005-2008) de la Commission européenne
- 3) 29.01.2008 Interpellation de M. Claude Adam au sujet de la violence des jeunes au Luxembourg



- 4) 30.01.2008 Interpellation de M. Félix Braz au sujet de l'évolution de notre système de pensions
- 5) 30.01.2008 Interpellation de M. Jean Huss au sujet de la politique du Gouvernement en matière de pollution de l'habitat et de la qualité de l'air intérieur
- 6) 12.06.2008 Interpellation de Monsieur Camille Gira au sujet de l'enseignement musical dans le secteur communal

Questions avec débat

- 1) 25.10.2007 Question avec débat N° 25 de M. Claude Adam relative au concept concernant les sites et bâtiments transformés en lieux de rencontre culturels dans le cadre de l'année culturelle 2007
- 2) 21.11.2007 Question avec débat N° 26 de Mme Vera Spautz au sujet de l'étude de l'Observatoire de l'Habitat sur le bail à usage d'habitation
- 3) 06.12.2007 Question avec débat N° 28 de M. Aly Jaerling au sujet d'un accord concernant le financement des communautés religieuses
- 4) 13.12.2007 Question avec débat N°29 de Madame Claudia Dall'Agnol au sujet du carnet de l'habitat

- 5) 13.12.2007 Question avec débat N°27 de Monsieur Henri Kox au sujet de l'aménagement du site de la WSA (Warehouse Service Agency) et stratégie gouvernementale en matière de développement du secteur de la logistique
- 6) 24.04.2008 Question avec débat N°31 de M. Xavier Bettel au sujet de la Convention relative à la présence d'observateurs indépendants à l'occasion de tous les éloignements forcés
- 7) 30.04.2008 Question avec débat N°30 de M. Jacques-Yves Henckes au sujet de la création d'un Laboratoire National de Médecin Légale et de Police Scientifique
- 8) 11.06.2008 Question avec débat N°34 de Monsieur Marco Schank au sujet de la qualité des aliments dans la restauration publique
- 9) 11.06.2008 Question avec débat N°32 de Monsieur Jean Huss au sujet des relations entre l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA)
- 10) 01.07.2008 Question avec débat N° 36 de Monsieur Roland Schreiner au sujet du plan d'action "Réforme administrative"
- 11) 09.07.2008 Question avec débat N°35 de Monsieur Xavier Bettel au sujet des mesures de sécurité du Centre Hospitalier Neuro-Psychiatrique

Déclarations

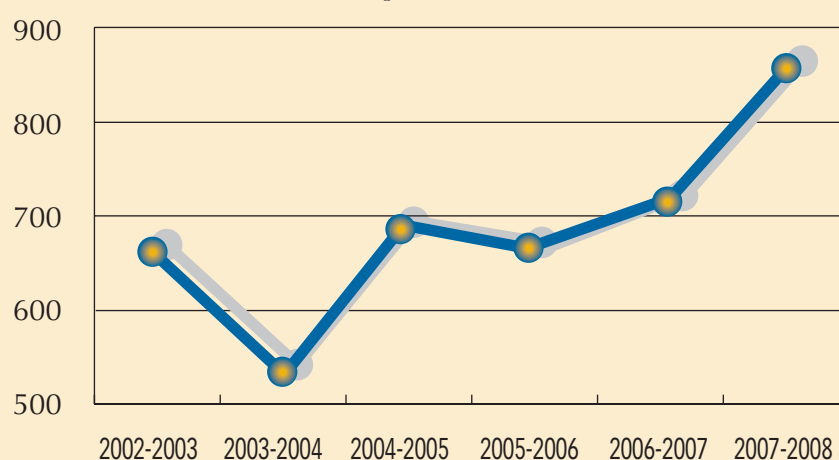
- 1) 13.11.2007 Déclaration de politique européenne et étrangère présentée par M. Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration
- 2) 20.11.2007 Déclaration de Monsieur Jean Asselborn, Vice-Premier Ministre, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, sur le processus de paix au Moyen-Orient et sur le Kosovo à l'issue du Conseil "Affaires générales et Relations extérieures" (CAGRE)
- 3) 05.12.2007 Déclaration de M. Jean-Claude Juncker, Premier Ministre, Ministre des Finances, concernant l'accord sur les recettes de TVA sur les services électroniques à l'issue de la réunion du Conseil «Affaires économiques et financières»
- 4) 12.12.2007 Déclaration de Monsieur Jean Asselborn, Vice-Premier Ministre, Ministre des Affaires étrangères et de l'immigration, sur le Kosovo à l'issue du Conseil "Affaires générales et Relations extérieures" (CAGRE)
- 5) 18.12.2007 Déclaration de M. Lucien Lux, Ministre de l'Environnement, sur les décisions et les conclusions de la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique à Bali
- 6) 30.01.2008 Déclaration de M. Luc Frieden, Ministre de la Justice, au sujet du rapport de l'inspection générale de la Police
- 7) 20.02.2008 Déclaration de M. Jean Asselborn, Vice-Premier Ministre, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, sur la déclaration d'indépendance du Kosovo
- 8) 22.04.2008 Déclaration de M. Jean-Louis Schiltz, Ministre de la Coopération et de l'action humanitaire, sur la politique de coopération et d'action humanitaire
- 9) 22.05.2008 Déclaration de M. Jean-Claude Juncker, Premier Ministre, Ministre d'Etat, sur l'état de la nation

- 10) 10.07.2008 Déclaration de M. Jean-Marie Halsdorf, Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire sur la réorganisation territoriale du Luxembourg

Divers

- 1) 06.12.2007 Hommage à la mémoire de M. Jean Dupong, député honoraire
- 2) 06.12.2007 Désignation d'un président et de quatre membres du Centre pour l'égalité de traitement
- 3) 19.12.2007 Hommage à M. Henri Grethen et à M. Emile Calmes à l'occasion de la démission de leur mandat de député
- 4) 19.12.2007 Vérification des pouvoirs et assermentation de M. Fernand Etgen et de M. Eugène Berger
- 5) 19.12.2007 Discours de fin d'année de M. le Président Lucien Weiler
- 6) 29.01.2008 Hommage à la mémoire de Mme Marcelle Lentz-Cornette, députée honoraire
- 7) 29.01.2008 Octroi du titre honorifique de leur fonction à M. Henri Grethen et à M. Emile Calmes
- 8) 30.01.2008 Etablissement d'une liste de trois candidats pour un poste de Conseiller d'Etat
- 9) 19.03.2008 Désignation d'un membre pour le Centre de l'égalité de traitement (aucun candidat retenu)
- 10) 19.03.2008 Nomination d'un réviseur d'entreprises pour l'Entreprise des Postes et des Télécommunications
- 11) 12.06.2008 Désignation d'un membre du Centre pour l'égalité de traitement
- 12) 09.07.2008 Octroi du titre honorifique de sa fonction à M. Robert Thelen
- 13) 14.10.2008 Hommage à la mémoire de M. Joseph Wenkin, ancien député

Questions parlementaires



Les séances publiques

1. La procédure législative

La Chambre a, tout comme le Grand-Duc, le droit d'initiative en matière législative. L'initiative de la Chambre - ou initiative parlementaire - s'appelle proposition de loi, alors que l'initiative du Grand-Duc - ou initiative gouvernementale - s'appelle projet de loi. La Chambre instruit et discute les projets ou propositions de loi dont elle est saisie. Elle les approuve ou les rejette par voie de vote.

La procédure de confection d'une loi est réglée par le législateur et entourée par la Constitution d'une série de garanties. Aucun projet, aucune proposition ne peut faire l'objet d'un vote définitif avant que le Conseil d'Etat ait donné son avis. Pour certains projets de loi l'avis de la Chambre professionnelle compétente est également requis.

Chaque projet et proposition de loi est d'abord renvoyé par la Conférence des Présidents à la commission parlementaire compétente qui examine le document et fait rapport à la Chambre. Tout amendement introduit au projet de loi initial par le Gouvernement ou une commission parlementaire doit être soumis à nouveau à l'avis du Conseil d'Etat.

Le rapport de la commission est présenté en séance publique de la Chambre par le rapporteur de la commission. La présentation du rapport est suivie de la discussion générale dans laquelle peut intervenir chaque membre de la Chambre.

Après la discussion générale la Chambre des Députés se prononce, en règle générale, à quatre reprises sur les projets et propositions de loi.

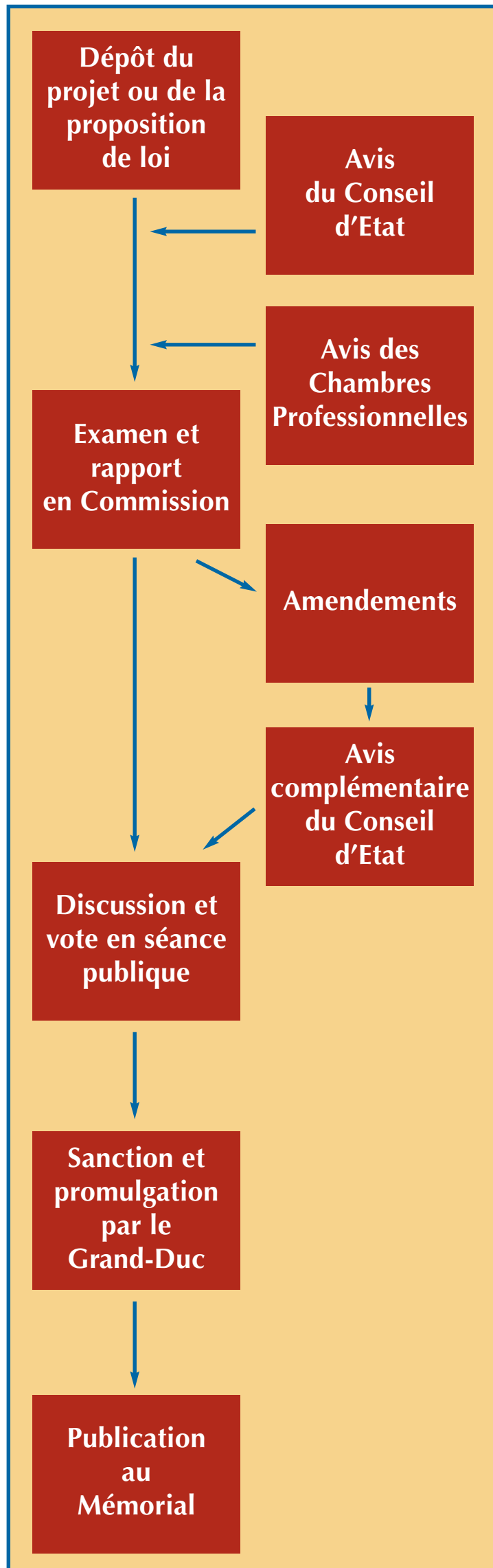
D'abord il y a lieu de relever le vote article par article. Si, au cours du vote article par article (premier vote réglementaire) des articles ont été rejetés ou des amendements approuvés sans avoir été examinés par le Conseil d'Etat, celui-ci devra de nouveau être entendu.

Après avoir obtenu l'avis du Conseil d'Etat, la Chambre se prononce une seconde fois (second vote réglementaire), après une nouvelle discussion relative aux modifications introduites lors de la discussion article par article.

Après le second vote réglementaire, la Chambre procède au vote sur l'ensemble du projet ou de la proposition de loi (premier vote constitutionnel).

Finalement, au moins trois mois après le vote sur l'ensemble, le second vote constitutionnel achève l'œuvre législative de la Chambre. Néanmoins, la Chambre, avec l'accord du Conseil d'Etat, peut décider de se dispenser de ce second vote constitutionnel. Au cas contraire, le second vote constitutionnel ne peut intervenir qu'après un délai de trois mois.

La loi entre en vigueur par la sanction et la promulgation du Grand-Duc qui y appose sa signature. Elle entre en vigueur trois jours francs après sa publication au Mémorial.



2. Le contrôle du gouvernement et l'orientation du débat politique

La Constitution réserve à la Chambre, organe du pouvoir législatif, une série de moyens d'action sur le Gouvernement, organe du pouvoir exécutif. Le contrôle de la Chambre s'exerce aussi bien en matière financière qu'en matière politique et administrative.

En matière financière, le contrôle du Gouvernement par la Chambre consiste dans le vote annuel du budget et des impôts, le droit d'arrêter chaque année les comptes de l'Etat et une certaine surveillance exercée sur la gestion du patrimoine public.

Aucun impôt ni aucune charge grevant le budget de l'Etat pour plus d'un exercice ne peuvent être établis que par la loi. La Chambre peut demander la présence des membres du Gouvernement à ses séances publiques. Elle a le droit de leur poser des questions et de leur adresser des interpellations au sujet de questions qui sont d'ordre public. Elle peut également mener des débats de consultation et d'orientation. Chaque député a en outre le droit de déposer des motions. Elle peut amener la Chambre à se prononcer sur une action gouvernementale déterminée, inviter le Gouvernement à prendre certaines initiatives, prononcer un blâme, manifester une opposition, exprimer ou retirer la confiance au Gouvernement, etc.

remet au Ministre compétent. La recevabilité des questions est fonction de l'intérêt général, de l'importance ou de l'actualité de leur objet.

Les motions et résolutions

Chaque député a le droit de déposer des motions adressées au Gouvernement. Elles peuvent amener la Chambre à se prononcer sur une action gouvernementale déterminée, inviter le Gouvernement à prendre certaines initiatives, prononcer un blâme, manifester une approbation, exprimer ou retirer la confiance au Gouvernement. Chaque député a le droit de déposer des résolutions qui s'adressent à la Chambre. Tout comme les motions, elles peuvent concerner de multiples sujets et inciter le Gouvernement à prendre certaines initiatives,

Les interpellations

Chaque député a le droit d'interpeller le Gouvernement au sujet d'une mesure administrative déterminée ou au sujet de sa politique générale.

Les questions et les heures d'actualité

Chaque député a le droit de poser des questions au Gouvernement. Le Député qui désire poser une question au Gouvernement en remet le texte écrit au Président de la Chambre qui le
















































































































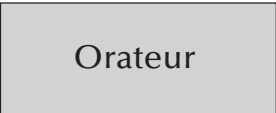











Les débats

La Chambre peut organiser des débats de consultation à l'initiative du Gouvernement et elle peut organiser des débats d'orientation sur des sujets d'intérêt général déterminés. A cette fin, elle peut charger une commission d'élaborer un rapport détaillé sur le sujet en question.



La Salle des Séances – Session 2007-2008

Gouvernement

	 Scheuer Jos 		 Sunnen Fred 	 Schaaf Jean-Paul 
 Angel Marc 	 Schneider Romain 		 Glesener Marcel 	 Hetto-Gaasch Françoise 
 Diederich Fernand 	 Err Lydie 		 Meyers Paul-Henri 	 Roth Gilles 
 Castegnaro John 	 Fayot Ben Président du groupe parlementaire 		 Schank Marco 	 Thiel Lucien 
 Dall'Agnol Claudia 	 Bodry Alex 		 Haupt Norbert 	 Saubert Marcel 
 Negri Roger 	 Mutsch Lydia 		 Wolter Michel Président du groupe parlementaire 	 Andrich-Duval Sylvie 
 Schreiner Roland 	 Klein Jean-Pierre 		 Clement Lucien 	 Gantenbein-Koullen Marie-Thérèse 
 Spautz Vera 	 Wagner Carlo 		 Santer Patrick 	 Kaes Ali 
 Bettel Xavier 	 Meisch Claude 		 Mosar Laurent 	 Stein-Mergen Martine 
 Berger Eugène 	 Goerens Charles Président du groupe parlementaire 		 Frank Marie-Josée 	 Oberweis Marcel 
 Krieps Alexandre 	 Brasseur Anne 		 Spautz Marc 	 Doerner Christine 
 Helming Paul 	 Flesch Colette 		 Arendt Nancy 	 Braz Felix 
 Etgen Fernand 	 Koepp Jean-Pierre 		 Bausch François Président du groupe parlementaire 	 Adam Claude 
 Henckes Jacques-Yves 	 Gibéryen Gast 		 Loschetter Viviane 	 Kox Henri 
 Jaerling Aly Indépendant	 Mehlen Robert 		 Huss Jean 	 Gira Camille 

Présidence

 Reiter Benoît Secrétaire Général adjoint	 Weiler Lucien Président	 Frieseisen Claude Secrétaire Général
--	--	--